

Regards

sur l'histoire

de La Seyne-sur-Mer
Six-Fours et Saint-Mandrier



L'IMMÉDIAT APRÈS-GUERRE (1944-1945)
à La Seyne-sur-Mer et dans ses environs
Faire face au présent, penser à l'avenir

Compte rendu du 22^e colloque annuel
19 novembre 2022

Association pour l'**Histoire et le Patrimoine Seynois**
302, allée des Bergeronnettes • 83500 La Seyne-sur-Mer
Tél. 07 87 58 62 68 • hps@histpat-laseyne.net
www.histpat-laseyne.net

SOMMAIRE

■ Daniel Blech

Histoire courte du Comité Local de Libération
de La Seyne (1^{er} septembre 1944 - 8 mars 1945)

■ Claude Majastre

Victimes civiles et militaires à Six-Fours et Sanary
durant la Seconde Guerre mondiale

■ Jean-François Roudier

Les prisonniers de l'Axe dans le Var (1944 - 1948).
Les fresques du fort Malbousquet

■ Jean-Marie Guillon

Les "cahiers de doléances" de 1944-1945
ou les espérances de la Libération

Nous remercions M^{me} Nathalie Bicais, maire de La Seyne-sur-Mer, pour l'aide matérielle et l'intérêt porté à nos travaux ; le conseil départemental et le collège L'Herminier pour la mise à disposition de la salle Baudoin et de ses équipements, nous remercions les membres de l'association et les amis qui ont participé à l'élaboration du colloque annuel et à la fabrication de cette revue.

Nous remercions chaleureusement les intervenants pour leur disponibilité et leur travail :

Daniel Blech : Urbaniste, historien amateur en histoire contemporaine

Jean-Marie Guillon : Professeur des universités émérite (Université d'Aix-Marseille, UMR TELEMME), spécialiste de la Résistance dans le Var

Claude Majastre : Ingénieur CNAM, chercheur amateur seconde guerre mondiale, histoire contemporaine.

Jean-François Roudier : major de la Marine Nationale (ER), auteur de plusieurs études dont une sur la batterie de 340 mm du Cap Cépet "*Les canons de Saint-Mandrier*" et une sur "*Les Fresques de Malbousquet*". Il est aussi le co-auteur d'un guide sur l'observation du soleil : "*Astronomie solaire*".

Directrice de publications : Françoise Manaranche

Photo de couverture : *Le retour du prisonnier*, fresque du fort de Malbousquet, 50 x 120 cm

Crédits photographiques : voir source des documents

"L'après-guerre était plus difficile à vivre que la guerre. Les restrictions continuaient et les enrichis du marché noir faisaient surface. L'après-midi, ma mère me promenait dans les rues du centre détruit, bordées de décombres. Mon père travaillait à reboucher les trous de bombes. Ils habitaient deux pièces sans électricité avec leurs meubles démontés, rangés contre les murs".

Annie Ernaux, *Une femme*

On peut reconnaître, en lisant ces quelques lignes, le quotidien des Français en 1944 après les moments d'espoirs dus aux débarquements, aux libérations progressives du territoire. La Libération en marche ne pouvait pas régler immédiatement tous les problèmes, toutes les difficultés : les destructions dues à la guerre étaient énormes et laissaient les populations sans habitation, mais aussi sans réseaux de gaz, ni d'électricité. Les voies de communication détruites rendaient le ravitaillement difficile et le travail *introuvable, au rabais*. Pleurant ses morts, la population survit, contrainte au rationnement : la production agricole s'est effondrée, les cheptels sont décimés....

Notre colloque, organisé en collaboration avec l'ANACR, porte sur ce temps court et long de la libération toute proche (juin 1944 à mai 1945), mais pas encore acquise: le débarquement de juin 1944, porteur d'un grand espoir, est suivi par des bombardements meurtriers, des exactions nombreuses (les otages pendus de Tulle, Oradour incendié), une répression sanglante et la guerre qui se poursuit à l'Est.

Dès mars 1944, le **Conseil National** de la Résistance avait posé les bases de la reconstruction de la France avec un programme au titre qui pouvait faire rêver "les Jours heureux". Dans cet esprit, les comités départementaux de libération relayés par les comités locaux vont jouer leur rôle dans la nécessaire réflexion tous azimuts, autour de la "Renaissance" française.

C'est **Jean-Marie Guillon** qui nous fait découvrir les "cahiers de doléances" rédigés dans toute la France à la demande des comités départementaux de libération. Les comités locaux de libération furent chargés, et celui de La Seyne aussi, de constituer des groupes de citoyens pour répondre sur quelques thèmes importants concernant la vie publique et le choix d'orien-

tations sociales, sociétales et économiques. Le programme du Conseil National de la Résistance sert de base à ces réflexions qui doivent se traduire dans ce qui a rapidement été nommé "cahier de doléances". S'y expriment les attentes et les espoirs après 5 années de guerre, s'y expriment quelquefois des demandes d'avancées sociales encore non atteintes de nos jours !

À partir des archives de **Jean Campodonico**, secrétaire du Comité Local de Libération de La Seyne, **Daniel Blech** a pu retracer l'histoire des membres du comité et de leur combat pour réorganiser et améliorer le quotidien des Seynois : la lecture des carnets de Jean Campodonico, mais aussi des courriers échangés avec le comité départemental de libération, ou le préfet, renseignent bien sur les difficultés liées au ravitaillement, que sur les difficultés liées aux opérations de l'épuration. Ces archives n'avaient encore jamais été lues, ni exploitées.

En 1944, les bombardements américains dans notre région firent de nombreuses victimes civiles et militaires. Mais on oublie souvent que des mines déposées furent cause d'accidents mortels pour la population civile (le Var sera considéré comme nettoyé le 31 décembre 1946). **Claude Majastre** nous livre, pour Six-Fours et Sanary, un bilan des victimes, qui pour être "comptable" n'en est pas moins une démarche d'historien appuyée sur les archives, les coupures de presse. Et c'est aussi par le rappel des noms des victimes, des lieux et des causes de leur mort une approche sensible de ce qui pourrait n'être qu'une liste.

Jean-François Roudier s'est attaché au traitement réservé aux soldats de l'Axe après la reddition de l'armée allemande à Toulon. Ces soldats allemands, mais aussi hongrois, italiens ne furent pas seulement détenus, mais employés aussi à "réparer" les dégâts, mis à disposition des entreprises de la région ou des services municipaux pour le déblaiement des routes, la reconstruction des bâtiments, des infrastructures. Certains d'entre eux furent incarcérés dans les bastions du Fort de Malbousquet. Ils y ont laissé des fresques, "découvertes" il y a quelques années et qui vont se dégradant depuis. Jean-François Roudier les a fixées par la photographie, nous permettant ainsi de les voir et d'en garder trace.

Daniel Blech

HISTOIRE COURTE DU COMITÉ LOCAL DE LIBÉRATION DE LA SEYNE

EN 1944, UNE VILLE EN PITEUX ÉTAT

Comment imaginer le paysage de La Seyne de 1944, profondément endommagé dans ses parties urbanisées par l'occupant allemand comme par les bombardements alliés ?

Tout d'abord les deux villes de Toulon et de La Seyne sont alors nettement séparées. Le vieux centre se présente tel qu'aujourd'hui, augmenté de deux extensions, le Boulevard du 4 Septembre et l'Avenue des Sablettes. Les quartiers modernes du Nord et du Sud n'existent pas alors. Des hameaux (Brégaillon), des bastides dispersées, des franges urbaines côtières (Tamaris, Mar-Vivo), complètent le bâti, sans oublier le petit port de pêcheurs à Saint-Elme et la zone de mytiliculture dans la "petite mer". Une modeste agriculture de vignes, vergers, cultures, élevages occupe les vallons avec des fermes et des "campagnes", tandis que les bois, les restanques, habillent les collines. Ville de 27 000 habitants avec les réfugiés, La Seyne n'en garde alors que 12 000 car de nombreuses familles, sommées par l'occupant d'évacuer, l'ont désertée depuis avril et mai pour se réfugier dans l'arrière pays, l'Isère, la Drôme, le Vaucluse. Certains locaux inhabités ont servi de planque aux résistants.

En 1944, La Seyne et sa vie urbaine vont être bouleversées en quelques mois. Par les bombes alliées tombées sur la ville, bien plus que sur les chantiers pourtant visés. Par les artificiers allemands ruinant les quais du port ensuite, pour gêner l'arrivée du fret des armées alliées, complétant leur besoin par la destruction méthodique des chantiers. La ville, sinistrée à 75 %, se voit transformée en un puzzle de pâtés de maisons intactes, de bâtiments en ruine menaçant de s'effondrer et de décombres.



La Seyne bombardée



Destruction des chantiers navals : entonnoir de mine



Destruction des chantiers navals

Les dommages sévères des réseaux compliquent la vie quotidienne : eau, gaz, électricité, téléphone, tramway. S'ajoutent les munitions abandonnées, les zones minées restées en l'état. Les Seynois demeurés dans la ville conseillent à leurs parents d'attendre que les choses s'améliorent, tant la vie y est impossible.

L'économie sort très affaiblie de l'occupation allemande. En 1944, on manque de tout.

Le train de Marseille s'arrête à Bandol, le viaduc est détruit. Les navettes maritimes de La Seyne à Toulon sont indisponibles. La société des Autobus Étoile est passée en 4 ans de guerre de 37 à 7 véhicules. Autos, carburant, pneus font défaut. Une bicyclette rafistolée devient un bien précieux. Les matériaux pour les interventions urgentes sont indisponibles, on ne peut rendre habitables rapidement les 4 310 bâtiments touchés mais non détruits. Les combats de libération dans la vallée du Rhône ont ajouté de nouvelles destructions de routes, de ponts, de voies ferrées, si bien que le ravitaillement, déjà incertain, se trouve souvent interrompu.

Dans cette désolation, un élément positif : la campagne

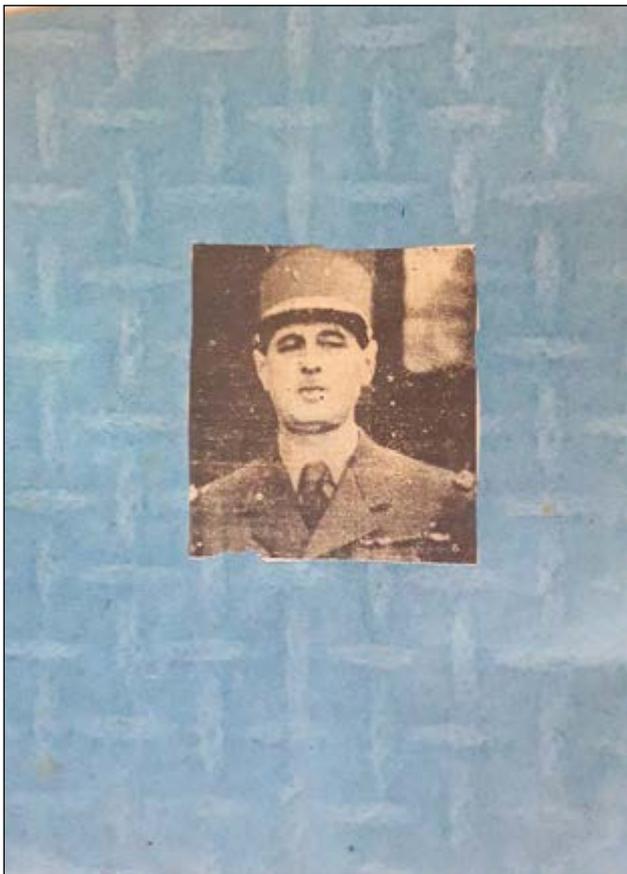
de bombardement des industries allemandes a fait produire à l'extérieur du Reich. Parmi les entreprises "protégées", les FCM ont à construire des barges et 2 cargos pour l'armée allemande. La fin du STO, le maintien sur place des travailleurs qualifiés profite aux réseaux résistants. À la libération cette main-d'œuvre motivée se trouve disponible et participera aux premiers travaux collectifs urgents. Tout comme elle participera à l'épanouissement des libertés recouvrées, de pensée et d'expression, de presse et d'association, suscitant une intense vie démocratique.

Voilà quelques éléments du décor où vont évoluer les acteurs du Comité Local de Libération de La Seyne, première autorité de proximité succédant à Vichy. Ils personnifient le changement tant attendu et le retour à une vie normale. Les difficultés sont devant eux : affaire municipale, ravitaillement, épuration. Ils termineront leur mission en portant une espérance de la Résistance : la renaissance de la France. Tout cela en une très courte période.

LE COMITÉ DE LIBÉRATION SORT DE LA CLANDESTINITÉ

Issu de la Résistance locale, le Comité Local de Libération (CLL) de La Seyne est composite, avec un nombre réduit de responsables, 8 membres.

En septembre 1944 il rassemble les forces structurantes de la résistance dans la Var : les Mouvements Unis de la Résistance (MUR) qui s'y sont précocement organisés et la composante communiste dont le cœur est l'organisa-



Couverture du 1^{er} cahier de réunion tenu par J. Campodonico

tion clandestine de la CGT des chantiers. Leur entente après la libération est la suite de leur entente dans la clandestinité : ils ont partagé une imprimerie, jamais découverte, diffusé ensemble des tracts et journaux clandestins et "emprunté" une camionnette pour leur commun usage.

Les représentants des MUR sont au nombre de trois : Étienne Peyre (ex "Libération-Sud", représentant de la Franc-Maçonnerie), Lucien Pichaud et Jean Campodonico (tous deux ex "Combat"). Ils expriment fièrement leur gaullisme par une photo du "Général" dans le premier cahier de réunion du Comité Local.

Felix Bonneau et Paul Vidal pour la CGT, Marius Autran pour le Front National (un rassemblement patriotique très large crée par le PC) et Jacques Mattone pour le PCF forment la composante communiste. Du fait de différends politiques, Adolphe Veneziano, SFIO, est un peu en retrait.

La composition change en novembre 44 après les départs du Président Bonneau, remplacé par Pierre Fraysse et celui de L. Pichaud, non remplacé. L'effectif permanent du CLL passe alors à 7 membres, 3 MUR (avec Peyre), 3 PCF-FN-CGT et 1 SFIO. Les cahiers tenus par le secrétaire Jean Campodonico nous parlent des 6 mois d'activité intense du CLL jusqu'au 8 mars 1945. Des courriers de Pierre Fraysse ultérieurs indiquent une activité plus relâchée jusqu'au début 46.

Bezeichnung	Art	Objekt	Preis in Franken	Preis in Cent	Bezeichnung
Fraysse Pierre	Präsident				M.U.R.
Bonneau Félix	Präsident				C.G.T.
Pichaud Lucien	Präsident				M.U.R.
Autran Marius					F.N.
Mattone Jacques					P.C.
Peyre Étienne					Franc-Maçonnerie
Veneziano Adolphe					P.S.
Vidal Paul					C.G.T.
Campodonico Jean	Präsident				

Six-Fours		
Surent Jean		F.N.
Gout Adolphe		U.P.
Guillard Jean		P.S.
Bruna Jacques		P.C.
Guillaume		C.G.T.
Bagno		

Liste des membres du CLL établi sur un registre de Wehrmacht, le papier français manquant !

Compte-tenu des sollicitations multiples de l'époque, la participation des membres aux séances semble très satisfaisante, oscillant entre 6 à 9 présents.

La moyenne d'âge du noyau stable de participants s'établit à 43 ans.

Le CLL assure une mission quasi quotidienne et ingrate au bas de la hiérarchie institutionnelle de la Résistance. Comme les autres, celui de La Seyne fait face aux demandes de la population. Il a le souci permanent d'informer tous ses interlocuteurs des attentes, besoins, espoirs de la population, avec une faible vue d'ensemble et peu de moyens d'intervention.

SEPTEMBRE : OPPOSITION POLITIQUE

Le Comité de Libération de La Seyne vit son premier mois d'activité au rythme des urgences. Au point que lors de la réunion du 7 septembre, le secrétaire précise qu'en dehors des 5 présents "les autres membres sont excusés n'étant pas prévenus". Des problèmes pressants et exigeants d'emploi, de ravitaillement, de sécurité bousculent sans cesse les emplois du temps tout au long des treize réunions du mois.



Jean Campodonico

Dès le débarquement de Normandie, la France résistante a fait la démonstration qu'elle sait gérer les territoires libérés. Lors du débarquement de Provence, il n'est plus question de l'AMGOT, l'administration militaire américaine mise en œuvre en Italie. Au fur et à mesure de la libération du territoire, les assemblées communales nommées par Vichy sont remplacées par des délégations municipales reprenant des élus de 1940 augmentées des résistants de 1944. Les élus qui ont directement favorisé l'ennemi ou "l'usurpateur" sont révoqués.

À La Seyne, où le docteur Mazen s'éteint le 8 septembre, la candidature d'Albert Lamarque semble légitime, au vu de sa longue expérience. À son mandat municipal depuis 1919, 1^{er} adjoint actif sur qui M. Mazen se reposait, lui accordant toute sa confiance, il ajoute celui de conseiller général depuis 1922, puis Vice-Président. L'ancien ouvrier et syndicaliste de l'Arsenal, secrétaire de la SFIO du Var dans les années 20, devient journaliste au "*Petit Provençal*". Albert Lamarque, 59 ans en 1944, est connu comme un homme politique cultivé et un gestionnaire confirmé. Par un article serein, confiant, le "*Provençal*" socialiste annonce la liste Lamarque et rappelle son rôle et les succès des municipalités Mazen.

Mais au CLL une majorité reste hostile à la présence d'A. Lamarque sur la liste. Sa personnalité fait problème. Non les autres élus de 1935, pourtant peu impliqués entre 1940 et 44, mais Lamarque.

Pour quelles raisons ?

Lamarque n'était-il pas Résistant ?

En octobre 1940, il a décliné l'invitation du Préfet vichyste à rejoindre la Commission Administrative, le succédané vichyste du Conseil Général. Puis il contribue à la renaissance socialiste clandestine : au Comité d'Action Socialiste dès 1941, puis dans son parti dont il a été un des responsables avec Michel et Soldani. Il est en outre mentionné dans une étude historique des MUR comme ayant appartenu à deux réseaux de renseignement : en 1942 au BCRA gaulliste (réseau Brutus) et en 1944 au mouvement Libération (réseau Petit-Michel). Son bureau au *Petit Provençal* est évoqué comme un lieu de réunions clandestines et de stockage de tracts. Est-ce son positionnement syndical et politique passé, dans l'entre-deux-guerres, qui est visé ? Les résistants seynois estiment-ils ce passé peu compatible avec l'avenir qu'ils imaginent ? Deux personnalités "rouges" victorieuses aux élections législatives de 1914, Pierre Renaudel (1871-1935) et Gustave Fourment (1869-1940), peuvent éclairer les oppositions trente ans après.

Le député Renaudel, d'abord très à gauche de la SFIO, défend des positions droitières au sein de son parti après 1918. Durablement minoritaire, il provoquera une scission en 1933 par la création de son Parti Socialiste de France qui attirera 70 sections socialistes varoises,

mais aussi les députés Déat et Marquet, futurs vichyssois. Lamarque restera proche de lui sans le suivre dans la scission. Le radical Fourment, élu au Conseil Général du Var de 1904 à 1936 en sera président pendant 14 ans. Il cultive comme Renaudel ses bonnes relations avec toutes les composantes du "Var Rouge" à l'exception des communistes. Albert Lamarque est son bras droit, bientôt vice-président en charge de nombre de dossiers budgétaires et techniques. Sénateur de 1920 à 1940, Fourment votera les pleins pouvoirs à Pétain.

Le souvenir de ces deux mentors très modérés d'Albert Lamarque peut peser en 1944 dans la position des résistants, notamment des anciens militants très politisés. Le positionnement réticent, fluctuant d'Albert Lamarque à l'égard des communistes s'accroît dans ses articles de journaliste dans la période 1938/40, si fertile en événements conflictuels. Lamarque a pu accumuler alors des motifs de contentieux dans la mémoire ouvrière seynoise et représenter aux yeux des plus jeunes cette III^e République rejetée, morte à Vichy en juin 1940, aux antipodes des exigences de renouveau des communistes, mais aussi des MUR.

En septembre l'audience du CLL est forte lors de ses meetings. La section locale socialiste a-t-elle mesuré les évolutions dans l'influence de la SFIO d'une part, du PCF de la libération avec ses alliés d'autre part ? D'où l'issue finale de rupture.

Il n'y aura pas d'élu socialiste jusqu'aux municipales de 1947. Le 1^{er} mars 1945, A. Lamarque plaide devant la Commission de la Presse qu'aucun des 1 400 articles rédigés par lui pendant l'occupation n'était favorable à la collaboration et obtient sa carte professionnelle.

Le 29 septembre, le préfet Sarie intronise la délégation municipale qui rassemble 16 élus au lieu de 19, soit 3 FN, 3 MUR, 3 CGT, 3 PCF, 2 Francs-Maçons, 1 catholique, 1 Femme de France.

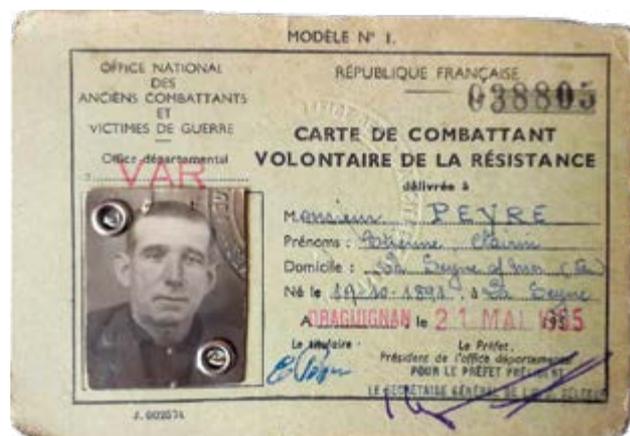
Jean Sauvet, son président (F.N., médecin, 28 ans en 1944) s'est engagé dans la résistance en 1943. Pendant la bataille de Toulon, il a organisé avec un autre collègue une permanence médicale d'urgence dans le centre-ville pour les combattants blessés.

Président : Dr Jean Sauvet (FN)

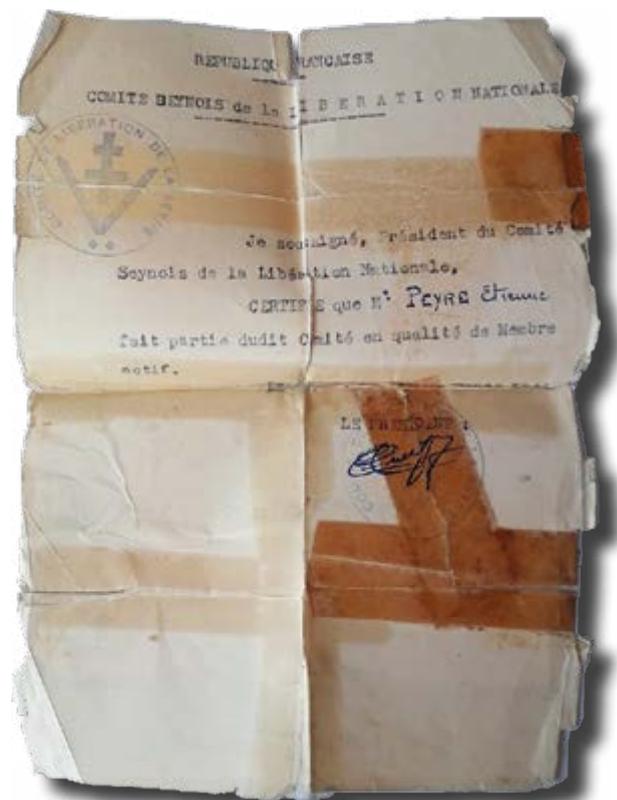
V. Présidents : Léon Mary (CGT) et Édouard Chenez (FN)

Adjoints : Paul Pratali (PC) et Louis Gerbeaux (FN)

Conseillers : Louis Meunier (CGT), Joseph Igual (CGT), François Cresp (PCF), Alexandre Long (PC), Désiré Reynaud (Catholique), Pierre Fraysse (MUR), Jean Campodonico (MUR), Lucien Pichaud (MUR), Étienne Peyre (Fr. Maçon), Alexandre Peire (Fr. Maçon), Louise Vincent (Femmes de France).



Carte du combattant Étienne Peyre



Attestation du Comité Seynois pour Étienne Peyre

OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE, UN LONG TRIMESTRE DE BATAILLE POUR LE RAVITAILLEMENT

Au CLL, après l'urgence des sollicitations de septembre et ses 13 séances, le mois d'octobre innove : 5 réunions seulement. Lors d'une séance non datée de la première semaine d'octobre M. Fraysse quitte sa fonction de "Maire temporaire" et remplace M. Bonneau comme président du CLL. Le fonctionnement du Comité prend alors une allure plus cadencée. De novembre à février 1945, les réunions se déroulent à jour fixe, le jeudi après-midi et durent entre 1 heure 30 et 2 heures. Les exceptions sont rares. L'examen des affaires obéit à un certain rituel avec la présentation par le président des courriers arrivés pour examen d'orientation puis, la semaine suivante, lecture par le secrétaire des lettres

prêtes à l'expédition pour appréciation de conformité. Il arrive que des invités soient conviés pour participer sur un point donné ou qu'un membre du Comité soulève une question, qui est alors abordée. Cette organisation permet de gérer 20 à 25 courriers par séance (arrivée plus départs) et laisse du temps pour une affaire plus politique.

La personnalité du nouveau président constitue un atout pour l'équipe : respect du pluralisme, efficacité, fidélité à ses engagements démocratiques. Pour toute son expérience et son parcours résistant en dépit de son handicap physique, pour tous les tourments subis pendant son année de prison, P. Fraysse est accueilli sans réticence à la présidence du CLL début octobre.

Dans l'activité toujours variée du CLL, le ravitaillement prend le pas sur l'épuration. Déjà en septembre le CLL avait pris la mesure des difficultés, dont une majeure : les autorités de la Libération conservent l'organisation du ravitaillement laissée par Vichy afin de ne pas créer de perturbation.

LE RAVITAILLEMENT VA MAL. CADRE ET PREMIER ÉLAN DU CLL

Pour compenser la ponction par l'Allemagne de 15 à 20 % de la production agricole et l'absence des paysans prisonniers, Vichy a instauré un rationnement général doublé d'un contrôle des prix. Puis l'occupation de la zone Sud a ajouté les offices d'achat allemands et les emplettes de la troupe, raflant de tout à un taux de change léonin. L'administration du "ravitaillement général", avec ses bureaux de répartition nationaux, régionaux, départementaux, locaux s'enfonce dans les difficultés. Le marché noir s'installe, mêlant débrouillardise individuelle et économie souterraine organisée. L'autorisation des colis familiaux commandés directement aux producteurs, la généralisation des cantines d'entreprise apportent une amélioration très partielle. Manger devient une obsession qui vire parfois à la manifestation de ménagères lorsque les tickets de rationnement ne sont pas honorés par les commerçants. Les enfants sont amaigris, des vieux meurent d'affaiblissement.

En 1944 les réquisitions allemandes et la dégradation du système de transport – usure, bombardements – font craquer le système. Le "Ravitaillement" est grippé. Pourtant dans chaque département nouvellement libéré l'espoir d'une amélioration grandit. La population, les nouvelles administrations pensent qu'avec la fin des prélèvements de l'occupant, le contrôle des prix et la bataille contre le marché noir produiront rapidement des effets. Dès septembre, le CLL s'active et proclame avec détermination dans la presse : *"Le nettoyage de notre cité des trafiquants du marché noir a commencé, nous ne nous arrêterons que lorsque tous seront pris ou*

auront cessé tout trafic illicite. Un boulanger vient d'être pris en flagrant délit, c'est le dénommé Umido Emile qui vendait la flûte à 50 francs. Nous félicitons ici vivement l'agent qui a pu prendre la main dans le sac ce mauvais français et nous intervenons auprès du contrôleur économique à Draguignan pour que la loi soit appliquée dans toute sa rigueur. Avis aux amateurs ! Pour nous il n'y aura pas M. Untel ou tel autre qui nous fera revenir sur notre décision. Pour nous seuls comptent la propreté et l'avenir de la France" signé Le Comité Seynois de Libération.

LES PERTURBATIONS DU COMMERCE ALIMENTAIRE

Les rapports de police du contrôle économique illustrent bien les difficultés à La Seyne. Un exemplaire en arrive au CLL avec mention du destinataire au crayon rouge : M. Fraysse. Quarante environ sont conservés, datant de novembre 44 à février 45, tous articulés de la même manière : motivation du contrôle, consentement du contrevenant, définition en droit du délit commercial. Le manque de produits disponibles est tel qu'il conduit les acheteurs à tolérer des conditions de vente abusives. Les vendeurs, pour faire du bénéfice malgré les petits volumes d'achat de l'époque, cherchent à contourner les prix réglementés, imposés pour contenir le marché noir et l'inflation.

Les constats de police touchent tous les commerces. Prix excessif, défaut de la facture de vente du grossiste, vente sans ticket, non affichage du prix (des légumes du marché au menu du restaurant...) sont des abus courants. Les commerçants les motivent par leurs difficultés : local bombardé, ruine par les réquisitions allemandes (de vin notamment), mari prisonnier de guerre revenu malade, ou accusent leur grossiste.

L'habitude de l'argent facile du marché noir n'est pas perdue, le retour au civisme se fait attendre. La première remarque de la Police vaut avertissement, puis vient l'amende par le Tribunal correctionnel de Toulon. La saisie des marchandises sanctionne l'acte abusif d'importance.

Deux infractions marquées par l'ambiance "Libération" émergent du lot. Une vendeuse du marché obtempère après une remarque de prix excessif. Mais passant à nouveau le policier revoit l'ancien prix : l'étiquette portait les deux prix, recto et verso. Impertinence d'une époque de liberté revenue, d'affront à nouveau possible à l'autorité ? Et une autre flagrante et sincère : 50 kg de fromage de gruyère venant d'Annecy achetés 260 F/kg, revendus 300 F/kg, sans ticket ni autorisation de transport, par un cheminot. Le "profiteur" est le chef de gare de La Seyne pour la coopérative SNCF au bénéfice de l'Arbre de Noël. Le constat date du 29 novembre 44. Cette audacieuse anticipation de l'ordonnance du 22 février 45 sur les Comités d'entreprise est pardonnée par le CLL qui se fendra d'un courrier d'indulgence au juge.

VIGILANCE ET INTERVENTIONS ÉNERGIQUES DU COMITÉ LOCAL

Les semaines et les mois passent, la situation ne s'améliore pas. Le CLL pointe des difficultés multiples.

Les difficultés, ce sont... les wagons de pommes de terre qui arrivent de l'Aisne avec des tubercules mêlés de 20 % de terre ou qui restent en rade pendant plus de 10 jours au triage SNCF de La Seyne alors que toutes les villes du littoral les attendent et que les armées alliées demandent ces wagons pour alimenter le front, des pharmacies privées de médicaments, le vin dont le contingentement devient plus sévère alors que le Var en est producteur, un arrivage de carottes négocié et convenu à 4 tonnes qui à l'arrivée en fait 2, une absence brutale de fourrage pour les animaux qui menace la production de lait des rares vaches locales et la survie des chevaux de trait, un lot de viande arrivant avarié.

Et encore des difficultés avec le pain : de la farine humide, salie, mêlée de terre car mal stockée à la Criée pendant une semaine, du pain trop mélangé d'eau qui moisit le lendemain, (la règle étant pourtant affichée dans les boulangeries : 100 kg de farine doivent produire 134 kg de pain), des manques soudains comme celui du bois de boulangerie (le CLL met en branle le réseau des CDL et en trouve), puis la disparition de la levure par interruption du trafic avec ses producteurs parisiens ...

À chaque incident, un courrier part avec plus ou moins de succès quant à la réponse. Le CLL est courtois dans ses demandes, plutôt bon garçon à la lecture des courriers. Face au peu d'écoute, au peu de réactions, le ton change.

Cette bataille du CLL pour une amélioration permanente du ravitaillement, comme en tous domaines, conduit le CLL et M. Fraysse signataire à saisir les autorités supérieures. Quelques exemples de ses analyses et prises de position très politiques méritent d'être évoqués. Les courriers sont adressés au Commissaire Régional sous couvert du Préfet.

Dans une première synthèse (11 octobre, 4 pages) le CLL lie la survivance du marché noir à l'échec de l'épuration et au laisser-faire économique. Il exprime sa vive critique d'un approvisionnement local à deux vitesses, la Marine étant prioritaire, et souligne au passage que le Secours National, instrument vichyste, existe toujours. À l'opposé il note que les familles des résistants arrêtés, dépouillées de leurs biens, ne sont pas aidées.

Et conclut par sa seule formulation politique, précoce : *"ça ne va pas... nous vivons une période révolutionnaire dans le calme, il faut maintenir cette transformation"* et montrer qu'elle *"ne fera que s'accroître"*.

Il reprend (29 novembre, 2 pages) son analyse de la mauvaise volonté des acteurs du ravitaillement avec l'exemple des médicaments : Spécia/Rhône Poulenc à

Marseille prétexte des moyens de transport indisponibles alors que son siège est très proche de transporteurs.

L'impatience fait agir le CLL plus haut qu'auprès du CRR, à Marseille. Sous son couvert il s'adresse au Ministre du Ravitaillement (18 décembre, 3 pages) et reprend son idée de valoriser sur place le blé produit dans le Var ou livré par les bateaux U.S.

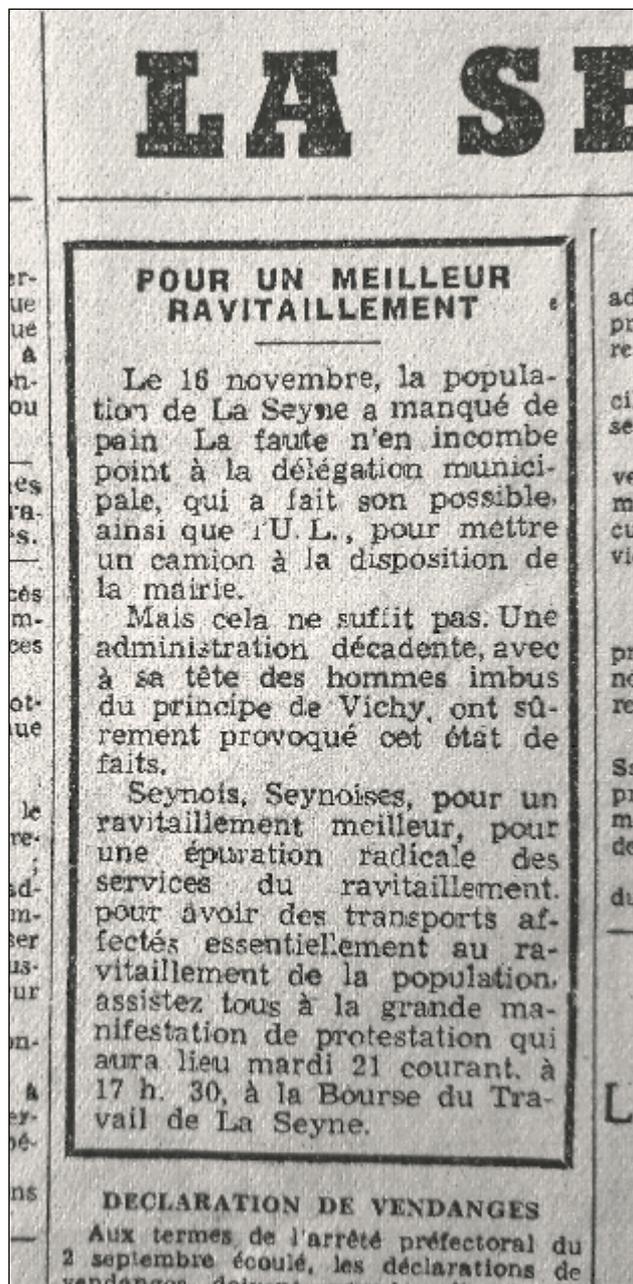
Le 30 décembre, nouveau courrier (2 pages) sur le manque de médicaments, avec des remerciements pour le déblocage du sucre et la mise en œuvre de la suggestion du CLL de procéder à sa distribution par les grossistes généralistes, dont les "coopératives du Midi" présentes à La Seyne qui rayonnent sur tout le Var. Il demande de mettre en demeure *"les entrepositaires, grossistes et succursales des fabriques de produits et spécialités pharmaceutiques"* de livrer en priorité dès demande reçue : en hiver c'est une question de santé publique.

FACE À L'IMPUISSANCE COLLECTIVE UN COMITÉ PUGNACE ET CRITIQUE

Le CLL de La Seyne recherche l'amélioration de tout ce qui concerne le quotidien des Seynois. Il se préoccupe de la restitution des autocars de la société "Étoile" et du retour à l'usage civil des ferries desservant La Seyne : la Marine a restitué *Le Favori* qui a repris son service après réparation d'une voie d'eau et promet le Lagane pour le mois de décembre. Pour *La Mouette* les réparations s'annoncent plus sérieuses. De même le CLL bataille pour obtenir les tuiles nécessaires aux entreprises touchées par les bombardements, mais en vain. Fin octobre déjà il s'indignait que le renflouement des navires obstruant les ports n'ait pas été effectué avec le matériel arrivé d'Algérie : qu'attend la Marine, qu'attendent les autorités alors que le relèvement de l'économie commande d'agir ?

On le devine, au travers de ses interventions en matière de ravitaillement, le CLL s'est battu le dos au mur et avec une autorité limitée. Conscient de l'étendue du problème il veut faire prévaloir des solutions de fond, sans négliger les impulsions immédiates. Mais sur un point important il a joué son rôle d'acteur de transition malgré toutes les difficultés. Il a anticipé les rigueurs de l'hiver 1944, un hiver particulièrement cruel avec des températures de -8 à -10 °C dans le Sud. En alertant et agissant pour des médicaments, des sirops, le lait pour les petits, il a par sa fermeté obtenu des résultats et répondu aux autorités médicales qui signalaient des maladies de carence, résultat d'années de pénuries. En France, durant l'occupation, l'espérance de vie à la naissance recule de 8 ans ! Les interventions redoublées du Préfet Sarie les 2 et 31 décembre 1944 attestent du tragique de la situation du Var. Par ses réunions publiques relayées par la presse et la radio, il appelle à la solidarité nationale, explique le pourquoi des pénuries et demande aux Varois de la patience, annonçant la venue du Ministre du ravitaille-

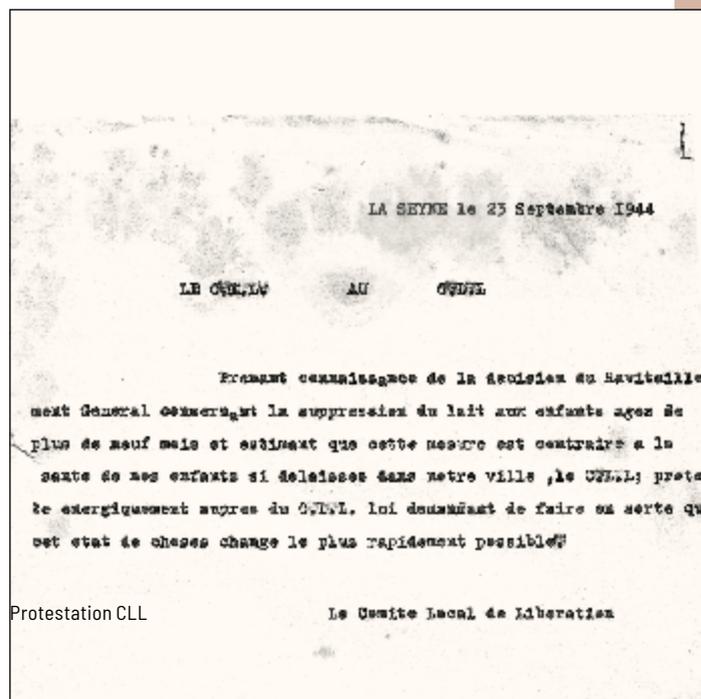
ment Ramadier (alias "Ramadan" et "Ramadiète" dans les caricatures de l'époque). Il n'aura pas plus de succès. Le CLL pouvait-il faire et obtenir plus pour les Seynois ? Les difficultés resteront durablement insupportables. Dès février 45 d'importantes manifestations contre les carences du ravitaillement ont lieu dans le Var et les Alpes-Maritimes, touchés tout particulièrement. Les dernières mesures de rationnement ne disparaîtront qu'en 1949.



Une amélioration du ravitaillement ne pouvait venir que de l'extérieur. Pas de l'Algérie, une des sources possibles de compensation, interrompue après novembre 1942 puis tarie du fait des achats des armées alliées sur place et de mauvaises récoltes. Ce sera donc de plus loin ! À échelle modeste d'abord, avec un plan d'urgence de 8 mois pour la population française négocié par Jean Monnet. C'est ainsi que l'armée américaine livre depuis Marseille une dotation de lait concentré et de lait en

poudre pour les petits Provençaux. Et à grande échelle ensuite par une aide alimentaire US de 160 millions de \$ dans le cadre général du prêt-bail. Un premier *Liberty Ship* accoste à Toulon le 23 février 1945, chargé à 8 500 t, notamment 500 t de riz, 200 t de saindoux, etc. pour la population.

Le CLL s'est battu. Ses courriers aux administrations laissent apparaître son mécontentement. Il n'obtient pas ce qui est nécessaire aux Seynois. Il reste solidaire du Gouvernement du Général de Gaulle, mais ses courriers d'alerte prennent un ton de critique politique implicite.



JANVIER, FÉVRIER, MARS 1945, DES MOIS D'AMERTUME

Si le ravitaillement a beaucoup occupé le CLL pendant les derniers mois de l'année 44, les affaires d'épuration n'ont jamais été perdues de vue. Elles aboutissent enfin, suivies au CLL par la Commission d'épuration constituée du président Bonneau (puis Fraysse) et de MM. Pichaud et Verdagne (puis Mattone). C'est une des tâches assignées à tous les Comités de Libération : arrêter les suspects de collaboration. Pour les résistants, l'épuration est affaire d'éthique, revenir aux valeurs de la République, et de justice, sanctionner les traîtres. "Le pays un jour connaîtra qu'il est vengé" anticipe de Gaulle en août 1943. Plus prosaïquement dit par le CNR : régénérer le pays, châtier les traîtres et les trafiquants du marché noir, confiscation de leurs biens, impôt sur leurs gains illicites. Commencée dans la clandestinité par le repérage des collaborateurs virulents, les courriers d'avertissement et la publication de listes dénonciatrices dans les journaux clandestins, l'épuration se terminera devant les tribunaux bien après la fin des travaux du CLL.

L'ÉPURATION À LA SEYNE : PLUS DIFFICILE QU'AILLEURS ?

L'épuration avant et pendant la Libération, les outils juridiques prévus

Les premières épurations sont des faits de guerre, lorsque des résistants ripostent : des collaborateurs auxiliaires de la police et de l'armée d'occupation sont abattus. Cette contre-répression connaît deux exemples à La Seyne, deux échecs. L'un contre Sartori, chef de la milice locale, souvent "en mission" contre des maquis (en Auvergne notamment) qui tombe nez à nez avec deux exécuteurs mal préparés : il s'en tire. L'autre est une erreur, une confusion d'adresses. Le cafetier du bar près de l'église paye pour celui du bas du marché.

Deux autres exécutions ont lieu dans le temps périlleux qui voit les Allemands repliés sur leurs points fortifiés et les forces françaises de la 1^{ère} armée batailler encore dans Toulon. Les FFI-MUR font des prisonniers allemands, se saisissent de collaborateurs. Au total une quarantaine de personnes arrêtées sont enfermées dans une vieille mesure aux "Quatre chemins de Bastian". L'attaque contre le commissariat et l'exécution des inspecteurs Brès, Franceschini et de l'agent Marcoul provoque la décision, à valeur de dissuasion pour la Wehrmacht, d'exécuter Muller, un espion d'origine allemande qui face à la mort revendiquera son appartenance au III^e Reich, ainsi que Giordan, le cafetier délateur épargné par erreur. Un Italien, ami d'un fasciste en fuite est aussi exécuté par les FFI. Les possibles actions de même nature des FTP ne sont pas renseignées. La tonte de femmes accusées d'avoir fréquenté les allemands ne peut être assimilée à l'épuration pré-judiciaire. De telles exhibitions ont aussi lieu à La Seyne, se terminant devant la permanence des MUR, à *La Frégate*. Les FFI, étonnés de voir des personnages armés inconnus organiser ces défilés spectaculaires, y mettent fin.

Les exécutions pré-judiciaires ne sont pas improvisées. Décidées par les chefs résistants, elles s'apparentent à des verdicts de cour martiale. Elles sont restées peu nombreuses à La Seyne. Une affiche signée début octobre par le Préfet Sarie stigmatise les arrestations, réquisitions, perquisitions, toutes illégales lorsqu'elles ne sont pas décidées officiellement. Il annonce le fonctionnement prochain des institutions appropriées, les Cours de Justice. L'autorité civile républicaine est de retour et avec elle l'État de droit.

Créées en octobre à Draguignan (première session le 5) puis à Toulon (première session le 16) sur le modèle des Cours d'Assises, les Cours de Justice jugent les crimes graves de collaboration, les dénonciations, tortures, meurtres. Les condamnations relèvent du code militaire (trahison, intelligence avec l'ennemi...), les peines sont la prison ou la réclusion, les travaux forcés, la mort. Leurs Chambres civiles condamnent les collaborateurs de second rang à l'indignité nationale. Leur verdict, la dé-

gradation nationale, prive les responsables actifs des groupements vichyssois de leurs droits civiques : élire et être élu, appartenir à la fonction publique, etc.

Le but de cette peine est d'empêcher les collaborateurs de nuire aux nouvelles institutions et à la République qu'ils ont combattue. La simple adhésion politique, sans acte nuisible (propagande antijuive par exemple) est peu condamnée.

Le CDL désignera 12 Seynois pour être jurés, 3 membres du CLL (Frayssé, Mattone et Peyre), 4 de la Délégation Municipale (Chenez, Pratali, Long et Peiré) et 5 citoyens (M^{me} Armand, MM. Andrieu, Chenivresse, Courriou, Martin).

Dans le Var ces juridictions disparaissent fin novembre 45 et confient leurs affaires pendantes à la Cour de Justice d'Aix qui prend le relais. En pratique les collaborateurs repérés et arrêtés sont détenus en prison (dont Sainte-Catherine à Toulon) ou dans des camps d'internement (Bandol, Hyères). Début décembre 44 des commissions de criblage interviennent pour contrôler les motifs de détention et proposent au Préfet d'élargir les personnes non concernées. En février 45, le Préfet fait accélérer leur travail.

Quelle place du CLL dans l'épuration à La Seyne ?

La contribution du CLL à l'épuration peut s'apprécier selon l'état des personnes mises en cause : suspect, interné ou accusé.

- **Suspects** : le CLL a produit des listes de Seynois collaborateurs (60 membres du SOL, 21 de la Milice, 3 Francs-Gardes). Avec les noms de 17 personnes "convaincues de la doctrine milicienne", le total est de 101 suspects "antinationaux". Ces listes sont reconstituées et imprécises, celles établies par les groupements eux-mêmes ont échappé au CLL. Sont mentionnés en plus 23 cas divers, commerçants, responsables municipaux, et autres. Le total des suspects de collaboration du CLL se monte à 124.
- **Internés** : parmi tous ces suspects combien de Seynois ont été arrêtés ? Les services du Commissaire de la République ont publié le 16 décembre 44 la liste des internés pour le Var. Parmi 885 noms, 47 sont soigneusement pointés au crayon rouge dans le Bulletin officiel reçu par le CLL (à destination de M. Frayssé, comme pour les délits commerciaux). Ce sont les internés seynois répertoriés selon leur lieu d'arrestation, à La Seyne ou ailleurs.
- **Accusés** : dans la population suspecte internée, combien d'individus jugés ? Au total les instances d'épuration auraient examiné 46 dossiers seynois et condamné 30 individus. Ces chiffres, peu assurés, sont un minimum.
- **En Cour de Justice**, on compte 15 jugements : deux condamnations à mort par contumace, cinq aux travaux forcés de 15 ou 20 ans, cinq à la prison de 3 ou 5 ans plus trois cas particuliers : un Seynois a été jugé dans

l'Hérault, un autre par le Tribunal maritime, un dernier écope de 3 mois de prison, peut-être sans relation avec l'épuration. Les contumaces visent des personnages majeurs en fuite, le Maire vichyste Galissard et le chef de la Milice locale Sartori.

- **En Chambre civile** on compte 15 jugements (peut-être 17) présentant toute la gamme des durées de dégradation nationale, soit pour 14 cas renseignés : 6 fois à vie, 2 à 20 ans, 4 à 10 ans et 2 à 5 ans, avec des peines complémentaires : confiscation des biens, interdiction de séjour (dans le Var ou dans les trois départements de la côte).
- **Sans condamnation**, les dossiers sont au nombre de 16 : une grande majorité de classements sans suite, 1 non lieu, 2 acquittements et une réhabilitation de dégradation nationale (acte de collaboration compensé par une contribution résistante).

Que nous apprend la comparaison de ces résultats seynoïses avec l'épuration dans le Var et dans le pays ?

	Population	Condamnés	Pour 1 000 habitants
France	40 290 000	95 400	2,3
Var	400 000	375	0,9
La Seyne-sur-Mer	27 000	30	1,1

Un premier constat, à considérer avec prudence : la proportion de Seynois condamnés est comparable à celle du Var, les deux étant inférieures au résultat national de l'épuration.

Ce constat est susceptible d'interprétations. On peut se satisfaire d'une épuration seynoïse dans la norme du Var ou, comme le CLL, l'estimer loin des critères de la Résistance, et ceci dès les internements.

La première interprétation renvoie au "Var Rouge" de l'entre-deux guerres, à son histoire sociale et politique et à ses votes de gauche, le rose se teintant de rouge en 1936, avec deux députés communistes sur cinq. Un contexte a priori peu favorable à une implantation profonde et durable de l'idéologie et des organisations vichystes, liberticides, racistes, pro-allemandes.

La Seyne avec ses partis, ses élus locaux de gauche (SFIO depuis novembre 1919), avec les *Forges et Chantiers de la Méditerranée* et leur forte population ouvrière, leurs syndicats, participe de cette tradition populaire ancienne et bien ancrée. Un même niveau d'épuration à La Seyne et dans le Var, inférieur au niveau national, ne choque pas.

On ne sait rien de ses raisonnements, mais le CLL s'est senti désavoué par les libérations de suspects internés. Il s'est entouré pourtant de quelques précautions. Une épaisse liasse de dénonciations présente dans d'autres archives de P. Fraysse nous apprend que sans témoignage supplémentaire elles n'ont pas été suivies d'effet.

Le CLL convoque certains "accusés", par exemple un ingénieur des FCM "responsable de déportations" mais qui a œuvré simplement pour la Croix-Rouge !

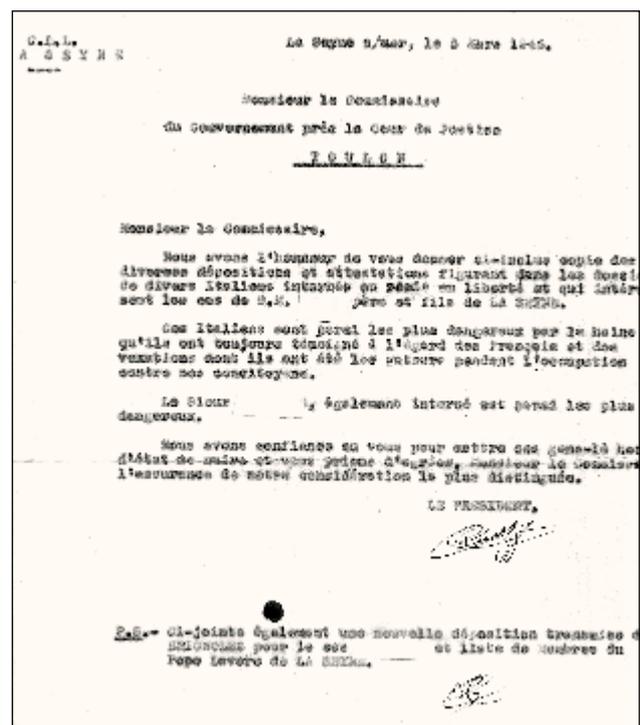
Le CLL s'est-il mépris, n'a-t-il pas procédé à un ciblage trop large des suspects, entraînant une réaction de la commission de tri, du CDL ou de la Cour de Justice de Toulon ?

L'épuration locale et la fausse piste des "Italiens"

Le CLL a mis beaucoup d'énergie à traquer comme fascistes des Seynois aux noms italiens. À La Seyne, l'immigration italienne évolue avec la production du chantier naval sans poser de problème aigu. Assez constance avant 1914, elle reflue avec la crise de 1929. Y a-t-il eu parmi les Italiens de La Seyne beaucoup de fascistes dignes de l'épuration ? La question prend en 1944 une dimension inquiétante.

Dès septembre 1944, le CLL a provoqué des arrestations préventives de commerçants, dont de nombreux italiens, avec mise sous séquestre de leurs biens. Parmi eux des épiciers, des boulangers italiens sont visés au motif de fraude et de marché noir, qu'ils soient naturalisés ou pas. S'ajoute un autre soupçon, celui d'un réseau mussolinien d'espionnage après un procès verbal de Police du 13 octobre 1944. Soupçon qui se mue en une hantise de 5^e colonne, longue à disparaître.

Le CLL est opiniâtre dans son accusation. En mars 1945 encore, après "un meeting de 2 000 personnes", il demande au ministre de la Justice l'envoi urgent d'une commission d'enquête sur les dossiers d'épuration d'étrangers non pris en considération. Jusqu'en mai le Comité manifeste une vive hostilité à certains Italiens. Il trouve des échos intéressés : le syndicat des patrons boulangers l'appuie... contre les boulangers italiens.



Courrier de P. Fraysse

Les petits commerçants "italiens" sont-ils plus coupables que les autres ? Il est vrai que l'occupation italienne a ulcéré les Provençaux. De nombreux maires du Var ont rédigé des rapports sur le pillage nocturne des récoltes par les soldats italiens, sur les rixes, les vols, les grossièretés de comportement. En ville certains commerçants italiens obtenaient des protections officielles leur évitant des poursuites, les encourageant à de nouveaux trafics et abus. Il y a donc une base objective à l'hostilité anti-italienne.

Pourtant le Comité de Libération et la population devraient se sentir proches de l'Italie nouvelle. En Corse, la volte-face de régiments entiers a facilité la reconquête française. Dans le Var, 900 soldats italiens ont rejoint les maquis, 1 200 autres, non fascistes, sont travailleurs libres et bien appréciés pour tous les travaux urgents. L'"*Italien*", bouc émissaires de ces quatre années dures ?

CONTROVERSE NATIONALE ET BILAN DU CLL

Dès octobre 1944 une campagne politique contre l'épuration en général et les FTP en particulier peut déjà nourrir l'amertume du CLL. On aurait massacré 100 000 Français au moins (toutes les enquêtes ultérieures confirment 11 000 victimes). En novembre, décembre, l'objectif d'une épuration sévère et rapide a trouvé ses limites. Aux réticences politiques de De Gaulle au nom de l'union des Français s'ajoute une réalité institutionnelle, les moyens de l'administration judiciaire, affaiblie par sa propre épuration, bousculée par le volume des dossiers et la nouveauté des procédures. L'affaire devient durablement politique et polémique, non sans mise en cause de la résistance populaire.

Quelle est la source des difficultés propres au CLL dans sa pratique de l'épuration ?

Il affronte ce que le CDL n'aborde pas, une "collaboration" vivement perçue par la population : petitement politique, la fréquentation des voisins mussoliniens ; petitement économique, le favoritisme et les triches de certains commerçants italiens à l'époque de l'occupation italienne et après. Petites certes mais toutes répétées, ressenties par une population qui en 1944 est à bout, qui n'oublie pas, qui veut des sanctions. Car bien que petite leur pratique était publique. Et cette épuration de première ligne, le CLL l'aborde avec de faibles moyens de preuve, bien loin de ceux des réseaux NAP (noyautage des administrations publiques) mobilisés de longue date par les CDL, ou ceux des appareils de sécurité avec leurs dossiers disponibles (la Sécurité Militaire de l'armée, les RG de la police). Ceux-ci, documentés dans la durée et en la forme administrative, concernant des personnages plus importants que l'épicier longuement abusif ou l'adepte du fascisme toujours actif, ont été davantage pris en compte par la Justice. En réaction le CLL ne veut pas croire que ses suspects, tels que désignés par les

Seynois et lui-même, ne correspondent pas à l'attente officielle.

Au bilan, politiquement, l'irritation ressentie avec les affaires d'épuration s'ajoutant aux déconvenues sur le ravitaillement, le CLL devient très critique sinon oppositionnel. Et il l'écrit avec émotion : si ses courriers d'alerte se perdent, "que deviennent les résistants, leur bataille, le programme du CNR ?".

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE : LES VISIONS PROGRESSISTES DU COMITÉ

La dernière manifestation d'une Résistance s'exprimant avec élan et esprit fut l'Assemblée Nationale des Comités Départementaux de Libération, réunie par le CNR à Paris les 15 et 16 décembre 1944.

AVANCER DANS LA VOIE DU PROGRAMME DU CNR

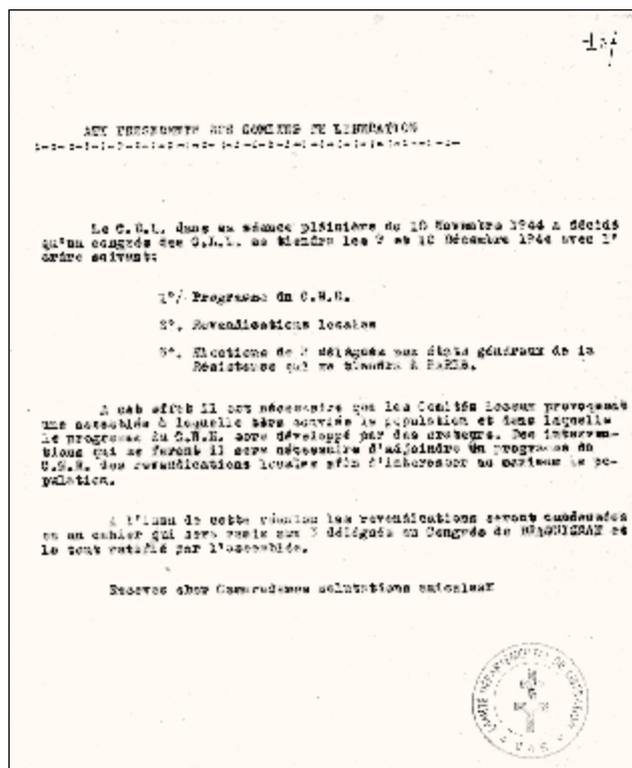
Elle s'y retrouve en convergence pour déplorer la lenteur de l'épuration, prêter un vibrant serment d'unité, souligner par une motion tout l'intérêt des listes uniques aux élections municipales. Elle appelle aussi à la réunion d'"*États Généraux de la Renaissance Française*" devant se terminer le 14 juillet 1945 à Paris. Des "*cahiers de doléance*" sont attendus de toutes les communes du pays aux bons soins des CLL et CDL. Qu'en attendent les 1 800 délégués varois de décembre ?

La résistance intérieure souhaite ouvrir avec tous les citoyens un débat sur la République future pour laquelle elle s'est battue. C'est le volet politique et institutionnel des états Généraux, en prévision des élections de l'assemblée constituante d'octobre 45. D'autre part elle veut apprécier les attentes des français concernant la reconstruction. C'est leur volet économique et social. Les doléances sur ces deux points devront être formulées pour restitution lors des États Généraux.

Enfin, par la date et par l'appellation de l'initiative, la Résistance s'identifie à l'élan révolutionnaire de 1789 et au 14 juillet, interdit de commémoration sous Vichy. Elle veut rappeler sa présence et son programme politique - celui du CNR - à l'approche de cette nouvelle République. Cette mobilisation patriotique se vérifie au CLL de La Seyne, très actif. Au CDL, sitôt revenu de Haute-Savoie, Toussaint Merle, futur maire PCF de la ville, se voit confier l'affaire des États généraux dans le Var.

Dans le département, CLL et communes, organisations résistantes et professionnelles répondent en patriotes à l'invitation de contribuer. En décembre d'abord pour la réunion départementale des CLL, en juin ensuite avant les États Généraux à Paris.

Au bilan, 78 communes sur 151 forment leurs doléances. Un niveau de contribution exceptionnel.



Appel à préparation des États Généraux

L'AVENIR PAR LES JEUNES ET LA RECONSTRUCTION

Présentées par Pierre Fraysse, les "doléances" seynoises sont adoptées le Jeudi 12 juin 45 lors d'une assemblée populaire dans la grande salle de la Bourse du travail. Une délégation à l'Assemblée Départementale des États Généraux y est élue. Le document adopté à La Seyne comporte 13 pages hétérogènes, résultat probable d'un long travail collectif enrichi de contributions multiples : pas de thème privilégié et approfondi, mais des demandes et des suggestions qui vont des séquelles de la guerre à la future recherche scientifique nationale. Les six premières pages concernent le programme du CNR, ce que l'on en attend et espère au plan politique. La suite, centrée sur le local, veut préparer l'avenir de manière concrète et capte davantage l'attention.

L'investissement prioritaire va à la jeunesse : relèvement de toutes les écoles détruites (avec proposition d'ajout de nouvelles). Transformer l'école des filles de Curie en collège pour jeunes filles. Ajouter des classes de 1^{ère} et de 2^{nde} à l'école Martini pour préparer le Bac. Revendication d'une scolarité obligatoire et gratuite jusqu'à 17 ans, avec médecine scolaire, développement du sport scolaire autour d'un stade municipal qui manque, accès aux sports d'hiver. Maisons des Jeunes. Apprentissage d'une langue universelle (alors l'esperanto). Création de crèches municipales.

Ces projets rappellent le Front Populaire par leur ton,

mais en plus concret, plus audacieux, par les effets conjugués de l'urgence, une ville à refaire et la perspective de paix ouverte par la reddition allemande qui approche.

D'autres contenus surprennent par leur précision toute professionnelle ou par leur anticipation. Ainsi de la politique du logement : "Locatif pour tous... construit par les communes et départements... Prêts à taux faibles (1 %)... Zones pavillonnaires (diverses mesures de maîtrise)... Reconstruction, innover par la normalisation technique dans le bâtiment pour réduire les prix de revient, éviter les formules d'entreprise générale avec des profits scandaleux... avec des préoccupations d'aménagement : pour l'équilibre ville-campagne, effort d'équipement et de valorisation de bourgs restructurants... et d'écologie : reconstituer des forêts par nécessité climatique, hydrographique, économique". L'anticipation peut aller loin : "le droit de vote à 18 ans" devra attendre 29 années encore. "L'élection des représentants de la Société des Nations par les élus du peuple" demeure une utopie digne d'intérêt.

À la fois pratiques, modernistes, prospectives, ces doléances font corps avec les créations sociales de la Libération, les avancées en planification et aménagement, la nationalisation des banques de crédit et reflètent l'aspiration à une vie "droite et rigoureuse" où "le travail est au service d'une société bâtie pour l'humain".

Initialement prévu le 10 juin 1945 dans le Théâtre de Toulon, le rassemblement départemental est reporté au 24, par manque problématique et significatif de public. La délégation seynoise est importante, 28 personnes ; 18 citoyens et 10 personnalités (CLL, délégation municipale dont MM. Fraysse et Peyre, membres des deux instances). On déclarera finalement 800 présents, puis 1500 lors de la soirée de clôture, sur une "plage de la Liberté".

Qu'aurait été la foule portée par une dynamique d'union ? Une délégation de 20 varois est élue pour le déplacement à Paris au Palais de Chaillot. À l'issue de leurs travaux parisiens, les États Généraux préconisent une Assemblée Constituante souveraine, contre l'avis de de Gaulle, soupçonné de plébiscite. La désunion politique est publique. Si les États Généraux de 1945 ont connu une suite locale, c'est bien à La Seyne, dans les équipes bâtisseuses de Toussaint Merle et dans leur volonté de réalisation pendant les mandats successifs.

LE COMITÉ LOCAL DE LIBÉRATION DE LA SEYNE : UNE HISTOIRE ÉPHEMÈRE, UN IMPACT DURABLE ?

Le CLL de La Seyne a assuré avec détermination ses trois missions, la délégation municipale, le ravitaillement, l'épuration, et a multiplié des interventions diverses, concernant des individus comme des institutions. Son noyau permanent de sept membres a varié,

s'entourant de quelques présences peu intervenantes pour compenser des départs. L'influence de P. Fraysse épaulé par J. Campodonico demeure sensible jusqu'en mars et la fin des cahiers de notes, mais avec un poids croissant du PCF qui se manifeste par l'entrée de membres de la Jeunesse communiste ou des Femmes de France. Le PCF est auréolé de la résistance au sein des chantiers et du succès de l'insurrection sans armes du 14 juillet 1944 : les ouvriers désertent les ateliers, c'est la fin des productions pour l'Allemagne. Les conceptions du syndicalisme clandestin de la CGT réunifiée ont impressionné : revendications immédiates / rassemblement contre la collaboration économique / mobilisation par l'action / engagement armé pour ceux qui y sont prêts.

Les faibles réactions officielles aux courriers du Comité témoignent de l'érosion de son audience en 1945. Son cas n'est pas isolé, le rôle de la résistance s'achève. Le Comité Départemental de Libération de même évolue après l'été 1945 vers un rôle de mémoire de la Résistance, étape précédant les associations représentatives. Certains de ses membres optent pour un rôle politique. Les Commissaires de la République s'effacent progressivement. À Marseille, l'actif Raymond Aubrac est remplacé dès la fin janvier 1945. De la Résistance ne demeurent plus bientôt que les Préfets qui en sont issus, mais dans un rôle classique de relais des ministères. Le souvenir des beaux jours de la Libération s'éloigne. Le pays meurtri, fatigué par des conditions de vie très dégradées - en logement, ravitaillement, déplacements - peine au quotidien. Et à La Seyne les destructions sont importantes.

Le CLL a exercé une action reconnue de septembre à novembre 1944 et a perdu de son autorité en 1945, le mois de décembre faisant charnière. Il a imposé ses vues dans l'affaire précoce de la Délégation Municipale en septembre, a lassé sur le ravitaillement en décembre. Ultérieurement, sur l'épuration, il est isolé non seulement sur la question des "Italiens", mais plus généralement sur son insistance à vouloir aboutir. Cette question provoquera d'ailleurs la seule divergence publique entre composantes du CLL par une prise de position communiste.

Une intervention du CLL au tout début septembre 1944 situe bien son rôle. Il mandate des résistants des Forges et Chantiers de la Méditerranée auprès de leur direction pour une entrevue sur l'avenir immédiat.

J. Campodonico et P. Vidal les accompagnent mais c'est ce dernier qui intervient. Il demande le versement des salaires malgré la démolition quasi générale de l'outil de travail et plaide pour un début de reconstruction avec les moyens du bord. Le conseil d'administration parisien en décidera favorablement, tous les salaires seront assurés. Le CLL a ainsi provoqué, dans l'urgence et avec son autorité toute neuve, le processus de redémarrage économique. Populaire, patriotique, il a été un organe

de transition entre la guerre et la paix, la boussole d'une ville vers son renouveau. Comme pour d'autres CLL, on pourrait résumer ainsi sa fonction.

Il a critiqué, protesté mais ne semble pas avoir ôté sa confiance à ses interlocuteurs institutionnels. Les divergences seront réglées lors des élections. L'unité d'action du CLL se poursuivra au sein des conseils municipaux, à l'exemple des participations de Pierre Fraysse, d'Étienne Peyre dans des listes communistes qui se veulent fidèles à la fraternité de la Résistance.

Le CLL de La Seyne a vécu moins de sept mois et en dépit de ce court temps a été apprécié par J.-M. Guillon, historien de la Résistance dans ce département, comme "l'un des plus actifs du Var". Il a relancé une tradition de combativité politique des Seynois qui s'est tout particulièrement exprimée lorsqu'il a fallu maintenir l'outil de la prospérité locale, vingt ans après lui, lors des difficultés des FCM en 1966.

Son rôle civil mériterait aujourd'hui d'être rappelé lors des commémorations de la Libération et son existence évoquée aux lieux de ses réunions, sur une façade du restaurant *La Frégate*, situé en face de la Mairie et au 7, rue Parmentier où une plaque aujourd'hui disparue signalait ses premiers contacts clandestins.

REMERCIEMENTS

Cette étude ne serait pas ce qu'elle est sans....

- La décision de **Geneviève Campodonico**, fille de Jean le secrétaire du CLL, de se dessaisir des archives conservées par son père pour en permettre l'exploitation par *Histoire et Patrimoine Seynois*, puis d'en autoriser le dépôt dans des archives publiques.

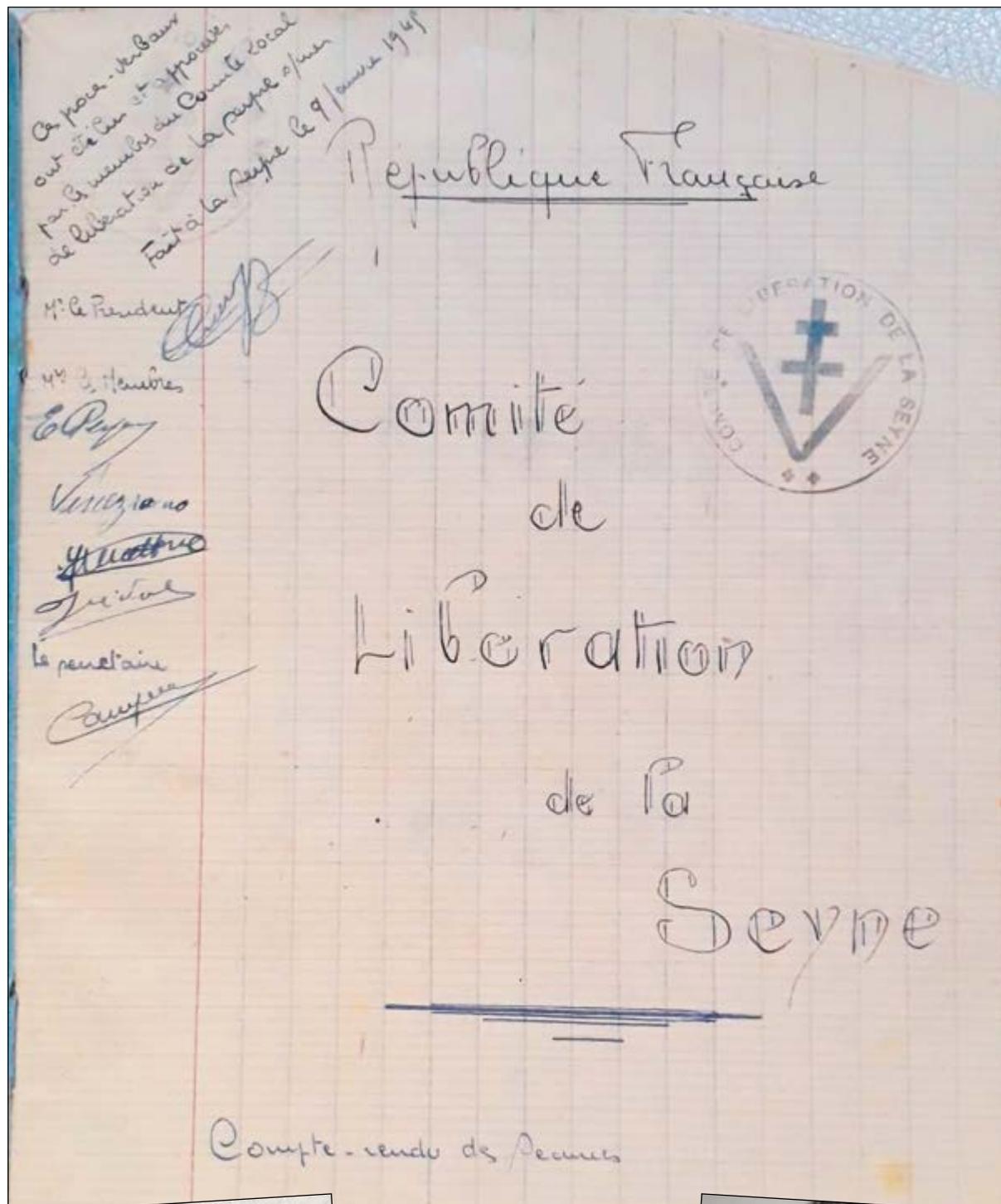
- **Les historiens du Var** et chroniqueurs de la ville de La Seyne :

- **Jacques Girault** pour "*Le Var rouge, Les varois et le socialisme de la fin de la première guerre mondiale au milieu des années 1930*" et pour ses innombrables biographies de militant-e-s du Var dans le Maitron.

- **Jean-Marie Guillon**, pour "*La Résistance dans le Var : essai d'histoire politique*" et pour ses articles sur la Libération, ses évolutions politiques en 1945, la xénophobie anti-italienne,

Tous deux agrégés d'histoire ont bien voulu intervenir dans ce travail par leurs conseils.

- **Marius Autran** et **Alfred Chessa**, deux Seynois disparus, acteurs de la Résistance et de la Libération, chroniqueurs de l'histoire de leur ville. Marius Autran, membre du Comité de Libération, a publié nombre d'ouvrages sur La Seyne. Alfred Chessa, secrétaire MUR du Président du CLL, a témoigné sous le nom de Fred Marras des engagements d'un jeune dans : "*1939/45 Dans la tourmente de la ville*".



Pierre Fraysse



Jean Campodonico

Cahier de compte-rendu
 tenu par Jean Campodonico

Claude Majastre

VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES

à Six-Fours et Sanary durant la Seconde Guerre mondiale

INTRODUCTION

Plus de soixante personnes sont décédées sur les territoires six-fournaïens et sanaryens au cours de la seconde guerre mondiale, victimes des bombardements ou des mines posées par les Allemands. S'appuyant sur les informations fournies par les archives départementales et municipales, sur la presse régionale également, notre étude s'efforce d'établir un bilan, sans doute non exhaustif, des victimes civiles et militaires à Six-Fours et Sanary.

Tous les cas ne seront pas présentés dans cette étude. Les graphes représentant les nombres de victimes en tiendront compte.

1 / VICTIMES DES BOMBARDEMENTS

LE PREMIER BOMBARDEMENT SUR LA RÉGION DE TOULON

Après la déclaration de guerre de l'Italie à la France, la première victime à Six-Fours, suite aux raids de l'aviation italienne (bombardiers FIAT BR20), les 12 et 13 juin 1940 sur Toulon et sa région est Jean Ainardi, victime collatérale des tirs de la défense anti-aérienne française du fort de Six-Fours (DCA)¹.



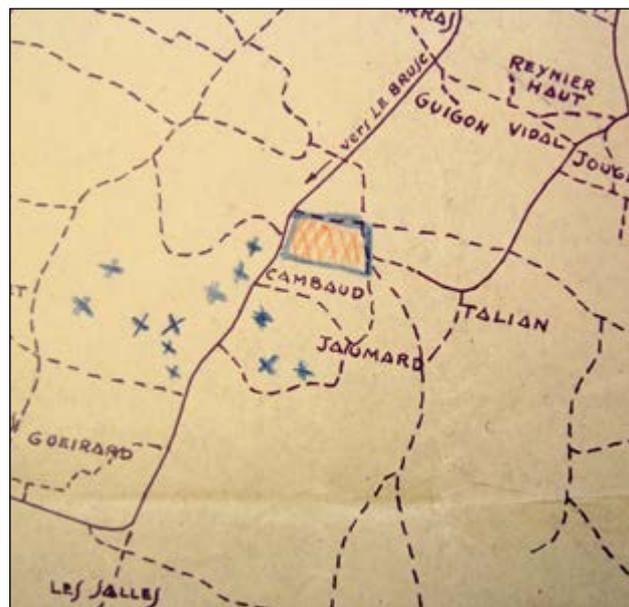
Bombardier italien FIAT BR20 (Le Fanatique de l'Aviation).

À cette seule exception, toutes les victimes sont provoquées par les bombardements américains effectués à partir de novembre 1943, jusqu'au mois d'août 1944, visant tout particulièrement Toulon et sa base militaire abritant des sous-marins.

Bombardements attribués à l'époque par tous les rapports des Renseignements Généraux sur Toulon et sa région aux "Anglo-Américains" alors qu'aucun avion bri-

tannique n'est venu bombarder la région à ce moment-là. Bombardements particulièrement destructeurs qui, à quatre reprises, touchent Six-Fours et Sanary.

Lors du quatrième bombardement de Toulon, le 11 mars 1944, une vingtaine de bombes tombent dans la campagne six-fournaïse faisant quatre blessés parmi la population. À Cambaud, dans un des quartiers Sud de la commune, sept bombes détruisent une batterie allemande de projecteurs faisant sept victimes parmi l'occupant.



Quartier Cambaud. Relevé des points de chute.
(Archives départementales du Var. ADV cote 2 W 69).

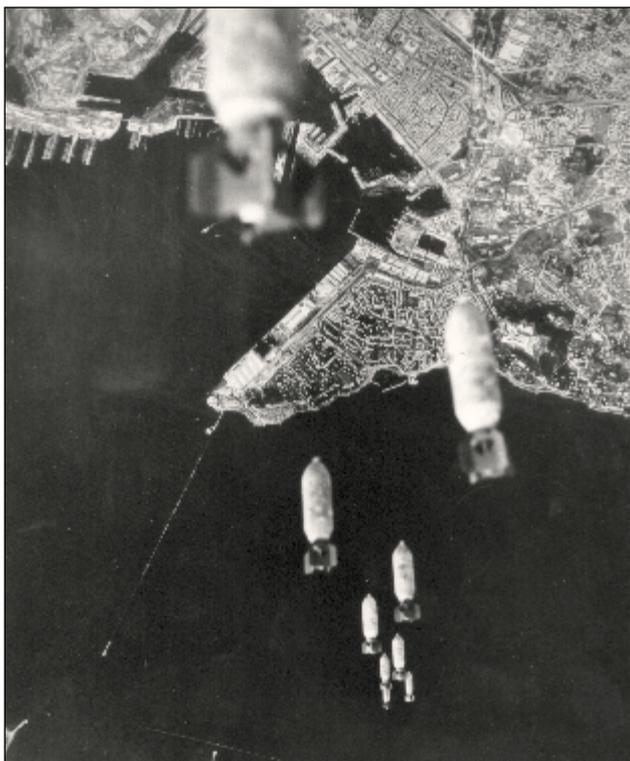
Le 29 avril 1944 (cinquième bombardement de Toulon), 30 bombes s'abattent sur Six-Fours (dont 7 non éclatées). Elles atteignent plusieurs maisons dont un hôtel, (*L'hôtel de la plage*), quartier des Lômes, où travaillaient des personnels requis par les troupes d'occupation. Quatre personnes sont tuées : Giacomini Albert, âgé de 23 ans, Gibelin Marcelle, âgée de 17 ans, Gottoli Rina, âgée de 44 ans, Rosini Pierre dont le cadavre est découvert quelques jours plus tard dans les décombres d'une maison. Trois personnes sont blessées : Blanc Carmen, Charrier Marius, Faure Thérèse². Six bombes tombent également sur le quartier de la Coudoulière³ n'occasionnant aucune victime, mais provoquant un incendie.

2/ Archives Départementales du Var. ADV 2 W 69

3/ Coudoulière aujourd'hui.



Hôtel de la plage détruit lors du bombardement.
(Carte postale ancienne, collection de l'auteur).



Bombardements du 29 avril sur Toulon
(Source Imperial War Museum. Londres).

Ce même 29 avril 1944, 30 bombes tombent à Sanary sur le quai du port et à Port-Issol, Trois bombes tombent à l'entrée de la ville, derrière la nouvelle poste et à Pierredon. Trois personnes sont tuées : Nègre Fortuné âgé de 20 ans, Dumas Charles, 32 ans, Pitot Joséphine née Marin, 49 ans. Onze personnes sont blessées, dont le directeur de l'usine Romain Boyer, Monsieur Voch, ainsi que Barthes Marguerite, Cavet Adrien, M^{me} Desognes, Mingeot Josette, M. Maitral, Masselot Antoine, Petitberghien Christian, M. Dufour, M. Guenot.

Les 13 et 14 août 1944, Sanary est bombardé par le 42^e Bomber Wing (avions type B26, Marauder)

Le 13 août, vers 7h30 un premier bombardement est opéré sur Sanary, Falempin Joseph et son épouse Paule résidant à la villa *Lou Gardian*, quartier de la Gorguette, sont tués.

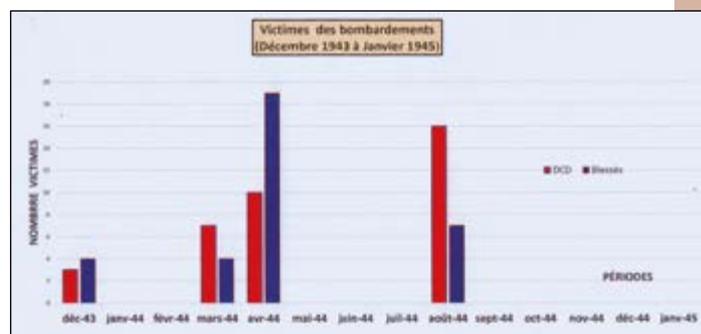
Vers 8h30, un deuxième bombardement touchant cette fois le quartier de la Baou atteint la propriété de M. Bard, "*La pierre blanche*". Neuf personnes perdent la vie : Roger Lecomte, son épouse Lucienne, leur fille Odette, De Chazal Antonia, Fiolle Émile et son épouse Cécile, Codur Laurence, Scaletta Nathalie, Rauzy Philomène⁴.

Le 14 août 1944, vers 10h15, le quartier Mortier est à son tour touché. Trois personnes d'une même famille sont tuées : Chiotti Lucie Laure, Chiotti Marthe, Chiotti Anne-Marie ainsi que Garnero Jean-Esprit, du quartier Bayle à Six-Fours et Jauffret Joséphine. Ainsi, au cours de ces deux journées seize personnes sont tuées.



Reconnaissance aérienne, suite aux raids des 13 et 14 août.
Visualisation des points d'impacts. Source IWM

BILAN DES VICTIMES DES BOMBARDEMENTS



Bilan des victimes des bombardements.

Ce bilan ne tient pas compte des victimes six-fournaises et sanaryennes décédées lors du bombardement du 29 avril à La Seyne ainsi que du drame de l'émissaire le 11 juillet 1944⁵.

Entre Six-Fours et Sanary on dénombre une quarantaine de personnes décédées pendant cette courte période de décembre 1943 à août 1944.

.....

⁴ / Archives municipales de Sanary.

⁵ / Le 11 juillet 1944, alors que l'émissaire commun de La Seyne était en construction et servait d'abri lors des bombardements, 101 personnes y trouvent la mort.

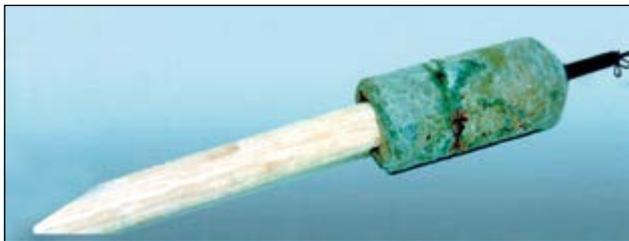
2 / VICTIMES DES MINES

Dans le cadre d'un éventuel débarquement allié sur les littoraux de Six-Fours, Sanary et Bandol et de la réalisation par l'occupant du "mur de la Méditerranée", d'importantes destructions sont exécutées (terrains entièrement rasés, maisons détruites le long des côtes et en profondeur dans les terres). À Six-Fours, la colline des Lômes, l'avenue de la Mer et les habitations jusqu'au Bruscat sont rasées et les terrains minés⁶.

Deux types de mines sont utilisées :

▪ **Les mines anti-personnel (les stockmines) :** cylindre de béton creux contenant la charge explosive surmonté d'un détonateur.

Ces mines sont réunies entre elles par de fins câbles attachés aux détonateurs. Ce cylindre en béton armé contient une centaine de débris métalliques qui lors de l'explosion constituent une sphère d'éclats mortels.



Modèle de mine anti-personnel (stockmine) - © DR

▪ **Les mines anti-char de forme cylindrique plate (les Tellermines)** d'environ 32 cm de diamètre, prévues pour exploser au contact d'une charge supérieure à 50 kg. Leur effet destructeur provoque dans le sol un cratère de 50 cm à un mètre de profondeur et soulève le véhicule hors de sa route.

Dans ses *Souvenirs de l'occupation allemande*⁷, l'auteure sanaryenne Jacques Verd, note : "Les Allemands les perfectionnèrent et en inventèrent différents modèles, les unes allongées, d'autres rondes ou en forme de calebasse etc. chacune ayant sa destination ; les grosses anti-char ; les petites contre les piétons... Chaque champ avait son tracé propre".

LE PREMIER ACCIDENT DE MINES SURVIENT DURANT L'OCCUPATION ITALIENNE⁸

Le premier accident de mines survient durant l'occupation italienne.

Alors qu'ils les manipulent dans un champ à Six-Fours, quartier Bois, le **24 mai 1943**, deux mines explosent et blessent grièvement trois soldats italiens, ne faisant aucune victime civile.

6 / 60 000 mines seront retrouvées après la Libération sur le territoire de la commune. (Attribution de la Croix de Guerre).

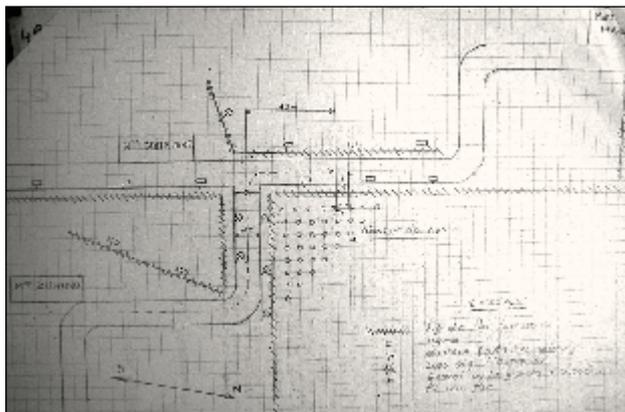
7 / Édition : Librairie REBUFA, 21, rue d'Alger, Toulon, 1951, par Madame Brun-Jarret (Jacques Verd).

8 / De décembre 1942 à septembre 1943.



Soldats italiens en garnison à Six-Fours. © DR

Le jeudi 16 mars 1944 vers 17h, au Cap Nègre, le garde champêtre Chaldoreille Fernand, âgé de 51 ans, heurte un fil qui traînait sur le chemin, provoquant l'explosion d'une mine placée dans un champ de vignes. Gravement blessé, relevé par des militaires allemands, il est transporté à l'hôpital Sainte-Anne à Toulon⁹ au moyen de la voiture automobile du curé de Six-Fours.



Plan du quartier du Cap Nègre (ADV. Cote 1625 W art 2)

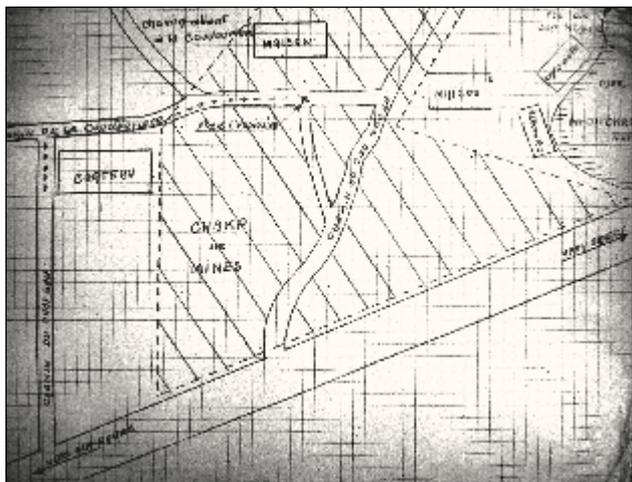
Le mardi 4 avril 1944, 16h30 au quartier de la Coudourière, Roubaud Edmond, 21 ans, empruntant un raccourci pour rejoindre ses camarades requis civils, fait sauter deux mines dans une zone truffée de ces engins, près des usines Romain-Boyer. En enjambant des fils de fer barbelé il actionne le dispositif de déclenchement des mines¹⁰.

Il est grièvement blessé par six éclats à la jambe et à la cuisse gauche ainsi qu'au pied droit.

Relevé par des militaires allemands, il est transporté à l'hôpital de La Seyne.

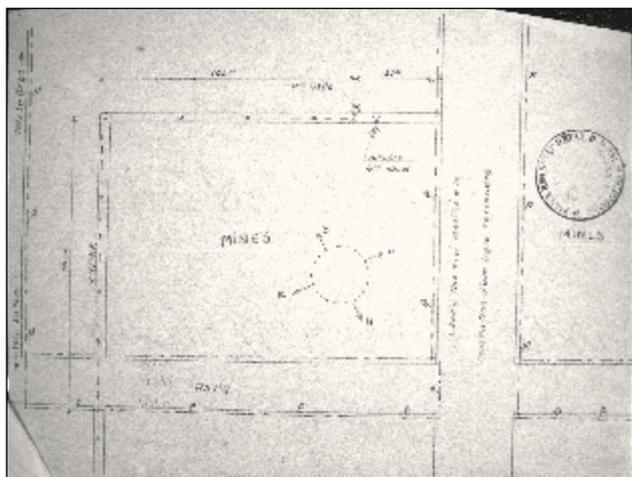
9 / Extrait rapport commissaire central de la police de Toulon au Préfet le 6 avril 1944. ADV 1625 W art 2

10 / Extrait rapport commissaire central de la police de Toulon au Préfet le 6 avril 1944. ADV. Idem



Chemin du Cap Nègre, château des Hoirs, chemin de la Coudourière. (ADV. Idem)

Le jeudi 13 avril 1944, vers 17h00, quartier Barras, deux soldats allemands aperçoivent dans un champ miné, signalé par des pancartes, le corps d'une femme d'un certain âge, gisant à une trentaine de mètres des fils de fer barbelé. Il s'agit de Thérèse Emmanuel épouse Gillo, âgée de 71 ans. Des soldats allemands pénètrent dans le champ miné pour ramener le corps mais une mine explose sous leurs pas. L'un des soldats est tué sur le coup, l'autre est grièvement blessé¹¹. Le docteur Décugis, médecin de la commune, venu sur les lieux, délivre le permis d'inhumation¹².



Quartier Barras, lieu de l'accident. (ADV. Idem)

On remarque, sur ce plan, la présence d'une ligne ferroviaire en voie de construction, sans doute pour acheminer les matériaux nécessaires à la construction des blockhaus sur les plages de la commune.

Lors du bombardement du 29 avril, trois civils et deux militaires allemands, effrayés, quittent la route et pénètrent dans un champ miné. Un engin explose tuant une personne, Serraglini Hector, âgé de 24 ans, et blessant les quatre autres.

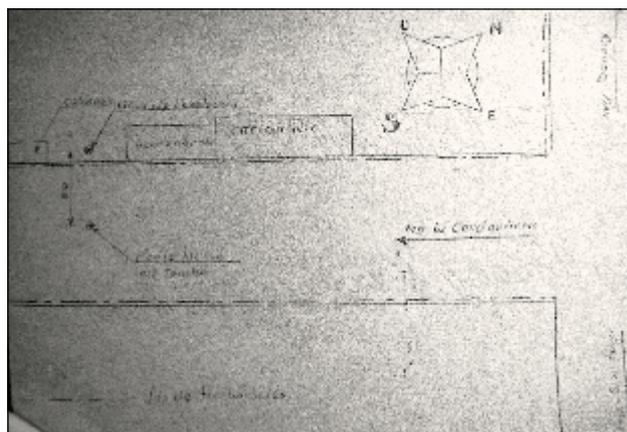
11 / Rapport du gardien de la paix Gerbe du poste de police de Six-Fours au commissaire Chalvet, commissariat de La Seyne le 19 Mai 1944. ADV. Idem

12 / Extrait rapport commissaire Chalvet de La Seyne au Procureur de la République de Toulon le 14 avril 1944.

Le dimanche 14 mai 1944, quartier de La Coudourière, note le gardien de la paix du poste de police de Six-Fours "... vers 7h20, plusieurs jeunes gens requis pour le STO passaient sur le chemin allant au lieu-dit "La Cité" à la Coudourière et longeaient un champ de mines, à la hauteur de la boulangerie Manfredi, lorsque soudain à quelques mètres d'eux une mine sauta. Un éclat vint frapper à la tête le jeune Spérandéo Nicolas. Transporté immédiatement chez le docteur Relu, à Six Fours, il y a reçu les premiers soins, mais son état étant grave, il a été dirigé sur l'hôpital Saint-Roch à Toulon.

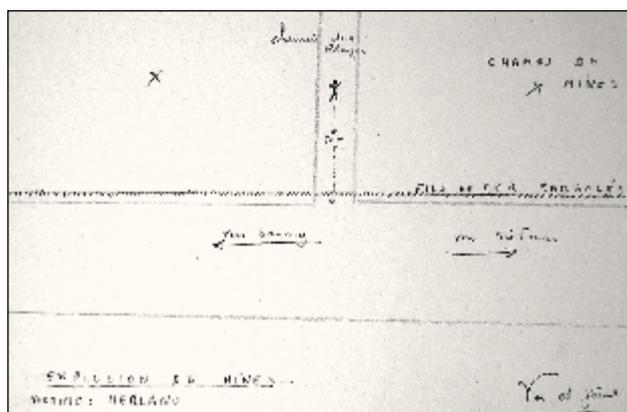
D'après les renseignements recueillis, il résulte que l'explosion de cette mine serait due au vent très violent qui soufflait ce jour-là".

Le blessé décède le 19 mai 1944, sans avoir repris connaissance¹³.



Cité ouvrière de la Coudourière, Boulangerie Manfredi. ADV, Idem

Le jeudi 25 mai 1944 vers 18h, au quartier Sauviou, Merlano Joseph, 86 ans, heurte une mine dans une zone interdite, entourée de fil de fer barbelé portant l'inscription *Attention mines*. Il meurt sur le coup. Le corps est retiré le lendemain par des soldats allemands spécialisés.

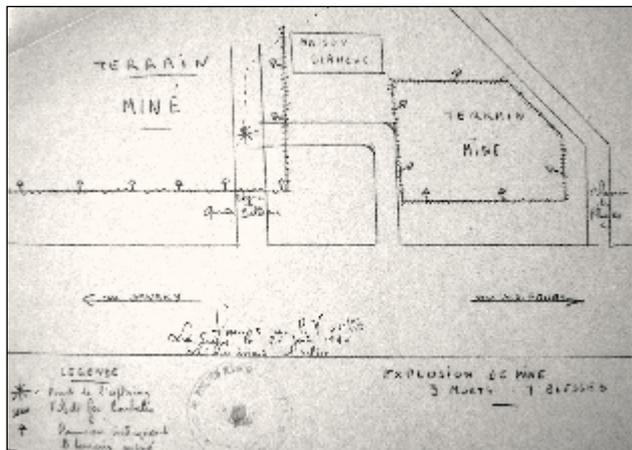


Quartier Sauviou, chemin des Playes. ADV, Idem

Le lundi 19 juin 1944, vers 17h, au quartier des Lômes, des ouvriers requis, originaires de Garéoult, travaillant au déboisement pour le compte de la Wehrmacht après avoir pénétré dans un terrain miné, actionnent par mégarde, le dispositif de déclenchement d'une mine.

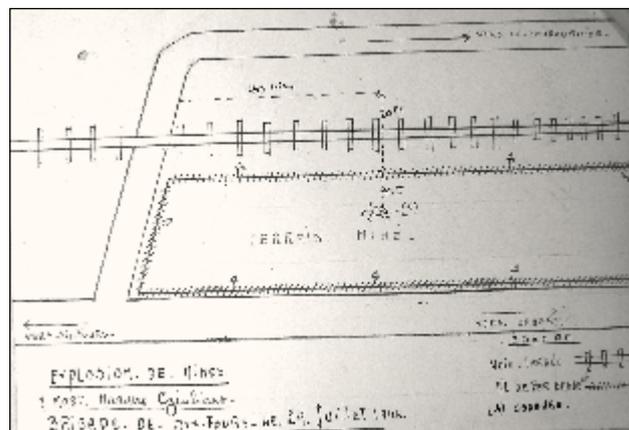
13 / ADV.Idem.

Trois personnes décèdent sur le coup : Astrologi Félix, 16 ans, Dalmasso Albert, 33 ans, Bormes Julien, 16 ans. Sept autres personnes sont blessées, dont trois grièvement (*Rapport du commissariat central de Toulon au préfet du Var, le 25 juin 1944. ADV 1625 W art 2*).



Terrain miné, chemin des Playes, Les Lômes. ADV, Idem

Le samedi 29 juillet 1944, vers 16h30, à la Coudourière, Giordano Anna Flora épouse Guigliano, âgée de 45 ans, s'étant aventurée dans un terrain miné, entouré de fils de fer barbelés et de poteaux indicateurs, provoque l'explosion d'une mine et meurt sur le coup¹⁴.



Rapport du commissariat central de Toulon au préfet du Var, 1^{er} août 1944. ADV, Idem



Stèle de Garéoult. (Photographie Claude Majastre)

Le vendredi 3 novembre 1944, vers 14h, route des Playes, "Vers 14h, une voiture automobile envoyée en mission par la pyrotechnie maritime, circulant sur la route des Playes, de La Seyne à Sanary, s'est engagée après avoir brisé une barrière, sur une route minée et a provoqué l'explosion d'une mine anti-char allemande, dont une certaine quantité jonchait cette route"¹⁵ entraînant la mort de trois occupants de la voiture : Aime Michel domicilié à Toulon, un tirailleur sénégalais Tamba-Laye TC6 48469 Kindia 36 GS IIIB, un civil non identifié, et en blessant deux autres transportés à l'hôpital de La Seyne.



Explosion d'une mine anti-char. Fonds J. Meurey, ADV

De Maria Catherine, la plus jeune des victimes, âgée de 12 ans, décède le 5 janvier 1945 vers 17h, quartier de la Coudourière, à la suite de l'explosion d'une mine provoquée par une vache qu'elle gardait.

¹⁴ / Rapport du commissariat central de Toulon au préfet du Var, 1^{er} août 1944. ADV 1625 W art 2.

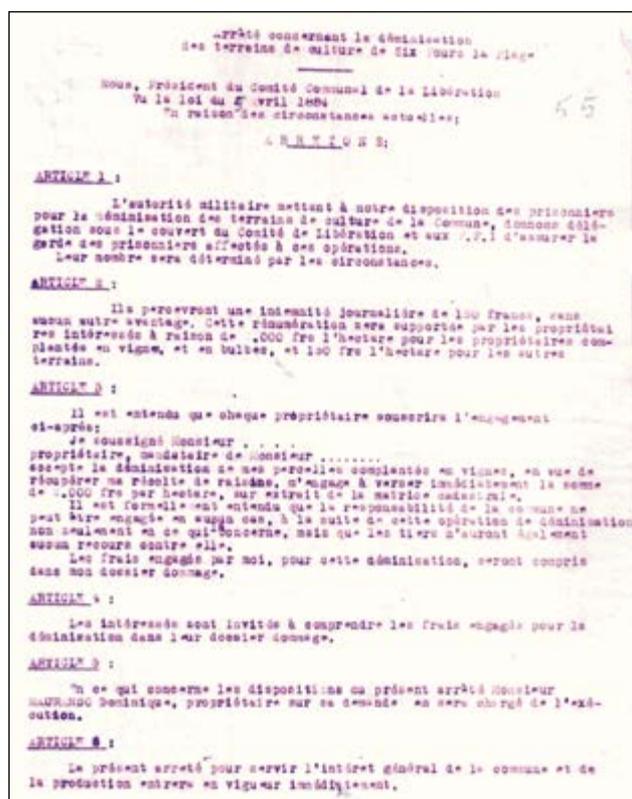
¹⁵ / Idem

PRISONNIERS DE GUERRE ALLEMANDS DÉCÉDÉS POUR CAUSE DE DÉMINAGES

Dès les lendemains de la Libération se pose le problème de l'approvisionnement en nourriture pour les Six-Fournais. La quasi-totalité des champs étant minés il est impossible de récolter le raisin mûr sur les pieds de vignes ou de pénétrer dans les champs pour les remettre en culture. Ne disposant d'aucun matériel de détection magnétique, ce sont les hommes qui, à la baïonnette, seront chargés de déminer les terrains, mètre après mètre.

La municipalité, sous le contrôle du préfet du Var, propose des contrats entre agriculteurs et prisonniers allemands pour déminer leurs champs.

On promet également aux prisonniers volontaires démineurs d'être libérés plus rapidement. Malheureusement un certain nombre d'entre eux ne verront jamais leur libération.

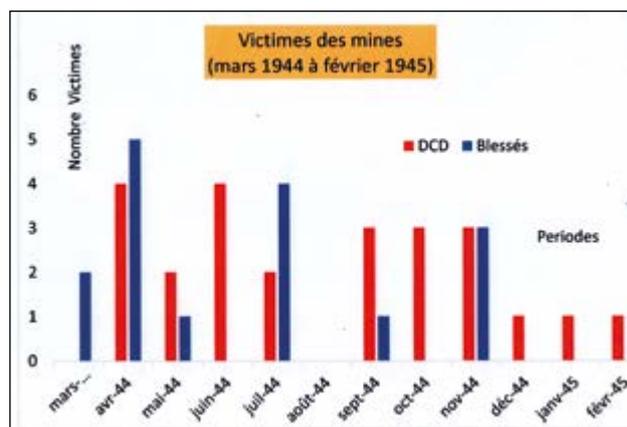


Convention d'intervention de prisonniers de guerre. ADV, Cote 1W96

	Soldats allemands	Déminage		
1	Hucker Heinrich	19 février 1945	Déminage	DCD
2	Mathies Karl	17 Septembre 1944	Déminage	DCD
3	De Franzesco Joseph	27 septembre 44	Déminage	DCD Répentance
4	Auguste Fritz	4 Octobre 44	Déminage	DCD
5	Huert Farthmann	4 Octobre 44	Déminage	DCD
6	Meyer John	20 octobre 44	Déminage	DCD
7	Stein Horst	20 Octobre 44	Déminage	DCD
8	Konrad Zambord	7 Décembre 44	Déminage	DCD Les Lômes

Liste des prisonniers allemands ayant sauté sur des mines. (Registre d'État-Civil de la ville de Six-Fours).

BILAN DES VICTIMES DES MINES



Bilan des victimes des mines sur le territoire de Six-Fours.

Au total, plus d'une vingtaine de personnes sont décédées par suite de l'explosion de mines.

3 / AUTRES PERSONNES DÉCÉDÉES

Le 16 août 1944, à 14h, le chasseur P38 *Lightning* du Major Franklin L. Robinson vient s'écraser au quartier Brunette. Des années plus tard, en 1999, le fils du major, John Robinson, viendra à Six-Fours avec sa fille, pour assister à l'inauguration du carrefour portant le nom de son père, anciennement Pont du Brusca¹⁶.

Le 22 août 1944, Jean Solinas, de nationalité italienne, âgé de 43 ans, est tué par des résistants, quartier Courrens¹⁷.

Le 24 août 1944, au Brusca, Marie-Joséphine Borréani, épouse Fabre, est tuée par deux soldats allemands dans la propriété Cornille-Ory. Venus y voler des oies, l'un d'eux lance une grenade en direction de M^{me} Fabre. Elle décède le soir même des suites de ses blessures¹⁸. Ces deux militaires allemands, appartenant à l'artillerie de marine¹⁹, Schaffer Karl et Schindelweg Horst, reconnus responsables de la mort de M^{me} Fabre lors de la reddition de cette batterie, sont exécutés le 1^{er} septembre 1944, sur la Plage du Cros, à la suite du jugement rendu par le tribunal militaire de la 9^e D.I.C²⁰.

Le 25 août 1944, vers 12h, quartier des Picotières, à Sanary, deux soldats du 13^e RTS, Katiénéfoa Soro²¹ et

16 / ADV. *In Memoriam Major Franklin L. Robinson*, par Claude Majastre et Dorien Clifford - 1999.

17 / Déclaration du brigadier Long Aimé. Idem.

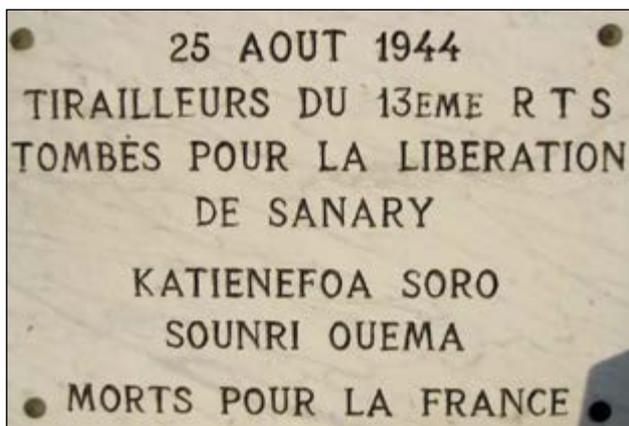
18 / Document de Monsieur Francis Creus à partir du témoignage de Monsieur Ory.

19 / Groupe d'artillerie légère N° 682, 2^e batterie, situé à la pointe Gueulois au Brusca (MAA 682)

20 / 9^e Division d'Infanterie Coloniale (9^e DIC)

21 / Mairie de Sanary, registre État-Civil du 13 août 1944, N° 89. Déclarés "Mort pour la France".

Sounri Ouema²² sont tués lors des combats de la Libération tandis que d'autres militaires sont blessés²³.



Stèle au cimetière de Sanary. (Photographie Claude Majastre).

4 / BILAN DE LA GUERRE

BILAN TOTAL DES VICTIMES (1943 - 1945)		
	DCD	BLESSÉS
Décembre 1943	3	4
Janvier 1944		
Mars 1944	7	6
Avril 1944	14	20
Mai 1944	2	1
Juin 1944	4	7
Juillet 1944	2	4
Août 1944	21	0
Septembre 1944	2	0
Octobre 1944	3	0
Novembre 1944	3	0
Décembre 1944	1	0
Janvier 1945	1	0
Février 1945	1	0
TOTAL	64	42

En quelques mois de guerre, entre décembre 1943 et février 1945, on dénombre à Six-Fours et dans les environs (Sanary) un nombre important de personnes décédées (64 individus) et un nombre non moins important de personnes blessées qui garderont, pour certains, et à vie, les traces de mutilations.

Autant les victimes des bombardements ont été touchées de façon aléatoire, autant les victimes des mines sont souvent responsables de leur sort. Alors que les zones minées sont entourées de fils de fer barbelés et signalées par des pancartes tous les 30 mètres, elles ont pris, en y pénétrant, des risques immenses qui leur ont été fatals.

.....

22 / Stèle au cimetière de Sanary.

23 / Accrochage accidentel entre le 13^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais (RTS) et un détachement du 2^e Régiment de Spahis Algériens.



Panneau indicateur de champ de mines. ©DR

Aujourd'hui encore, il reste quelques traces de ces engins meurtriers souvent enfouis et qui réapparaissent soit en fonction de l'érosion des sols, des incendies, soit lors de travaux de terrassement comme en décembre 2011, à Six-Fours, près du quartier Cambaud.



Bombe de 500 livres, enfouie lors du bombardement de Cambaud, le 29 avril 1944. *Var Matin*, 11 décembre 2011

REMERCIEMENTS

Je remercie le personnel des Archives départementales de Draguignan ayant mis à ma disposition les séries relatives à la Seconde Guerre mondiale ainsi que les archives municipales de Six-Fours-les-Plages et plus particulièrement Véronique Kayser et Marion Naslin qui m'ont très souvent accueilli dans leurs locaux durant ces recherches.

Jean-François Roudier

LES PRISONNIERS DE L'AXE DANS LE VAR

Les fresques du fort Malbousquet (1944 – 1948)

À la suite de la capitulation de l'Allemagne en mai 1945, plus de 10 millions de soldats, principalement des Allemands, sont aux mains des Alliés. La France va utiliser, au total, un peu plus de 1 million de ces hommes pour participer à la "reconstruction de l'économie nationale". Les derniers prisonniers de guerre en mains françaises seront libérés à la fin de 1948.

Certains de ces hommes seront incarcérés dans des camps situés dans le Var, à Toulon, à La Valette et à Hyères. Les prisonniers employés dans l'arsenal de Toulon vont être incarcérés dans les casemates du fort Malbousquet, fort situé dans l'enceinte de l'arsenal. Près de 2 000 prisonniers seront détenus dans le fort de fin 1944 à fin 1947. Ils y laisseront une centaine de fresques peintes sur les murs des cellules. Dès septembre 1944, l'amiral Ruhfus, qui commandait la zone maritime de Marseille à Nice depuis avril 1944, ainsi que trois autres officiers généraux allemands, vont être retenus prisonniers dans le fort pendant quelques semaines avant d'être transférés vers des dépôts pour officiers.

INTRODUCTION

Une documentation incontournable pour comprendre l'ensemble de l'histoire des prisonniers de guerre du second conflit mondial, tant militaires qu'incarcérés civils, se trouve au Comité international de la Croix-Rouge (CICR - ICRC) de Genève.

Les conventions de La Haye de 1907 et la convention de Genève de 1929 relative au traitement des prisonniers de guerre, ainsi que le rapport en quatre volumes du CICR sur son activité durant la seconde guerre mondiale, sont à consulter avant toute recherche.

Le seul rapport officiel français sur les PGA (Prisonniers de Guerre de l'Axe, puis Allemands) paru en décembre 1948, est incontournable également. Il s'agit de "*l'Histoire du Service des Prisonniers de Guerre de l'Axe (1943-1948)*". J'ai utilisé les chiffres de ce rapport dans les renseignements généraux que je donne ici, car ils sont "officiels".

En effet, les chiffres donnés dans les différentes parutions plus récentes sont souvent à "géométrie variable". Ce n'est guère étonnant, car le général de corps d'armée Buisson, directeur général du service des PG de l'Axe et signataire du rapport de 1948, précise page 37 : "*Il a été très difficile d'établir le compte exact des PG passés en mains françaises...*".

1 / LES PRISONNIERS DE L'AXE EN MAINS FRANÇAISES

Les premiers prisonniers de guerre de l'Axe furent incarcérés en Afrique du Nord au début de 1943.

À la suite du débarquement de Normandie, le 6 juin 1944, et de l'avancée des Alliés en France, le nombre de prisonniers ne cesse d'augmenter.

À la fin de l'année 1945, environ 710 000 prisonniers sont détenus en France, 230 000 directement arrêtés par les forces françaises, les autres étant transférés par les Alliés, en particulier par les Américains et cela jusqu'au 30 juin 1946. Au total un peu plus d'un million de prisonniers seront détenus en métropole, en AFN et dans les zones d'occupation française en Allemagne et en Autriche.

Les prisonniers sont pris en charge par le Service des Prisonniers de Guerre de l'Axe (SPGA), créé en 1943 en Afrique du Nord sous les ordres du général Boisseau, puis transféré en métropole le 1er septembre 1944. Ce service dépend à la fois du ministère des Armées (Le SPGA est devenu la Direction Générale des Prisonniers de Guerre de l'Axe - DGPG - le 1^{er} août 1945, dirigée par le général Buisson à compter du 9 juillet) et du ministère du Travail (Direction générale de la main-d'œuvre).

En effet, les prisonniers de guerre sont d'abord détenus par l'autorité militaire qui assure leur internement dans des camps ou dépôts situés en métropole, en Afrique du Nord ou dans les zones françaises d'occupation d'Allemagne et d'Autriche, avant d'être très vite mis au travail. Les attributions respectives des administrations des Armées et du Travail sont définies ainsi : "*l'autorité militaire est chargée de l'entretien et de la surveillance des prisonniers en instance de placement ou inaptes au travail, alors que le ministère du Travail est chargé du placement de cette main-d'œuvre dans l'économie française (pour la reconstruction, le déminage, dans l'agriculture, dans les mines ou dans des industries diverses), de la réglementation des conditions de travail et du recouvrement des redevances dues à l'État par les employeurs*".



Allemands fait prisonniers dans le Sud de la France (Sherman devant un magasin de chaussures). Toulon 21 août 1944. 22,8 x 18,1 cm. CCO Paris Musées / Musée de la Libération de Paris

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES PGA

En mai 1945, le gouvernement français avait estimé les besoins en PGA à 1 750 000 individus pour la "reconstruction" de la France. Devant l'impossibilité de réaliser ce chiffre, dont les raisons sont multiples, en octobre 1945 le nombre est ramené à 1 300 000. Compte tenu que les forces françaises avaient capturé environ 237 000 PGA, il fallait que les Alliés fournissent le restant, soit 1 063 000 individus. Mais là encore, devant les difficultés rencontrées dans les camps (nourriture, habillement, etc.), les Américains, principaux "donateurs" ne céderont qu'environ 740 000 PG, avant d'interrompre les transferts fin 1945, de les reprendre un temps et de les stopper définitivement en mai 46.

Au final, la France a détenu un total de 1 065 500 prisonniers (en comptant ceux d'Afrique du Nord) entre 1945 et 1948, dont 907 000 Allemands, 50 500 Italiens, 50 000 Autrichiens, 10 000 Hongrois, etc. (en août 1945, environ 20 000 officiers sont détenus dans 10 camps).

STATISTIQUES GÉNÉRALES (CF. HISTORIQUE)

PROVENANCE DES PGA	NOMBRE
Capturés par les forces françaises	237 000
Capturés en Afrique du Nord	63 000
Cédés par les Britanniques	25 000
Cédés par les Américains	740 000
TOTAUX	1 065 000

La Convention de Genève de 1929 stipulait que les prisonniers de guerre restaient effectivement prisonniers, afin qu'ils ne puissent pas rejoindre leurs pays, pour y reprendre les armes. Le texte (article 75) prévoyait que les prisonniers seraient libérés "dès la paix signée". Notons que l'URSS, ainsi que le Japon, n'avaient pas signé la Convention de 1929.

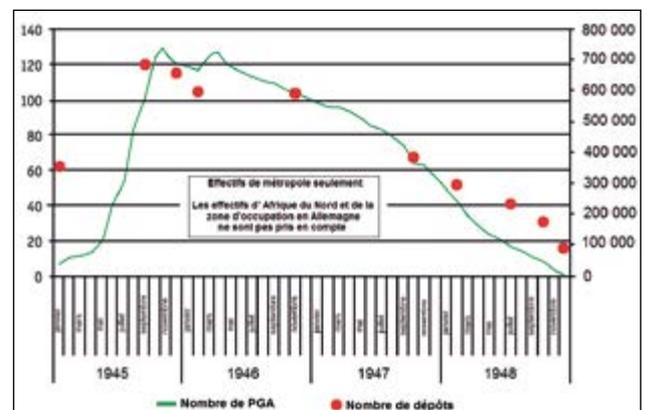
Mais l'Allemagne n'ayant pas signé de paix dans les faits, la France en particulier, (mais également l'URSS), a conservé des prisonniers assez longtemps, malgré de nombreuses interventions des Alliés et du Comité International de la Croix-Rouge (CICR), pour qu'ils soient libérés plus rapidement.

Une nouvelle rédaction de la Convention est intervenue en 1949, et l'article 118 prévoit que "Les prisonniers de guerre seront libérés et rapatriés sans délai après la fin des hostilités actives".

Approximativement 80% des PG avaient moins de 40 ans, et deux tiers moins de 30.

LES DÉPÔTS DE PRISONNIERS

Les dépôts restaient simplement des lieux de passage temporaire pour 70 % des prisonniers. Ceux qui restaient au camp effectuaient des tâches administratives, d'entretien, de cuisine, etc. Les blessés et malades ne pouvant pas travailler, restaient au dépôt en attendant leur guérison ou leur évacuation, voire leur libération. Le reste du temps, les prisonniers disponibles étaient pris en charge par les employeurs (dans les commandos) et cela "très rapidement", dès le début 45 selon l'Historique. Bien que les prisonniers, même en "commandos", soient surveillés, cette surveillance n'était pas toujours très active. Environ 171 029 prisonniers se sont évadés et 89 522 ont été repris. La recherche des évadés n'était pas très active non plus, car elle revenait cher, bien qu'en principe ce fût l'employeur qui était responsable, d'ailleurs une amende de 1 500 F lui était infligée en cas d'évasion.



Graphique montrant le nombre de PG mois par mois ainsi que le nombre de dépôts de prisonniers. La chute de fin 1945 est due aux rétrocessions faites aux Américains, environ 70 000 PG. JFR

Nota : AFN : 30 dépôts fin 1944, 22 en décembre 45, 8 en novembre 46, aucun fin 47. ZFO : 4 en septembre 1945, 2 en octobre 48, 1 en décembre 48 (cf. Historique).

LES PGA AU TRAVAIL

En 1946, 40 % des prisonniers étaient employés dans l'agriculture et dans l'industrie, particulièrement dans les mines.

Le prisonnier touchait le même salaire qu'un ouvrier français de même qualification.

Le salaire horaire du prisonnier était versé par l'employeur à un taux fixé de 10 à 13 F. La moitié était, en principe, mise dans un pécule, le reste et selon les dépôts, pouvait être échangé directement au prisonnier sous forme de "monnaie de camp", ou bons d'achats. Une indemnité compensatrice (IC) avait été mise en place pour éviter la concurrence déloyale avec le travailleur français. De plus, cette indemnité générait un revenu pour l'Etat.

Elle était calculée ainsi :

[salaire de comparaison x 300 j/365] – frais déductibles par l'employeur (nourriture, entretien, garde, etc.).

À noter que l'IC n'était pas due par les communes (jusqu'au début 1947) qui employaient des commandos. Le travail était obligatoire pour les prisonniers, d'ailleurs cela était prévu par la convention de Genève. Les officiers ne travaillaient que s'ils en faisaient la demande écrite. Pour les sous-officiers, ils devaient assurer au moins une surveillance du travail effectué par les hommes du rang. Bien entendu, sur demande écrite ils pouvaient travailler également.

Les "commandos" ou groupement de travailleurs, étaient composés de quelques hommes, en principe au moins 6, mais dans les faits moins, à plusieurs dizaines, par exemple dans les mines et houillères. Un particulier pouvait demander un commando, ce fut souvent le cas chez les agriculteurs.

LE DÉMINAGE

Bien que les "travaux dangereux" soient interdits par la Convention de Genève, environ 50 000 prisonniers participèrent aux opérations de déminage. L'IC n'était pas en vigueur car le travail était un travail d'État.

Le déminage du territoire français est bien avancé fin 1946 et considéré comme terminé à la fin de l'année 1947, mais se poursuivra dans les années qui suivent car il restera, et il reste encore, des mines, obus ou bombes non éclatés. À titre d'exemple, le Var est considéré comme nettoyé le 31 septembre 1946.

Pratiquement 13 millions de mines ont été traitées. Les pertes chez les PG, données par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU), sont de 1 709 tués, 2 998 blessés. Notons que 471 démineurs "civils" furent tués et 738 blessés.

LES TRAVAILLEURS CIVILS LIBRES (TCL)

Après l'accord franco-US du 11 mars 1947 (Accord Teitgen-Caffery), les prisonniers peuvent devenir "travailleurs civils libres", avec un contrat de 1 an renouvelable,

mais doivent rester, en principe, dans le même département, ce qui sera modifié. Selon les statistiques de l'Historique, 137 987 PG ont été transformés en TCL.

Selon les chiffres du CICR, il y avait encore 55 000 TCL en janvier 1949 et 30 000 en juin 1950.

LIBÉRATION DES PGA

Le nombre des PG va diminuer régulièrement à partir d'avril 1946, une centaine d'actifs étant retirés des effectifs chaque jour. Le nombre s'accroît pour atteindre environ 10 000 prisonniers par mois jusqu'en avril 1947. Le plan de rapatriement, décidé lors de la conférence de Moscou (mars et avril 1947) pour un rapatriement total et définitif en décembre 1948, accentue les départs qui sont d'environ 700 par jour à compter d'avril 1947.

DISSOLUTION DU SERVICE DES PGA

Le service des PGA a été dissous le 31 décembre 1948. Ne restèrent prisonniers que quelques centaines d'individus emprisonnés pour divers délits, ou pour des crimes de guerre.

2 / LES PGA DANS LE VAR

Les premières incarcérations de PG dans le Var ont eu lieu dès le début de septembre 1944.

Les camps du Sud de la France appartenaient à la 15^e Région Militaire (les 20 Régions métropolitaines ont été créées le 9 juin 1944) devenue la 9^e le 18 février 1946 (métropole réorganisée en 9 Régions), et comprenait 10 camps (le terme "dépôts" vient de l'instruction française sur les PG n° 7120-1/EMA du 6.11.1939).



Emplacements des dépôts, chantiers et commandos du département du Var de 1944 à 1948. JFR

Dans la région de Toulon deux camps, ou dépôts, ont été installés dès septembre donc :

- le dépôt 153 à Hyères et Le Palyvestre
- le dépôt 156 à La Valette-du-Var.
- À Hyères, le camp de La Blocarde était rattaché au dépôt 153.
- Le dépôt de Bon Rencontre (Toulon) ouvert début 1946, a pris le n° 153 en septembre, en remplacement de celui d'Hyères devenu une annexe.
- À Bon Rencontre encore, un "chantier de travail"

dépendant du dépôt 156 sera en fonction d'octobre 44 à la fin 45 pour les PG italiens. Un autre camp, nommé "chantier Balp" se trouvait vers la gare de La Seyne-sur-Mer. Ce camp existait sous forme d'un camp pour travailleurs employés à la pyrotechnie de Toulon, depuis les années 30.

- Un hôpital pour PG fut installé au fort Lamalgue dès septembre 44 également.
- Enfin, un camp "de travail" a été installé dans les bastions du fort Malbousquet, et c'est là que seront peintes les fresques dont il sera question plus loin.

LES DÉPÔTS DU VAR

Il n'est pas possible, ici, de donner des détails sur les différents dépôts. Nous verrons seulement quelques informations générales sur ces dépôts.

Dépôt 153 de Hyères - Le Palyvestre

Date d'ouverture du camp : 1944 - Liquidation en septembre 1946. À partir de mi-45 quelques avions réintègrent la base, les PG restent sur place. Le dépôt ne sera effectivement constitué qu'au début de 1945, sous le numéro 153 (avec chantier de travail à Nice, devenu le dépôt 159 fin 45). Le dépôt deviendra un "commando Aéro-Naval" en septembre 46 avec très peu de PG (40 en juin 47), Bon Rencontre prenant le numéro 153.

Nombre de Prisonniers : Les chiffres donnés par le colonel Lelaquet à la fin 1944 sont de 10 000 administrés dont 3 500 qui restent au camp. Le CICR donne 5 500 PG en octobre 45. Selon W. Böhme (voir biblio) à l'été 1946, 10 000 PG étaient détenus dans le camp dont 79 % au travail. Le chiffre est confirmé par un télégramme de la Croix-Rouge, qui répartit en septembre 46, à la liquidation du dépôt, les 10 900 PG en 300 à Bon Rencontre (administratifs), 3 150 à Puget-sur-Argens (commandos) et 7 450 à La Valette.

Camp de La Blocarde

Ce camp ou chantier, n'apparaît dans aucune étude sur les dépôts de PG que j'ai pu consulter. La Blocarde, comme Balp, Malbousquet ou le chantier de Bon Rencontre, ne figurent pas dans "l'Historique".

Le camp était situé au Sud-Ouest de l'avenue de La Blocarde, à Hyères. L'avenue a été rebaptisée par délibération du conseil municipal le 22 septembre 1944, et porte maintenant le nom "Avenue 1^{ère} division Général Brosset". Les baraques pour les PG ont été installées début 1945 sur un terrain qui, fin 1943, était vierge de construction. La date de fermeture est inconnue. Les locaux ont servi à un centre d'apprentissage d'octobre 1947 à août 1954 et les baraquements ont été démontés ensuite.

Dépôt 156 - La Valette du Var

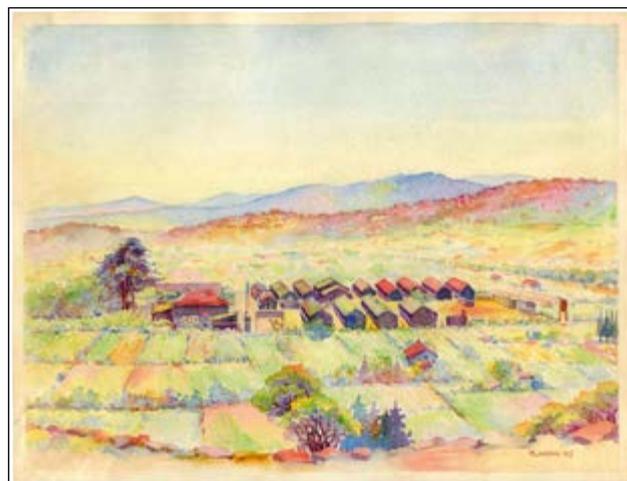
Ce dépôt a été aménagé au Nord-Est de la commune, assez près du centre-ville. Actuellement (2023) seule

la maison qui servait de poste de commandement est encore présente et habitée par un particulier.

Date d'ouverture : 1944 - *Date de fermeture* : 1948. Numéroté 156 en 1945, dissous le 31 janvier 1946, devient annexe 1 du 153 (Hyères) le 1^{er} février 1946, puis du 153 de Bon Rencontre en septembre 46.

Selon le télégramme de la Croix-Rouge 1852 du 29 septembre 45, 8 800 PG étaient détenus, dont 1 980 Allemands et 20 Hongrois sur place. 6 800 PG, dont 1 800 Italiens, étaient au travail en commandos.

En septembre 46, à la "liquidation" de Hyères, 7 450 PG furent affectés à La Valette, sans doute comme "administrés", et répartis en commandos divers.



Aquarelle du dépôt de La Valette par G. Horn en 1945. Le camp est composé d'une quinzaine de baraques et les 2 000 PG permanents ne devaient pas disposer de beaucoup de place. 14 x 18,5 cm. PL.



L'accès au dépôt de PG 156, camp de La Valette (du-Var), 1945, PL

Chantier de travail de Bon Rencontre

Ce chantier a été ouvert en fin 1944, et ce sont des PG italiens qui y ont été détenus. Le nombre des prisonniers donné par le rapport de 1944 du CDL (Comité Départemental de Libération), est de 1 263. Un autre rapport écrit par Galiano Zara donne 500 internés en octobre 44. Nous avons une idée très précise de la position de ce camp à Toulon, grâce à un plan de l'album photos de la SAVTR, daté de 1945. À ce moment-là, le camp de travail de Bon Rencontre, est nommé "annexe IV du dépôt 156 de La Valette" dans les documents, et le panneau d'entrée du camp porte également ce nom, sans précision de l'annexe.

Seuls des Italiens, en tenue civile, semblent avoir été détenus dans ce lieu.

Les Italiens ayant été libérés fin 1945 (ordre de libération d'octobre 1945), le chantier n'a pas fermé ses portes et ce sont des PG allemands qui y ont été incarcérés. Après des travaux d'agrandissement, le chantier est devenu le dépôt de Bon Rencontre au début de 1946.



L'accès du "dépôt 156, chantier de travail de Bon Rencontre". Une garde d'honneur présente les armes lors de la cérémonie des couleurs. Les couleurs du pavillon sont d'origine. SAVTR

Dépôt 153 - Toulon, Bon Rencontre

Ce camp ne doit pas être confondu avec le chantier de travail de Bon Rencontre. Néanmoins, le dépôt a été aménagé sur le même site que le camp de travail. Bien entendu, des travaux furent entrepris pour construire de nouveaux baraquements, permettant d'accueillir un nombre plus important de prisonniers. Ce dépôt est le dernier qui soit resté ouvert dans le Var.

Date d'ouverture : 1946 - Date de fermeture : fin 1948.

Nombre de prisonniers : 5 600 en janvier 1948



Tirée d'un album photos du dépôt, elle est légendée ainsi : "Un drapeau sur un ciel nuageux, des baraques aux teintes claires, des parterres fleuris, tel est l'aspect accueillant de l'avant-camp du dépôt 153 situé à Bon-Rencontre". SHDV. Image colorisée

Hôpital annexe. Fort Lamalque

Le fort Lamalque, achevé en 1792, a servi d'hôpital pour les PG durant la période de captivité. Il était rattaché au dépôt 153 de Hyères (annexe IV) puis à celui de Bon Rencontre.

Extrait d'un rapport de visite du CICR : Visite d'un hôpital de prisonniers de guerre, faite par M. A Albaret. Hôpital Lamalque (Dépôt 153. Toulon)(Allemands) 1^{er} avril 1946

"Cet établissement, installé dans l'ancien Fort Lamalque, est situé à l'est de la ville de Toulon, entre le port marchand et le Morillon (sic, lire Mourillon), dans une situation très favorable. Il hospitalisait le jour de la visite du délégué 93 malades, dont trois étaient atteints de fièvre typhoïde.

Les dortoirs et les annexes de cet hôpital sont répartis dans les casemates du Fort, comprenant toutes les anciennes installations qu'utilisait la garnison française. Chaque casemate contient des châlits de bois ; la place ne manque pas, l'aération est bonne et il n'y a pas de vermine ; une propreté scrupuleuse règne partout.

Une salle demeure réservée aux grands malades qui disposent de lits de fer, pourvus de matelas.

L'ancienne cuisine du Fort est bien aménagée ; en revanche, les rations alimentaires qu'on distribue ne sont pas assez abondantes, bien que le magasin de vivres dépende de l'intendance maritime ; elles représentent une moyenne de 1 426 calories par jour et la ration de pain n'est que de 350 grammes. Les grands malades, les typhiques spécialement, auraient besoin de riz, de flocons d'avoine, de lait condensé et de fruits.

Chaque prisonnier prend une douche en entrant à l'hôpital et ses vêtements sont désinfectés.

Mentionnons en outre que les membres du personnel sanitaire sont logés à part et peuvent sortir sous escorte non armée, mais qu'aucune solde ne leur a été versée depuis janvier ; les membres du personnel protégé, ainsi que les médecins allemands, demandent s'ils ne pourraient pas recevoir un peu d'argent de poche.

Interrogé par le délégué du Comité international, le médecin-chef n'a pas eu de requête urgente à présenter, sauf en ce qui concerne l'insuffisance de la nourriture ; l'hôpital fait bonne impression et il est certain que les malades y sont bien traités".



Photo tirée d'un album sur Lamalque et légendée "Les malades et blessés prennent le soleil". SHDV

Camp Balp - La Seyne-sur-Mer

Il existe assez peu d'informations sur ce camp ou chantier de travail. Il est très probable, pour ne pas dire certain, que le nom de l'emplacement vient du patronyme des familles résidant principalement dans les communes d'Ollioules ou de La Seyne-sur-Mer. Les recensements de 1919 et 1931 le montrent. L'appellation "Balp" vient donc du nom du propriétaire du terrain loué à La Marine.

Selon M. BP, ancien directeur de la pyrotechnie, la Marine avait loué des terrains situés entre l'Annexe Nord de la pyrotechnie et la gare de La Seyne-sur-Mer, avant la seconde guerre mondiale (pas de date).

Sur les terrains, la Marine implante des baraquements en bois pour le logement de personnels, sans doute du personnel destiné au travail en pyrotechnie, manœuvres, voirie, etc.

Après le sabordage de novembre 42, des troupes appartenant à la SS auraient tenu garnison dans les locaux jusqu'en mars 1943.

Après cette date, ce serait l'organisation TODT qui aurait occupé les locaux et des réfractaires au STO auraient été détenus dans le camp, avant leur acheminement, en train, vers l'Allemagne.

Le bombardement de Toulon du 5 juillet 1944, endommagera une partie des locaux, les bombes tombant à proximité du camp.

À la libération, le camp servira de dépôt de prisonniers de guerre. La Marine rendra les locaux au propriétaire au début des années 60.

Les renseignements sur l'origine du nom et sur le camp proviennent du site Internet de M. Jean-Claude Autran de La Seyne-sur-Mer.



Photographie aérienne du site en 1943 et fin 1944, notez les cratères provoqués par les bombes des bombardements de Toulon. IGN

Le camp de Malbousquet



Schéma de l'emplacement des bastions 30 à 26, extrait d'un plan de 1940. JFR

Ce camp, jamais numéroté, dépendait du dépôt 156 de La Valette à son ouverture en septembre 1944, puis,

début 1946, devint l'annexe IV du dépôt 153 de Hyères, puis annexe du dépôt de Bon Rencontre en septembre 1946.

Des officiers généraux ont été incarcérés dans le bastion 29 dès début septembre 1944, et ils y sont restés environ deux mois. La majorité des PG n'est venue dans ce camp qu'à la fin du mois de septembre. En effet, l'aménagement des cellules et des différents baraquements nécessaires à la vie du camp a dû prendre quelques jours.

Date d'ouverture de Malbousquet : septembre 1944.

Fermeture : fin 1947 ou début 1948

Effectif : 1 600 PG environ

Les prisonniers étaient des sous-officiers des différentes armes, terre, aviation et marine. Ils étaient principalement employés dans l'arsenal, mais également en commandos à l'extérieur.



Appel d'une partie des prisonniers pour la mise au travail sur le terrain situé devant la porte Malbousquet. SHDV

C'est donc dans ces locaux pour le moins particuliers que les fresques, ou les peintures, vont être réalisées par les prisonniers à partir de fin 1944 et durant les mois qui vont suivre.

3 / LES FRESQUES

Dans la région de Toulon il y a assez peu de dessins, ou graffitis, dans les forts, bunkers et autres lieux où les Allemands ont stationné pendant l'occupation.

À Saint-Mandrier par exemple, seul le Poste de Direction de tir (PDT français) de la batterie de l'Éperon Saint-Georges renferme une croix teutonne.

Les baraquements des camps de PG ayant été détruits, peu d'œuvres réalisées durant la captivité ont été conservées. Seules celles peintes sur les murs des locaux "en dur" subsistent. Un rare exemple se trouve à la citadelle de Besançon (dépôt 85). 33 œuvres réalisées par le PG Hans Wojtaszyk ornent les murs.

Les fresques de Malbousquet sont un témoignage pratiquement rare et unique de la captivité des Allemands en France.

SITUATION DANS LES BASTIONS

Les œuvres sont réparties dans les trois bastions (2023). 30 peintures ornent le 29, le 28 en renferme 47 et le bastion 27 en compte 6. Il est ici question des œuvres principales, les frises ou autres ornements (tapisseries peintes, écrits, citations ou proverbes) ne sont pas décomptés. Ce qui représente donc 83 peintures.

ÉTAT DES PEINTURES

L'état général des œuvres était assez bon en 1995. On notait peu de manques et le salpêtre n'avait que peu attaqué les peintures. Des traces, de coups surtout, étaient bien visibles mais n'avaient altéré les œuvres que partiellement. Une visite effectuée en juillet 2020 montre une lente dégradation et cela dans les trois bastions. Les cellules et locaux sont peu humides mais le salpêtre attaque maintenant les peintures. La galerie de fusillade et une grande partie des cellules sont très poussiéreuses, des gravats jonchent le sol et l'état général se dégrade.



État des fresques : la dégradation des œuvres est bien visible sur cet exemple. "Le marin", en 1995 et en 2020. JFR, JFA

ANALYSE DES ŒUVRES

La relative similitude du graphisme de l'ensemble des fresques laisse à penser que le nombre d'artistes est réduit. Ce nombre est difficile à estimer, sans doute une quinzaine tout au plus.

Trois peintures seulement sont signées, du même nom, et deux portent une date, Noël 45 et mars 1946.

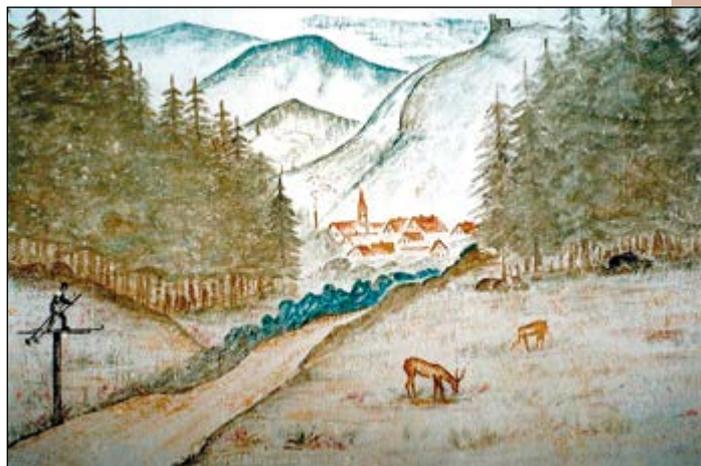
Certaines fresques ont certainement demandé plusieurs jours pour être terminées. Les gardiens devaient être assez bienveillants pour laisser les prisonniers à leur tâche. Plusieurs couleurs ont été utilisées dans certaines peintures, d'autres n'ont qu'une couleur unie, en général un ocre assez clair. Les prisonniers devaient récupérer le matériel, pinceaux et peintures, dans les divers ateliers de l'arsenal. Mais la quantité de peinture utilisée n'est, au final, pas très importante et l'approvisionnement ne devait pas être source de difficulté.

L'ensemble des œuvres montre que les peintres étaient de bons dessinateurs et coloristes. Le trait est sûr, les proportions bien représentées. Les paysages, en particulier, sont bien maîtrisés au niveau des points de fuite et de la perspective. Les couleurs sont bien utilisées et harmonieusement réparties sur les fresques comportant plusieurs couleurs. La facture générale des œuvres est classique.

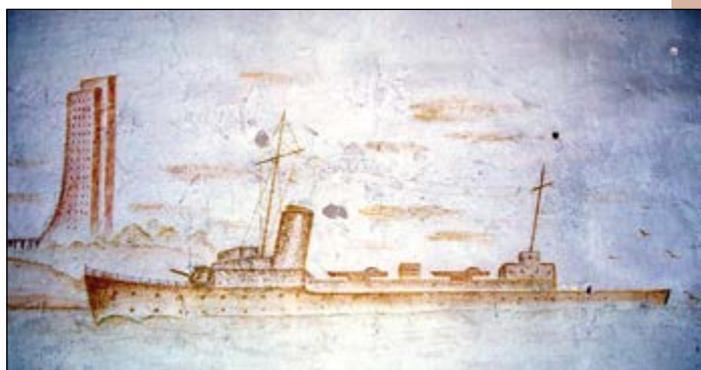
Les villes et les monuments représentés contiennent des détails très précis. Les prisonniers devaient avoir des documents, livres, journaux, cartes postales, photos d'avant-guerre, etc., pour réaliser ces dessins avec une telle précision.

Une seule peinture a une connotation guerrière, elle représente un torpilleur*.

Les locaux où sont situées les fresques ne sont pas, malheureusement, en libre accès, ces locaux étant situés dans l'enceinte de l'arsenal de la Marine et soumis à des règles particulières de surveillance et de sûreté.



Village de montagne avec des cerfs (le skieur semble d'origine). 83 x 120 cm. JFR



* Torpilleur passant devant le mémorial de Kiel Laboe. 50 x 140 cm. JJM



"Die Bremer Stadtmusikanten", "Les musiciens de Brême". 100 x 95 cm. JFR

4 / SURVEILLANCE DES PRISONNIERS

La surveillance n'a pas toujours été très sévère ni très efficace. De nombreux prisonniers se sont évadés comme il est dit plus haut.

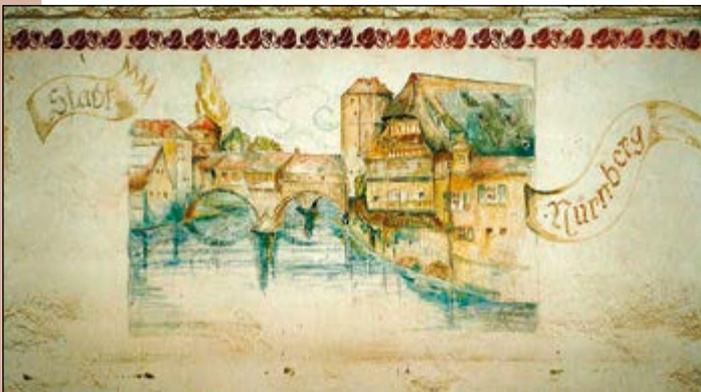
Les autorités du Var ont rappelé et demandé, à plusieurs reprises, que les prisonniers soient traités "avec la fermeté que commande la gravité de la situation présente". Par exemple, voici le texte de la lettre du préfet du Var (M. Henri Sarie) aux maires du département, en date du 19 juin 1945 :



Le retour du prisonnier. 50 x 120 cm. JFR



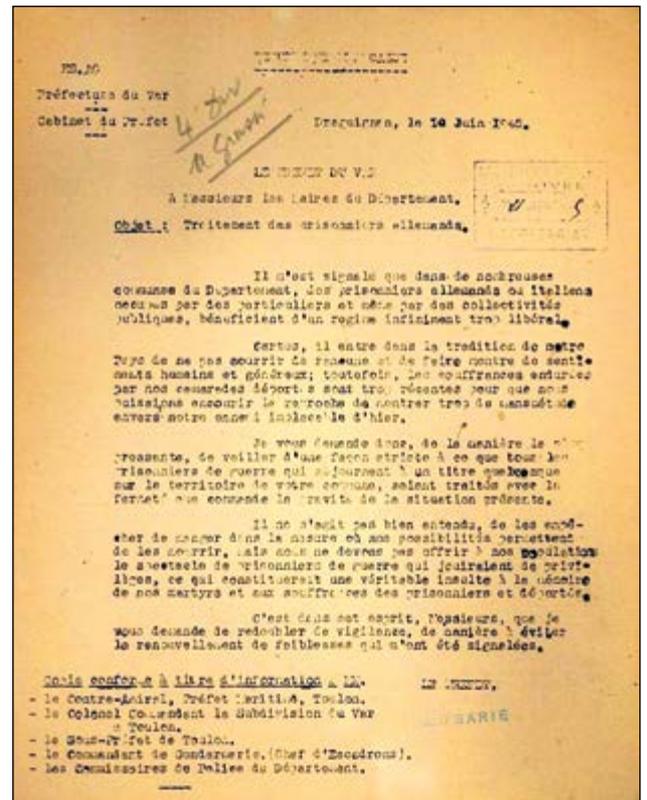
La cathédrale Saint-Jean le Baptiste de Breslau. 95 x 190 cm. JFR



Vue de Nuremberg, (Nürnberg). 100 x 240 cm. JFR



La cellule 81 du bastion 27 avec les trois fresques représentant des nains. 2020. JFR



Lettre du préfet du Var (M. Henri Sarie) aux maires du département. Draguignan le 19 juin 1945. Archives de la ville de Toulon. SH III 124

"Traitements des prisonniers allemands.

Il m'est signalé que dans de nombreuses communes du Département, des prisonniers allemands ou italiens occupés par des particuliers et même par des collectivités publiques, bénéficient d'un régime infiniment trop libéral. Certes, il entre dans la tradition de notre Pays de ne pas nourrir de rancune et de faire montre de sentiments humains et généreux ; toutefois, les souffrances endurées par nos camarades déportés sont trop récentes pour que nous puissions encourir le reproche de montrer trop de mansuétude envers notre ennemi implacable d'hier.

Je vous demande donc, de la manière la plus pressante, de veiller d'une façon stricte à ce que tous les prisonniers de guerre qui séjournent à un titre quelconque sur le territoire de votre commune, soient traités avec la fermeté que commande la gravité de la situation présente.

Il ne s'agit pas bien entendu, de les empêcher de manger dans la mesure où nos possibilités permettent de les nourrir, mais nous ne devons pas offrir à nos populations le spectacle de prisonniers de guerre qui jouiraient de privilèges, ce qui constituerait une véritable insulte à la

mémoire de nos martyrs et aux souffrances des prisonniers déportés.

C'est dans cet esprit, Messieurs, que je vous demande de redoubler de vigilance, de manière à éviter le renouvellement de faiblesses qui m'ont été signalées.

Copie conforme à titre d'information à MM. : le Contre-Amiral, Préfet Maritime, Toulon - le Colonel Commandant la Subdivision du Var à Toulon - le sous-préfet de Toulon - le Commandant de Gendarmerie (Chef d'Escadron) - les Commissaires de Police du Département".

5 / LA PRESSE

La presse, tant nationale que locale, a, bien entendu, participé à l'information des populations sur les prisonniers de guerre. Les articles, allant du simple entrefilet à des articles plus importants, avec iconographies (photographies, dessins, etc.) sont parus dès la mi-1944. On peut toutefois noter que la presse locale a fait paraître plus d'articles que la presse nationale (environ 30/mois PL et 10/mois PN) durant la période mi-44 à fin 1945.

À Toulon, le journal *La Liberté du Var* a publié, les 9, 10 et 11 janvier 1946, un article intitulé "Derrière les barbelés", par René Ravel. Il m'est apparu que cet article était intéressant pour connaître l'état d'esprit de la presse locale à un moment précis. Intitulé : "Organe du Comité Départemental de la Libération", *La Liberté du Var* était le journal quotidien toulonnais des forces de la résistance. Cet article ne peut remplacer les comptes-rendus du CICR, mais il donne un aperçu de l'information donnée à la population.

Les articles sont sur 3 colonnes. Je n'ai gardé que le texte, à l'identique, pour une meilleure lisibilité que celle qu'aurait donné une copie des articles sous forme de photographie.



En-tête de l'article de *La Liberté du Var* du 9 janvier 1946. AVTR

"- Ho ! Hue !

Le magnifique cheval de course attelé à son boguet fait halte le long du trottoir. Après avoir fait claquer son fouet de façon satisfaite, l'homme descend de la petite voiture à deux roues.

Allant à l'arrière du véhicule, il en retire une petite caisse vide qu'il échange dans un magasin proche contre une pleine. Puis le cabriolet fait demi-tour et le conducteur reprend, tout seul, le chemin du retour.

L'homme est un prisonnier allemand, la scène se passe au quartier Beaulieu environ deux fois par semaine devant les regards ahuris des voyageurs qui attendent leur tramway.

Ce sont des spectacles de ce genre qui, en jetant un certain malaise parmi la population, favorisent la propagation de nouvelles erronées ou tendancieuses en ce qui concerne le sort réservé aux prisonniers de guerre allemands. La meilleure façon de se rendre compte du bien ou du mal fondé de ces bruits, était, comme disait l'autre, d'y aller voir. C'est du moins ce que nous pensions à "La Liberté du Var".

Le secret des camps est bien gardé

Nous avons directement frappé à la bonne porte, c'est-à-dire à la direction régionale des Prisonniers de guerre de l'Axe. Ce service, se retranchant derrière une circulaire ministérielle impérative, nous refusa l'autorisation de pénétrer à l'intérieur d'un dépôt de P.G.

Par contre, elle consentit à ce que nous visitions un chantier de travail employant de la main-d'œuvre allemande. Comme par hasard ce commando ne comprenait que 25 détenus. Mais nous y reviendrons plus loin. Soulignons, toutefois, qu'il serait préférable que la population fût exactement renseignée sur ce qui se passe dans les dépôts qui contiennent des hommes autrefois soldats de l'invincible Wehrmacht !

Que veut-on nous cacher ?

Ici : dépôt 156

Afin de percer le mur invisible qui nous sépare des uniformes vert de gris, nous sommes montés à La Valette où sont concentrés plus de 2 500 P.G. Le dépôt 156 est situé sur la route du cimetière et la domine de sa triple haie de barbelés où pointent les mitrailleuses.

Le commandant Curnier, sous l'autorité duquel se trouvent placés tous les camps de la région toulonnaise, nous reçoit fort courtoisement. Mais lui aussi se retranche derrière des ordres fort impératifs, ce qui est très compréhensible. Des commandants de dépôts n'ont-ils pas été punis sévèrement pour avoir introduit à l'intérieur des camps... des officiers supérieurs français !

En ce qui concerne les dépôts, le commandant Curnier est la discrétion même et nous connaissons pourtant quels méritoires efforts ont été accomplis, sous ses ordres, pour que les prisonniers fussent traités fermement, mais humainement.

Humains mais fermes

Ce pourrait être la devise des cadres du personnel français de l'administration des P.G. Nos renseignements qui n'ont pas, hélas, une source officielle, tendent tous à confirmer ce principe.

Et l'on a bien raison !

Nous ne voulons point, en France, de Buchenwald ou de Dachau. Mais les prisonniers allemands ne sont pas nos amis, nos camarades ; nous ne devons pas plaindre leur infortune. Leur malheur, c'est à seuls qu'ils le doivent.

Aussi pas de sensibilité déplacée, de sensiblerie. Et c'est pourquoi à côté de quelques inévitables planqués, la discipline des camps est très stricte. D'ailleurs, les cadres allemands du dépôt s'emploient eux-mêmes, à la faire respecter.

Les P.G. seraient-ils mal gardés ?

Lorsque nous avons pénétré dans le poste de garde français, personne ne nous a arrêté ou demandé nos papiers. Il est vrai qu'une seconde et imposante barrière se dresse avant le dépôt proprement dit.

Allons-nous être stoppés cette fois-ci ? Vingt mètres, dix mètres, cinq... Nous y sommes !

- Hé ! Monsieur, c'est interdit. Un sous-officier français nous interpelle puis, son avertissement donné, court vers une autre aile du poste de garde. En ce moment, aucun gradé ne se trouve aux abords de la barrière ; un pas suffirait pour la franchir, un geste suffisant pour faire passer une arme à ces deux P.G. qui nous lancent des regards sournois.

Le personnel de garde ne comprend qu'une trentaine d'hommes, des tirailleurs nord-africains en instance de rapatriement. Ils effectuent leur service avec une certaine nonchalance et, là, se trouve l'explication de l'homme au boguet. Un tirailleur est affecté à la garde de ce P.G. qui s'occupe du ravitaillement, mais le gardien n'accompagne pas toujours le prisonnier. Evidemment, celui-ci connaît le chemin !

Il semble donc qu'il y est une certaine insuffisance dans les moyens de gardiennage. Mais doit-on en accuser la direction locale ?

Il est un fait, d'ailleurs, c'est que les évasions sont assez rares. Le prisonnier allemand subit son sort comme quelque chose d'inévitable et ne cherche point à s'y soustraire. Lorsqu'il s'évade, de plus, il est toujours rattrapé soit à l'intérieur du territoire, soit à la frontière.

"Mais les P.G. allemands ne vivent pas comme des coqs en pâte". Nous avons dit, en effet, hier, combien était stricte la discipline intérieure des dépôts.

Si un certain relâchement peut être noté dans le mode de gardiennage, il faut cependant souligner que de sévères contrôles permettent de palier aux infiltrations pouvant parvenir de l'extérieur. Nous sommes loin, on le voit, des rumeurs qui tendent à montrer le prisonnier allemand comme ayant un sort plus enviable que celui du soldat français.

Les rations alimentaires

Elles sont, en général, inférieures à celles des civils français et n'atteignent qu'approximativement la valeur de celles-ci qu'en cas de maladie, c'est-à-dire en cas d'hospitalisation.

Évidemment, en dehors des camps, au sein des commandos et des chantiers de travail, les entreprises privées accordent aux prisonniers des repas équivalents à ceux des ouvriers français. Une nourriture suffisante étant la meilleure garantie d'un bon rendement au travail. Mais on a vu, notamment au début de la formation des

commandos, des ouvriers donner du pain aux P.G. dont l'appétit avait été un tant soit peu aiguïté par un séjour prolongé dans les dépôts. A l'heure actuelle, les rations ont été à peu près équilibrées.

Cependant beaucoup d'amaigrissement

Le flottement qui s'est produit dans les mois qui suivirent la libération du territoire a laissé, cependant, des traces sévères sur les anciens soldats d'Hitler.

De nombreuses hernies d'amaigrissement dont certaines sont terribles à voir, affligent de nombreux P.G. Si l'on ajoute à cela des blessures de guerre graves dont certains sont atteints, les maladies d'estomac, on compte en ce moment près de 900 rapatriables sur l'ensemble des trois camps de La Valette, Malbousquet et Bon Rencontre.

Peu de tuberculose mais la typhoïde

Neuf cents rapatriables sur 8 000 hommes, cela représente déjà un pourcentage imposant. N'y aurait-il pas, parmi eux, de faux malades ?

Ce sont des docteurs militaires allemands qui examinent, en effet, leurs compatriotes. Aux côtés des capitaines Kubis et Blume, exerce le colonel Stein, professeur à l'Université de Berlin, qui commanda le Service de Santé s'étendant, durant l'occupation, de Strasbourg à la Mer du Nord.

Comme l'ont fait nos médecins des stalags, ces docteurs allemands cherchent, à maintes occasions, à faire faciliter le rapatriement de leurs camarades. Mais le docteur Cabasson, conventionné par l'Armée, qui supervise les diagnostics de ses confrères de l'ancien Reich, dépiste à chaque occasion, leurs supercheries.

Aussi, peut-on dire que les rapatriements sont passés à un véritable crible. Et malgré leur nombre, qu'il nous soit permis de dire que l'état sanitaire des camps est satisfaisant car on y relève, par exemple, très peu de cas de tuberculose.

D'autre part, une épidémie qui se déclare est vite circonscrite. Un exemple nous en est donné par une typhoïde qui débuta vers le milieu de l'année dernière au camp de Malbousquet.

Après d'assez nombreux décès dus à la rapidité d'écllosion de l'épidémie, celle-ci était complètement jugulée après trois mois d'efforts, ce qui est un record dans un milieu de 1 500 individus qui vivent en commun dans la plus large interprétation du mot.

L'hygiène

Depuis lors, tous les P.G. ont été vaccinés contre le typhus, la typhoïde, la diphtérie et le tétanos. Sérums, vaccins, médicaments et instruments chirurgicaux sont fournis par les armées française et américaine.

Les infirmeries situées en dehors du camp sont tenues proprement et un hôpital de fortune a été installé au fort Lamalgue.

Dans le camp de La Valette, cette petite construction en toile que l'on entrevoit de la route, ce sont les douches.

Plus loin, voici le lavoir et son séchoir.

À côté, un four qui ne rappelle en rien les fours crématatoires des sinistres camps de la mort. Les français n'assassinent pas leurs prisonniers. Ils ne font que tuer leur vermine en passant leurs vêtements à l'étuve.

Leurs distractions

Comme le firent nos prisonniers, les hommes vert de gris ont organisés dans leurs camps des séances récréatives, des comédies et diverses pièces théâtrales. C'est ainsi que, dernièrement, les P.G. de Malbousquet jouèrent une revue entièrement écrite et composée par eux. Leurs costumes furent fabriqués avec des sacs de farine américaine.

Avec un peu de goût, les prisonniers arrivèrent à tirer de cette toile grossière des robes de soirée, des chapeaux et même des smokings. On trouve, d'ailleurs, des peintres et des musiciens de classe.

N'est-ce-pas, d'ailleurs, le propre de l'Allemand vaincu que de devenir les plus dignes descendants de Goethe ou de Wagner ? Il nous suffit, à nous, de ne pas oublier qu'ils furent tout de même, voici quelques mois, les valets d'Hitler, c'est-à-dire les frères des bourreaux de Belsen et des accusés de Nuremberg. Nous sommes sûrs que la direction des P.G. de l'Axe ne l'a pas oublié non plus.

Les prisonniers allemands des dépôts de La Valette, Malbousquet et Bon-Rencontre, sont à la disposition de l'autorité militaire et des entreprises pour l'exécution de travaux d'intérêt public.

À leur effectif de 4 000 hommes, il faut ajouter ce que l'on pourrait appeler, en somme, le personnel permanent constitué par l'ensemble des commandos placés sous la responsabilité des employeurs français.

Lorsqu'une entreprise demande des P.G. à la direction régionale, celle-ci se décharge en effet de sa responsabilité sur le quémendeur qui doit répondre de la nourriture, de l'habillement et du logement de ses nouveaux employés. Les frais de cet entretien sont prélevés sur le salaire accordé par l'entreprise au prisonnier. Ce salaire fixé à 203 F par jour, n'est évidemment pas perçu par le P.G. mais par l'État.

Un double capital

Le prisonnier allemand représente donc pour l'État un capital argent, puisqu'il permet, à celui-ci, d'encaisser quotidiennement plusieurs dizaines de millions.

D'autre part, les destructions provoquées par la guerre et la remise en marche de notre industrie demandent, à l'heure actuelle, un apport important de main-d'œuvre spécialisée. Or, de nombreux spécialistes du bâtiment ou de la métallurgie se trouvent à l'intérieur des dépôts.

Utilisé de façon rationnelle, ce personnel étranger représente pour la France renaissante un énorme capital travail. Son rendement peut être égal sinon supérieur, à celui de la main d'œuvre française.

Les dangers

S'il est notoire que nous manquons, dans notre pays, de

spécialistes il est un fait certain, toutefois, c'est que nous avons surnombre dans la catégorie des manœuvres. D'autre part, le battement qui se produit, aujourd'hui, entre la période des déblaiements et la mise en route des plans de reconstruction crée un chômage inquiétant dans la dernière catégorie de travailleurs.

De plus, même dans la catégorie des spécialistes, on peut préférer le P.G. à l'ouvrier français car le P.G. ne coûte que 203 F par jour ; on ne paie pas pour lui d'assurances sociales, d'allocations familiales, de congés payés.

Un emploi équitable du personnel allemand suppose donc, chez l'employeur, des qualités morales dont celui-ci ne fait pas toujours preuve.

Visite à un commando

Disons tout de suite que nous avons trouvé ces qualités chez M. Boyer, président de la Fédération du Patronat et directeur de la Société Provençale des Constructions Métalliques.

Dans le chantier de travail du Champ-de-Mars sur lequel nous pénétrons, les P.G. ont été répartis au milieu d'équipes françaises. Soustraction faite des malades, 32 forgerons, fondeurs, traceurs ou soudeurs, travaillent en commun avec 250 ouvriers de chez nous.

À l'encontre de bruits répandus au sein de la population, aucun P.G. n'a accès à la fonction de chef d'équipe. Donc, en aucun cas, un spécialiste français ne se trouve sous les ordres d'un Allemand.

Où sont les gardiens ?

Les baraquements du commando se trouvent à Saint-Roch derrière le Palais du Soleil. C'est l'entreprise Oliva qui a mis ses prisonniers en commun avec la Société Provençale qui en a la charge.

Le lieutenant Grandin, officier de presse de la XV^e Région militaire et M. Aubin, secrétaire général de la Société Provençale, nous accompagnent dans notre visite.

Un garde-à-vous impeccable accueille notre entrée.

Au-dessus des châlits à deux étages, du linge sèche. Sur les cloisons de bois ; des photos, des décorations. Ici une femme sourit, là un bouquet de fleurs étale ses corolles.

Un prisonnier de chez nous ne pourrait pénétrer ici sans émotion car c'est l'image vivante d'une "carrée" de stalag que nous avons sous les yeux. Juste retour des choses d'ici-bas, les "clients" portent le calot vert.

Ils n'ont pas, ma foi, mauvaise mine et ont l'air satisfaits de leur sort. Cette impression est d'ailleurs confirmée par l'absence de tout barbelé autour du commando.

Les gardiens ? Il nous faut les chercher pour les dénicher derrière les baraquements.

Et pourtant, nous avons lu quelque part sur un communiqué de la Préfecture du Var : "des évasions se sont produites. Elles résultent sans aucun doute de la négligence apportée par les employeurs responsables...".

Un commando modèle : celui du bâtiment

Nous pensions terminer ici cet article, lorsque MM. Roux et Charreyron, dirigeant le commando du bâtiment, à Bon-

Rencontre, nous invitèrent à leur rendre visite.

Le commando du bâtiment, qui a groupé jusqu'au 900 P.G. est installé dans un ancien immeuble des Compagnons de France, sis, 16, route de Marseille.

Dès que la barrière fermant l'entrée du camp se soulève sur notre passage, nous nous rendons compte de l'immense tâche qu'ont dû accomplir MM. Roux et Charreyron pour rendre les lieux habitables.

Plusieurs bombes ont, en effet, dévasté cet espace proche du V^e Dépôt des Équipages de la Flotte.

- Il a fallu tout créer de toutes pièces, nous dit le concessionnaire du commando.

Ces cuisines où trouveront bientôt place quatre énormes marmites, ces lavabos comprenant 50 robinets et 4 douches, ces baraquements qu'il a fallu transporter panneau par panneau et construire, ces réparations qui doivent être effectuées sur des locaux lézardés et chance-lants : tout cela représente un débours de près d'un million et demi !

- Et ce débours, souligne M. Charreyron, ne pourra être amorti que par le travail des prisonniers.

Lors de notre visite, abrégée par la place qui nous est réservée dans ces colonnes, nous n'avons pas manqué de remarquer la propreté exemplaire du commando.

Les 401 prisonniers qu'il compte actuellement sont employés dans les entreprises privées du bâtiment et les services municipaux (voiries, dératissage). Le système de paie est le même que celui signalé plus haut, mais d'après M. Charreyron, les entrepreneurs devront désormais payer pour le P.G. les mêmes charges sociales que pour l'ouvrier français. Ainsi seront écartés les dangers d'une main-d'œuvre étrangère économique.

Toutes les baraques du commando sont chauffées, le combustible étant apporté par les corvées. D'énormes stocks de vivres et de vêtements permettraient à la direction de pallier à un arrivage massif de P.G. D'immenses dortoirs vides attendent, d'ailleurs, les pensionnaires éventuels.

La vie au commando n'est cependant pas celle de château car les prisonniers travaillent ferme à l'extérieur et même le dimanche. Une puissante haie de barbelés entoure le camp. Mais nous devons encore noter un certain relâchement dans le système de gardiennage comme nous l'avons déjà noté partout ailleurs.

Les prisonniers de guerre allemands sont traités suivant les conventions internationales, la discipline est stricte dans les camps mais leur traitement est humain. Ils représentent un double capital argent et travail. Mais qu'on ne laisse pas, au moins, ce double capital s'enfuir de France...

Ce pourrait être la conclusion de notre reportage.

René Ravel".

Cet article n'a pas un angle partisan particulier. Il semble que le journaliste soit assez juste dans ses propos sur la façon dont les prisonniers sont traités, même s'il trouve

que la surveillance laisse à désirer. Mais nous avons vu que c'était assez souvent le cas. En revanche, les évasions sont sous-estimées car bien réelles.

Le comptage des prisonniers n'est pas très clair, 8 000, puis 4 000, auxquels il faudrait ajouter "le personnel permanent constitué par l'ensemble des commandos...". Nous n'apprenons rien de particulier par rapport aux comptes-rendus de visites des délégués du CICR, mais on ne peut que constater que le journaliste n'invente rien. Néanmoins, que veut dire "D'énormes stocks de vivres et de vêtements permettraient à la direction ... » ? Nous savons par les CR, en particulier celui de la visite de novembre 1945 du commando, que les stocks étaient très insuffisants et que cet état de fait perdurera. On peut donc considérer que la population était informée assez correctement à ce moment précis, à part une ou deux informations douteuses.

En ce qui concerne le salaire des prisonniers, il y a eu effectivement un moment de flottement avant que le salaire versé aux prisonniers soit le même que celui versé aux travailleurs français de même qualification.

CONCLUSION

Ce rapide aperçu des dépôts et camps de prisonniers de guerre allemands du Var permettra, je l'espère, de donner au lecteur l'envie d'en savoir plus sur ces années très particulières de l'après-guerre. Il n'est pas fait mention, volontairement, du service du courrier, des monnaies de camps, des maladies et des décès de prisonniers, etc. Pour en savoir plus, le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie très restreinte. Pour trouver une bibliographie complète, il convient de se référer à celles données par les documents proposés ci-dessous.

- *Les prisonniers de guerre Allemands, France, 1944 - 1949.* Fabien Théofilakis, Fayard, 2014,
- *Un million de prisonniers allemands* - Valentin Schneider, éditions Vendémiaire, 2013,
- *Zur Geschichte der deutschen Kriegsgefangenen des Zweiten Weltkrieges (Les prisonniers de guerre allemands aux mains des Français)*, Band XIII, Böhme, Kurt, Verlag Ernst und Werner Gieseking, Bielefeld, Munich 1971,
- *Les fresques du fort Malbousquet*, JF Roudier, 2023.

L'étude sur les fresques est consultable librement sur le site Internet de Calameo, à l'adresse : <https://www.calameo.com/books/006171915c8f64226e959>



Jean-Marie Guillon

LES "CAHIERS DE DOLÉANCES" DE 1944-1945

ou les espérances de la Libération

Des milliers de "cahiers de doléances" ont été rédigés dans toute la France dans les mois qui suivent la Libération, entre la fin de l'automne 1944 et le printemps 1945. Même s'ils comportent de nombreuses réclamations, ils reflètent surtout les espoirs, les vœux, les aspirations de la population. Ils sont moins "de doléances" que d'espérances.

Curieusement, ils n'ont guère attiré l'attention des historiens jusqu'ici et je crois bien être un des rares à m'y être intéressé¹, même si certains chercheurs en ont signalé l'existence dans leur région, en particulier Luc Capdevila pour la Bretagne². Les fonds d'archives parisiens n'ont jamais été exploités de façon systématique alors qu'ils concentrent ce qui remonte des départements. Il en est ainsi du fonds de Louis Saillant, président du Conseil national de la Résistance (CNR), qui contient les dossiers de 1945³. Il est vrai que ces cahiers sont provinciaux et principalement d'origine rurale ou semi-rurale, ce qui peut expliquer ce désintérêt par les chercheurs de la capitale.

Pour ma part, c'est en dépouillant les archives du Comité départemental de libération (CDL) du Var que j'ai découvert leur existence. Ce fonds, aujourd'hui heureusement sauvegardé aux Archives départementales⁴, avait été rassemblé par Henri-Émile Amigas qui était le secrétaire du CDL avant et après la Libération. Le CDL avait réceptionné les cahiers communaux pour en faire une synthèse départementale. Même si on note des lacunes, ils concernent une grande partie du département puisque 78 localités sont représentées sur les 151 du Var à l'époque.

.....

1 / "Rêves raisonnables pour des "lendemain qui chantent". Les cahiers de doléances de la Libération", in Régis Bertrand, Maryline Crivello et Jean-Marie Guillon, *Les Historiens et l'avenir. Comment les hommes du passé imaginaient leur futur*, Aix-en-Provence, PUP, 2014, p. 235-244. Ce texte a attiré l'attention de Jean-Louis Panicacci qui en a fait l'étude à son tour pour les Alpes-Maritimes ("Les cahiers de doléances des comités locaux de libération azuréens (automne 1944-printemps 1945)" dans le n°41 de la revue du Musée de la Résistance de Nice (*Documents, témoignages, recherches*).

2 / Luc Capdevila, *Les Bretons au lendemain de l'Occupation. Imaginaire et comportement d'une sortie de guerre 1944-1945*, Les PUR, 1999, p. 308-311.

3 / Le fonds CNR-Louis Saillant, conservé au Centre d'histoire sociale du XX^e siècle, regroupe les cahiers préparés en vue des États Généraux de la Renaissance française de juillet 1945. Une analyse sommaire en est faite dans *Les jours heures. Dans les archives Conseil national de la Résistance-Louis Saillant* (Michel Pigenet et Rossane Vaccaro dir., Paris, Cadhas éditions, 2018).

4 / Série 45 J, fonds German.

POURQUOI DES "CAHIERS DE DOLÉANCES" ?

La période qui suit la Libération connaît pendant quelques mois une mobilisation démocratique rare dans l'histoire récente de la France. Dans un contexte pourtant difficile (pénuries, destructions, difficultés de circulation, guerre en cours), la participation à la vie publique est à ce moment-là exceptionnelle. L'avenir paraît ouvert. La rédaction de ces "cahiers de doléances" en fournit une démonstration.

Leur point de départ se situe dans le Sud-Est où les CDL ont pris l'initiative d'un congrès régional à Avignon les 7 et 8 octobre 1944 qui réunit presque tous les CDL de zone Sud (40 départements). Il fait suite aux réunions tenues à Vizille, puis à Valence auparavant. Il s'agit de se faire entendre par le gouvernement provisoire et ses représentants dont les CDL ne contestent pas l'autorité, mais, représentant la Résistance, ils entendent partager sa légitimité et craignent que la "révolution" souhaitée, en particulier sur un plan institutionnel, ne soit freinée. L'aspiration à la décentralisation est forte, principalement portée par les CDL de Rhône-Alpes. Cette volonté d'autonomie inquiète tant les forces politiques nationales, y compris le parti communiste, que le CNR. Aussi son président, le syndicaliste Louis Saillant, vient à Avignon accompagné du communiste Pierre Villon (vice-président et représentant du Front national⁵) et d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie, chef du mouvement Libération et un temps commissaire à l'Intérieur du gouvernement. Il s'agit de réaffirmer l'autorité du CNR sur les CDL et de contrôler leurs revendications. Le moyen pour canaliser leurs énergies est de leur offrir en perspective une grande réunion nationale des CDL qui rassemblerait les demandes émanant d'"assemblées patriotiques" communales. C'est l'origine de la première vague de ce que l'on appelle aussitôt des "cahiers de doléances". La Résistance dans son ensemble veut bâtir une France nouvelle et la référence à la mobilisation populaire de 1789 s'impose. Elle est partagée par toutes les composantes de la Résistance, qui toutes se veulent progressistes et héritières d'une Révolution française qui nourrit leur imaginaire.

Les CDL vont donc adresser aux comités locaux de libération (CLL) des circulaires pour que, dans chaque

.....

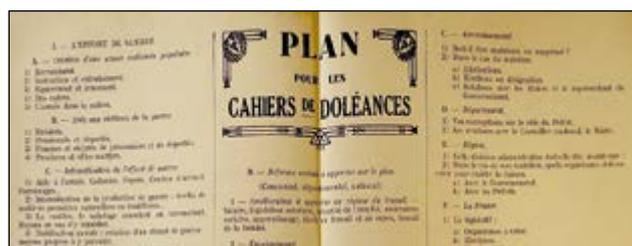
5 / Il s'agit du mouvement de Résistance créé par le parti communiste et contrôlé par lui.

commune, de tels cahiers soient rédigés. Comme pour les cahiers de 1789, cette rédaction est partiellement encadrée. Le programme du CNR sert de base et de point de départ. Ce programme, bien qu'adopté par le CNR en mars 1944, n'a été véritablement diffusé qu'après la Libération, même dans le Var qui a été l'un des principaux lieux de son impression clandestine⁶. Le CDL a fait parvenir aux comités locaux un résumé de la deuxième partie de ce programme, celle qui porte sur les réformes à accomplir. On va souvent retrouver ce résumé en préambule des cahiers locaux.

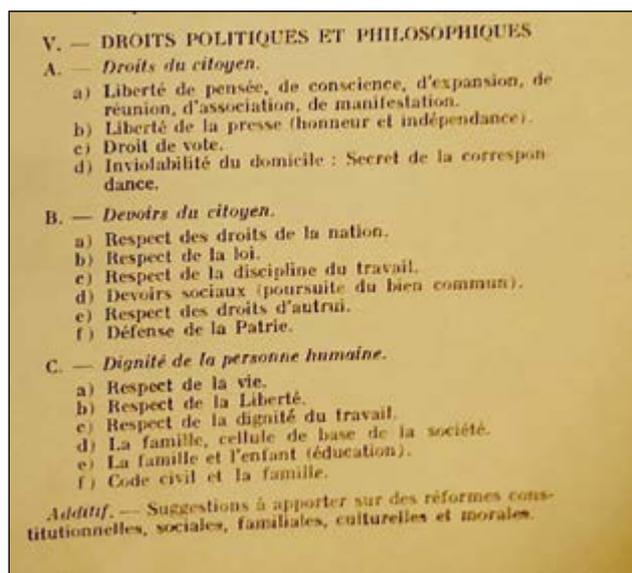


Arch. dép. Var, 45 J, fonds German (Amigas-CDL)

J'ai retrouvé dans le Vaucluse un plan détaillé énumérant les nombreux points que ces cahiers pouvaient traiter. Existait-il dans le Var un plan-modèle semblable ? Rien ne l'indique. En tout cas les archives du CDL n'en contiennent aucune trace, la presse n'en fait aucune mention, les autorités non plus.



Plan pour les cahiers de doléances, partie supérieure (Arch. dép du Vaucluse 22 W 10)



Plan pour les cahiers de doléances, extrait (Arch. dép du Vaucluse 22 W 10)

Quoi qu'il en soit – et c'est tout l'intérêt de ces documents – la parole de la base n'a pas été bridée. Même si le

.....

6 / Chez Lyons et Azzaro à Toulon qui l'a imprimé pour le mouvement Libération.

programme du CNR ou les revendications portées par des partis ou mouvements nationaux (le droit de vote à 18 ans par exemple) servent de guides, leur écriture est libre, les propositions sont parfois très élaborées ou d'autres fois plus abruptes, s'écartant de "l'esprit de la Résistance" tel qu'on se l'imagine, notamment, comme on le verra, lorsqu'ils évoquent l'attitude à adopter à l'égard des étrangers. Cette spontanéité est encore plus flagrante pour les revendications locales. Elle est particulièrement sensible dans la première vague des "cahiers de doléances", puisqu'il y en a deux.

LES CAHIERS DE LA FIN 1944

La première vague de textes fait suite à la réunion d'Avignon. Elle prépare la convocation par le CNR de "l'assemblée nationale des comités départementaux de la libération", à l'Hôtel de ville de Paris, les 15 et 16 décembre 1944. Le CDL du Var a invité, le 10 novembre, les CLL à se rendre au congrès départemental qui aura lieu à Draguignan les 9 et 10 décembre et qui, entre autres objectifs, désignera trois délégués qui porteront une synthèse des "doléances" locales à Paris. Les CLL doivent réunir la population de leur commune pour lui présenter le programme du CNR et rassembler ses vœux. En dépit du contexte et d'un délai court, 43 communes au moins fournissent les "cahiers" demandés⁷. La plupart des assemblées souvent qualifiées de "patriotiques" ou "populaires" se tiennent entre le 6 et 9 décembre. Le CLL de Ginasservis précise que la sienne s'est tenue dans la salle de la mairie à 21h le 7. À La Môle, la "réunion patriotique" a rassemblé "la plus grande partie de la population" et, à Collobrières, 500 personnes, "chiffre record obtenu dans notre commune à ce jour" d'après le CLL. À Ramatuelle, le cahier est signé par plus de 80 personnes le 8 décembre⁸.

La plupart du temps, un seul cahier est préparé sous l'égide du CLL ou de la délégation municipale⁹, mais, dans quelques localités à orientation communiste, il peut y en avoir plusieurs, émanant soit de satellites du PCF (UFF¹⁰, CGT, Front national, Comité de défense et d'action paysanne, Jeunesse communiste, etc.), ou de groupes professionnels particuliers (maîtres maçons, exploitants forestiers, transporteurs, épiciers, instituteurs et institutrices, agriculteurs, petits retraités et autres artisans comme à Gonfaron !). Mais on trouve aussi le comité local de la Croix-Rouge à Sainte-Maxime, la Ligue des familles nombreuses à Sanary, la Ligue

.....

7 / Ce chiffrage et ceux qui suivent correspondent aux cahiers conservés dans le fonds du CDL. Rien n'indique qu'il n'y en ait pas eu davantage.

8 / Ce cahier précise pour chaque vœu qu'il a été adopté à l'unanimité sauf le droit de vote à 18 ans et aux soldats qui recueille deux refus.

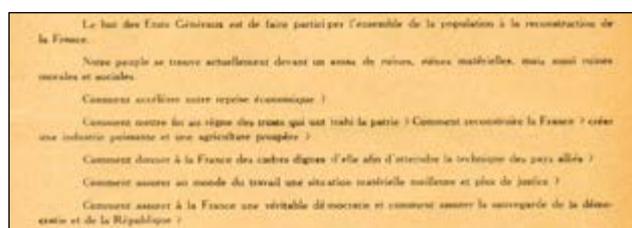
9 / Les délégations municipales nommées à la Libération se confondent parfois avec le CLL.

10 / Union des Femmes françaises. Issue des comités de femmes clandestins, l'UFF est très active à la Libération et rassemble des femmes d'horizons divers.

d'action catholique à Salernes. Certaines sections socialistes sont explicitement mentionnées (Flassans, Trans, Solliès-Pont, La Farlède), plus rarement le Mouvement de libération nationale. Au total, plus de 80 "cahiers" ont été transmis au CDL.

LA DEUXIÈME VAGUE DE CAHIERS DU PRINTEMPS 1945

L'assemblée parisienne qui n'a pas fait beaucoup de cas des cahiers locaux sert en fait à préparer les échéances politiques à venir – les élections municipales du printemps – et à lancer les États Généraux de la Renaissance française convoqués autour du 14 juillet. D'où une deuxième vague de cahiers de doléances qui seront préparés en juin 1945. L'appel que lance à leur sujet le CDL est plus directif, mais rien n'est fermé pour autant :



Arch. dép. Var, 45 J, fonds German (Amigas-CDL)

La réponse à cet appel est encore plus fournie que la précédente puisqu'elle concerne cette fois-ci plus de 70 communes. Certaines localités – Salernes notamment – font parvenir plusieurs textes (UFF et syndicats). La ville de Toulon, absente en décembre, est représentée par un comité d'intérêt local (Pont-Neuf-Escailion), par la section Front national du centre ville, par le comité d'entreprise de l'arsenal, par les ouvriers de La Liberté du Var, le quotidien du CDL. Le cahier de La Seyne est adopté en "assemblée populaire", réunie dans la grande salle de la Bourse du Travail, le 12 juin 1945. Quelques associations départementales y participent également : Prisonniers de guerre, Amis des FTP (Francs Tireurs et Partisans), Union des ingénieurs et cadres supérieurs, propriétaires forestiers.

Le CDL, réuni le 8 juin, convoque un congrès départemental pour le 24 afin de désigner les représentants du Var à ces fameux États Généraux qui doivent se tenir au Palais de Chaillot à Paris du 10 au 13 juillet. Ces délégués doivent porter la synthèse des cahiers varois¹¹. Le CDL a demandé de rassembler les revendications communales en un cahier cantonal, ce qui est fait dans 15 cantons. L'influence du PCF dans leur rédaction est plus importante qu'en décembre car les CLL sont sur le déclin et se réduisent parfois aux seules organisations que ses militants animent.

La dynamique de la Libération s'est affaiblie. À Toulon, l'assemblée générale préparatoire du 10 juin doit être renvoyée faute de participants. La réunion générale du

11 / Notons la présence dans cette délégation de 20 membres de Toussaint Merle pour le PC et de Joseph Bessone pour la CGT.

24 juin est chahutée par plusieurs délégations qui ont le sentiment d'être manipulées. Cependant, même si la teneur de ces cahiers paraît plus souvent formatée, leurs propos ne se limitent pas au seul discours stéréotypé et là encore, les revendications locales sont pleines d'enseignements.

Au total, sur les 151 communes varoises, ce sont donc 78 communes qui ont produit au moins un cahier de doléances, 32 dans les deux vagues, 12 seulement en décembre et 34 uniquement en juin¹². Outre une vingtaine de petits villages situés en zone de montagne et à l'écart de presque tout, manquent des localités importantes – Brignoles, La Garde, La Valette, Les Arcs, Vidauban, Saint-Raphaël, Ollioules en particulier. On ne sait si ces lacunes sont dues à leur abstention, ce qui, au moins pour certaines, serait surprenant ou si leurs cahiers ont été égarés.

Ces cahiers sont en fait, non pas de vrais cahiers, mais des feuillets, en général dactylographiés. La plupart comptent de une à trois pages, mais certains sont plus prolixes, La Seyne battant tous les records avec 13 pages !

L'aperçu que je vais donner concerne seulement les cahiers varois, mais à l'occasion, il m'arrivera de citer aussi ceux du Vaucluse que j'ai parcourus ou ceux des Alpes-Maritimes consultés par Jean-Louis Panicacci pour le Musée de la Résistance de Nice.

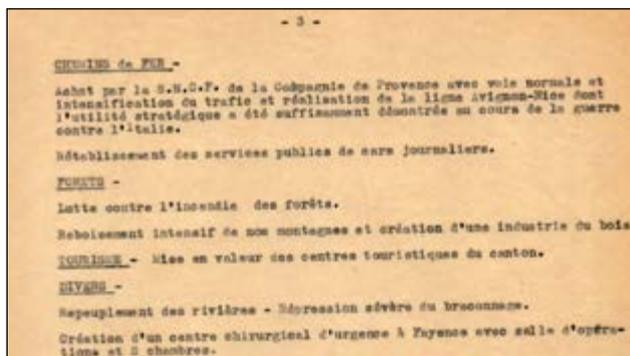
HORIZON D'URGENCE ET ASPIRATIONS GÉNÉRALES

Les cahiers du mois de décembre 1944 sont plus frémissements que ceux de juin. La guerre n'est pas terminée, l'hiver s'annonce pire que ceux des années précédentes sur divers plans – ravitaillement, chauffage, transports, logement –, les cahiers s'inscrivent d'abord dans les urgences du moment pour un département dépendant de l'extérieur pour son approvisionnement. La préoccupation première, y compris en zone rurale, est donc au ravitaillement et, en particulier, à la fourniture de lait pour les enfants. Plus généralement, on réclame la suppression du classement des communes qui défavorise villages et bourgades semi-rurales dans la distribution des rations. Les entraves à la circulation des produits exaspèrent. On souhaite la libre disposition d'une partie des productions locales ou familiales (huile d'olive et vin). Autrement dit, si l'on se rallie au dirigisme économique sur un plan général, on préfère la liberté à l'étage des communes et des individus. Dans ce Var encore rural ou semi-rural, la place qu'occupent les questions agricoles est très importante ; le premier problème à résoudre est de répondre aux besoins en paille et fourrage pour les chevaux, il faut ensuite assurer la fourniture des produits nécessaires à l'agriculture.

La deuxième revendication relève du même horizon d'urgence. C'est le rétablissement rapide des communi-

12 / Les cahiers de 67 communes ont été conservés dans les Alpes-Maritimes (Jean-Louis Panicacci, op. cit.).

cations routières et ferroviaires. Les propositions communales sont souvent très précises, indiquant les ponts à reconstruire, les liaisons à assurer, les fréquences souhaitées, en particulier avec Toulon. Mais ce souci n'est pas absent des cahiers de 1945, comme on le voit avec celui du canton de Fayence :



Arch. dép. Var, 45 J, fonds German (Amigas-CDL), cahier du canton de Fayence, 1945, p. 3.

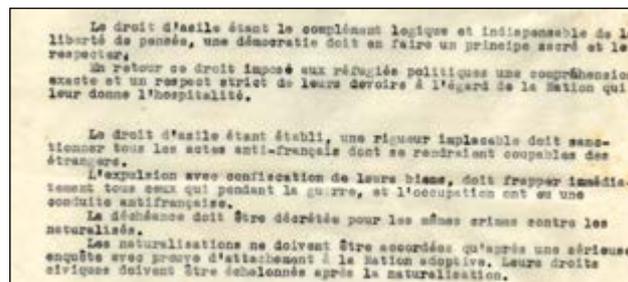
ÉPURATION ET XÉNOPHOBIE

Dans ce même cadre des nécessités de l'heure, s'ajoute l'épuration de tous ceux qui sont considérés comme responsables de la situation et qui entraveraient le changement souhaité : Ravitaillement général et fonctionnaires ayant servi docilement Vichy, trafiquants du marché noir et transporteurs abusant de leur pouvoir. On ne se satisfait pas des mesures administratives (les internements) ou judiciaires prises, surtout lorsque les sanctions sont trouvées trop faibles. Cette exigence très générale de rigueur renvoie à un besoin de moralité, de propreté, après la souillure de Vichy, de justice "pure et dure", et à une certaine idée historique du "salut public". L'air du temps est à la répression contre ceux qui, peu ou prou, ont déshonoré la Nation ou plus exactement la communauté locale qui en est le modèle en réduction : les "collaborateurs" - et l'extension est large - ne devraient plus jouir de droits politiques, par exemple à Cogolin ou à Mons où l'on va jusqu'à souhaiter la suppression du droit de vote y compris à leur famille. Quant au CLL de Pignans où les communistes sont majoritaires, il préconise un régime de prison pour les collaborateurs identique à celui que les Allemands imposaient aux résistants.

Cette sévérité est de mise pour les "étrangers". Cette xénophobie est, il est vrai, sélective. Le CLL de Trans, particulièrement dur vis-à-vis des étrangers "collabos" propose en revanche que tous ceux qui ont combattu dans le maquis ou les FFI soient automatiquement naturalisés. Ce sont les "mauvais" étrangers qui sont visés, ceux qui ont trahi leur pays d'accueil. Il s'agit presque essentiellement des Italiens, ceux qui ont pactisé avec l'occupant (italien ou allemand), ceux qui ont dénoncé, ceux qui ont profité de la situation pour faire des affaires, et peu importe qu'ils soient naturalisés ou non. S'ils le sont, ils doivent être déchus de la nationalité française et le

CLL de Sanary propose même d'étendre la déchéance à ceux qui n'ont pas combattu en 1939 alors qu'ils étaient en âge de porter les armes. Pour le moins, les naturalisations doivent être révisées (CLL Trans¹³, Front national Carnoules¹⁴). Les biens ou cartes professionnelles de tous les "étrangers antipatriotes" (sic) doivent être confisqués (Tourves, Rocbaron). Le droit de vote des naturalisés doit être limité (Carqueiranne, Fayence où l'on veut également le limiter "aux faibles d'esprit").

La Seyne, ville d'immigrés, est en pointe dans cette dénonciation. Son CLL n'est pas le moins radical sur ce plan. Pierre Fraysse, qui a été arrêté, brutalisé, emprisonné par les Italiens et qui préside le comité d'épuration, n'est certainement pas étranger à la formulation, plus élaborée qu'ailleurs que l'on trouve dans le cahier de la commune :



Arch. dép. Var, 45 J, fonds German (Amigas-CDL), cahier de La Seyne, 1945, extrait p. 3.

Bien évidemment, cette hostilité aux "étrangers" a deux dimensions, une qui relève de la xénophobie ordinaire et ancienne à l'égard des "Babis" et autres "Macaronis", une autre, conjoncturelle, qui s'est greffée aisément sur la première et qui est la conséquence du problème effectif posé par l'attitude d'un nombre significatif d'immigrés italiens à la suite de la "victoire" de leur pays, puis de l'occupation. Mais rappelons que cette mise en cause ne vise pas tous les Italiens et qu'elle est partagée par les immigrés antifascistes.

UNE RÉPUBLIQUE NOUVELLE, SOCIALE ET MORALE

Par delà les attentes immédiates, c'est à cet horizon historique que renvoie l'adhésion au programme politique du CNR, d'où sortira, ainsi qu'on peut le lire dans les cahiers, "une République nouvelle". Le CDL du Var l'a diffusé en le regroupant en cinq "Missions", morale (l'épuration), civique (la démocratie), économique (une économie dirigée par la Nation et non par les "féodalités", un plan, des nationalisations, etc.), sociale (droit au travail, sécurité sociale, retraite, syndicalisme indépendant, instruction et culture pour tous) et nationale (indépendance et grandeur de la France). Les cahiers les reprennent, avec de fréquents compléments qui,

13 / La section socialiste locale adopte même une motion spéciale à ce sujet. Le CLL de Trans demande aussi une loi "sévère" sur les étrangers résidant en France.

14 / Rappelons que le Front national de l'époque est un mouvement de résistance à direction communiste.

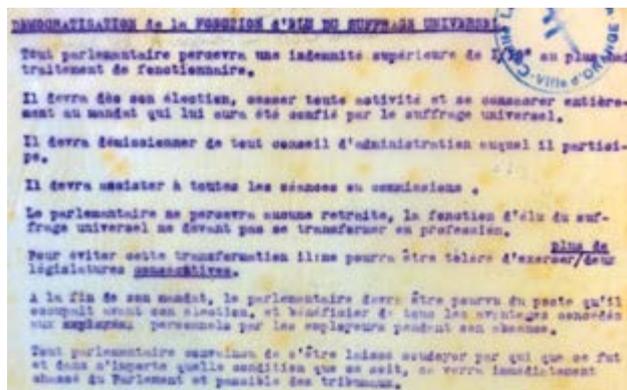
s'ils sont inspirés par les communistes, sont souvent partagés par d'autres. Ainsi au Luc, grosse bourgade ouvrière et paysanne du centre Var, de tradition "rouge", où le "Cahier de Doléances et de Vœux" est signé par le président socialiste du CLL, ont été rajoutés, parfois de façon manuscrite, "une armée nationale puissante et épurée", le droit de vote à 18 ans, le prêt au mariage, outre les sanctions contre les "collaborateurs" et les naturalisés "n'ayant pas fait leur service militaire ou n'ayant pas appartenu à la Résistance" qui ont déjà été évoquées¹⁵. Plus une demande qu'on trouve peu ailleurs et dont on se demande si elle ne vise pas précisément un notable local : "partage des terres des grands hobereaux et répartition aux travailleurs".

Du point de vue institutionnel, les cahiers varois ne font pas preuve de beaucoup d'audace. Peu de cahiers préconisent un redécoupage administratif. Pour beaucoup, comme à La Seyne, "les libertés municipales doivent être respectées et développées" car "elles sont la condition de la renaissance de notre pays", rien de moins ! Alors que l'on entérine partout la suppression des conseils d'arrondissement, on tend à vouloir renforcer en milieu rural le rôle du canton, comme à Cotignac où l'on préconise le regroupement des services publics dans un hôtel cantonal. Alors que dans le Vaucluse l'opinion est partagée sur le maintien ou non d'un cadre régional, dans le Var peu s'expriment à ce sujet, mais on est, à La Seyne, résolument "jacobin", hostile à "tout ce qui est susceptible de nuire à l'unité de la Nation", en rejetant "l'erreur des préfets régionaux". Ailleurs, si l'on est contre "les barrières départementales", c'est seulement pour améliorer le ravitaillement (Cuers)¹⁶.

Très peu de cahiers soutiennent un régime présidentiel, la plupart se situe donc dans la culture républicaine qui se méfie de tout pouvoir personnel, comme d'ailleurs de la "démocratie" directe. La République représentative passe par un parlement où l'Assemblée nationale sera prépondérante et le Sénat généralement supprimé car non démocratique (Callian par exemple). Mais là encore, le parlementarisme ne va pas sans garde-fou et le contrôle des élus s'impose. À Barjols, on entend responsabiliser l'Assemblée nationale par sa dissolution automatique si une deuxième crise ministérielle intervient dans l'année, ceci pour garantir un gouvernement stable. C'est à Orange dans le Vaucluse que j'ai trouvé les propositions les plus strictes, dont je ne suis pas sûr qu'elle ne puissent toutes être rejetées aujourd'hui :

15 / Pour comprendre l'état d'esprit d'une population que l'attitude de certains Italiens a exaspéré pendant l'Occupation italienne, voir notre article "Résistance et xénophobie dans le Var à la Libération", Cahiers de la Méditerranée n° 52, juin 1996, p. 9-23.

16 / Pour l'anecdote, relevons le vœu pour le moins original du Revest qui souhaite découper le Var en deux au niveau de la Nationale 7 avec au Sud, une Provence maritime, chef-lieu Hyères, et au Nord un département du Verdon avec l'arrondissement de Castellane...



Arch. dép du Vaucluse 22 W 10, cahier du canton d'Orange, 1945

Lorsque la question de l'empire colonial est abordée, c'est pour souhaiter une évolution du statut des "indigènes" et des colonies. À Puget-sur-Argens, là où se trouvent les grands camps des troupes coloniales, on soutient l'extension des droits politiques sociaux et économiques aux populations coloniales. Mais on ne va pas jusqu'à souhaiter comme à Cannes l'union des colonies dans un État multinational, avec droit à l'indépendance...

LES CAHIERS ET LES FEMMES

Les femmes semblent très présentes dans la préparation des cahiers de certaines communes. Elles ont parfois un rôle d'initiative, comme à La Môle où c'est la section locale de l'UFF qui a convoqué l'assemblée préparatoire. Notons que je n'ai trouvé aucune objection au vote des femmes, au contraire¹⁷. L'UFF de Saint-Maximin félicite le gouvernement pour cela, mais réclame, outre les droits civils, l'éligibilité à toutes les fonctions publiques. L'UFF de Salernes y ajoute le plein exercice de la capacité civile sans autorisation du mari. Mais c'est surtout la condition de mère qui suscite des demandes un peu partout, demande de congés payés pour les femmes enceintes (9 mois, 3 avant la naissance et 6 après, UFF Draguignan), demande de garderie pour les enfants, y compris pour les mères travaillant à la campagne (UFF La Farlède). Les femmes ne sont pas pour rien dans le souci souvent exposé de moralité publique et de lutte contre l'alcoolisme (CLL Pignans et du Pradet). L'UFF de Salernes, autre localité dominée par les communistes, n'est pas en reste. Elle souhaite la limitation des débits de boissons.

Mais son moralisme va plus loin en proposant une interdiction de l'accès aux bars, mais aussi aux salles de bal et au cinéma aux moins 18 ans, rejoignant par là la Ligue féminine d'action catholique qui préconise la mise en place d'un comité de contrôle des films et des spectacles. À Bandol, le casino, "affaire commerciale où se débauchent les jeunes", devrait être transformé en une maison communale de la jeunesse. L'UFF de Salernes voudrait un cinéma éducateur pour les enfants dans toutes les communes.

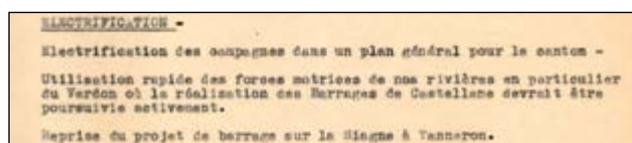
17 / J'en ai trouvé une - bien isolée - dans le Vaucluse, à Bédoin, où une femme considère que ses consœurs ne sont pas assez "éduquées" sur le plan civique pour en bénéficier...

général, mais d'autres portent sur des intérêts strictement locaux comme le classement du Luc en commune urbaine¹⁹.

Pas moins de deux d'entre eux (4 et 5) concernent les canaux d'arrosage – leur réfection et l'"abolition des chartes féodales" – ce qui permet de mesurer combien ces problèmes de jardins et de prés qui peuvent apparaître bien "terre-à-terre" et mineurs sont alors cruciaux. Un autre point évoque l'exploitation des eaux thermales, en l'occurrence celles de la station bien déchue du quartier de Pioule qui a connu un moment de gloire à la fin du XIX^e siècle et qui sera une sorte de "serpent de mer" lucois tout au long du XX^e siècle. Il n'empêche que l'on se soucie de développement local et de l'exploitation de nouvelles ressources s'il y a lieu. Le tourisme n'est pas perdu de vue, bien que la situation ne permette guère une relance rapide. Plusieurs cahiers y font référence, notamment à Hyères, ce qui n'est pas surprenant, et à Trans, où la cellule communiste propose de créer un chemin des touristes le long des cascades. Et à Cotignac, on propose d'aménager et d'embellir les villages grâce à des ingénieurs spécialisés ayant voyagé à l'étranger²⁰.

LES ASPIRATIONS AU PROGRÈS

Mais le plus frappant est l'importance des vœux qui touchent aux conditions de vie et à leur modernisation. L'électrification des campagnes (point 3) est une revendication générale dans une conjoncture qui a aggravé la situation.



Arch. dép. Var, 45 J, fonds German (Amigas-CDL), cahier du canton de Fayence, 1945, extrait p. 2.

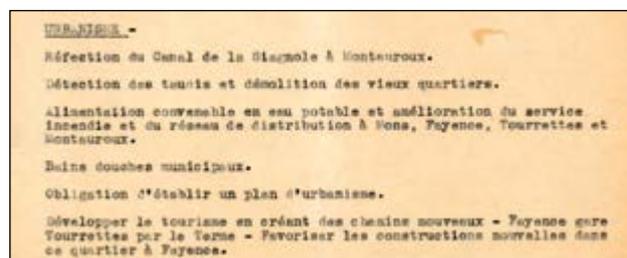
À La Môle, on précise que l'éclairage se fait le plus souvent avec une branche de résineux puisque carbure et pétrole sont introuvables.

Partout viennent au premier plan les questions d'hygiène. Elles arrivent au 2^e rang au Luc et sont déclinées en 7 lignes qui concernent l'adduction d'eau, l'installation du tout-à-l'égout, la réfection des caniveaux, le matériel sanitaire des écoles, la création d'un centre de secours d'urgence, le déplacement des abattoirs hors de la cité, la lutte contre les taudis. On précise parfois qu'il faudrait obliger les propriétaires à entretenir leurs immeubles, et

.....
19 / Ce dernier point, rajouté et manuscrit, concerne, comme nous l'avons vu, le rationnement. La remise des transports à la CGT fait partie d'une revendication générale du PC. Le point 13 sur les prix des productions agricoles s'accompagne le plus souvent dans d'autres cahiers de la suppression des intermédiaires. Le point 12 renvoie au programme du CNR.

20 / On voit là l'influence du résistant Léo Lapeyre, employé de l'arsenal de Toulon, réfugié dans ce beau village et qui sera après guerre président de l'Association des Amis des Villages Varois.

même à Barjols comme à Belgentier (l'UFF), les obliger à installer des toilettes. Cette lutte va parfois jusqu'à souhaiter la démolition des vieux quartiers comme au Muy ou comme dans les petites communes perchées du canton de Fayence :



Arch. dép. Var, 45 J, fonds German (Amigas-CDL), cahier du canton de Fayence, 1945, extrait p. 1.

On veut comme à Toulon (Comité d'intérêt local Lagoubran, Pont-Neuf, Escaillon) des "habitations modernes" à la place des taudis.

C'est en fait un besoin d'"hygiène total" (Le Cannet-des-Maures) qui s'exprime partout alors que les maisons n'ont aucune commodité et que l'une des corvées (féminines) est d'aller vider les seaux hygiéniques à l'extérieur chaque matin²¹. Le comité d'intérêt local Lagoubran, Pont-Neuf, Escaillon énumère ce dont il rêve : le prolongement du tout-à-l'égout, la réfection et le goudronnage de toutes les rues, des bornes fontaines et la réfection des conduites, la couverture de Rivière-Neuve entre le Pont-de-Bois et Lagoubran, le relèvement de la route Escaillon-Lagoubran. Mais ce souci d'hygiène est tout aussi présent dans les villages où l'on aimerait disposer, notamment, de bains-douches publics.

Parfois à l'hygiène s'ajoute un souci qu'il serait anachronique de qualifier d'écologique dans le cas de Barjols (où l'eau de la rivière est polluée par les tanneries) où le CLL propose de remplacer les détergers qui abiment le linge par du savon... Plus sérieusement, le besoin d'un équipement médical minimal – centre de soins ou de médicaments là où il n'y a ni médecins, ni pharmacie (Cotignac, La Farliède, Ramatuelle) – est complémentaire du souci d'hygiène. Les deux se rejoignent en ce qui concerne l'enfance et les écoles que l'on veut réparer, assainir, reconstruire et équiper en douches, en même temps qu'on réclame des visites médicales régulières.

L'ÉDUCATION AU PREMIER RANG

Au Luc comme ailleurs, la place occupée par les questions scolaires ou péri-scolaires est significative des aspirations ordinaires (points 6 à 10), à une époque où le cursus s'arrête pour la plupart au certificat d'études. Le cahier réclame la construction d'un groupe scolaire, un cours supérieur avec atelier professionnel, un cours obligatoire de chant et de musique, la gratuité des fournitures. Ailleurs, on ajoute souvent une cantine.

.....
21 / À La Môle, l'assemblée suggère que la révision des canalisations, du bassin et des sources soit financée par un emprunt ouvert par la commune auprès des usagers.

La Seyne n'est pas en reste, mais l'on y ajoute aussi des vœux plus ambitieux jusqu'à une langue "universelle" ! :



Arch. dép. Var, 45 J, fonds German (Amigas-CDL), cahier de La Seyne, 1945, extrait p. 8.

Petites villes, villages, quartiers de Toulon demandent des terrains de sports, plus des cours d'éducation physique obligatoire et parfois même des voyages à la mer ou à la montagne dirigés par des enseignants (cellule communiste de Gonfaron). Mais cet investissement espéré ne va pas sans règle et la délégation municipale de Carnoules (communiste) exige des sanctions contre les parents en cas de non envoi à l'école des enfants.

Certaines demandes peuvent déconter par rapport à nos conceptions d'aujourd'hui. La revendication de cours de couture et d'enseignement ménager par les "jeunes filles patriotes" de Sainte-Maxime aspirant à "devenir des femmes adroites" ou par l'UFF de Gonfaron n'a rien d'incongru et ce serait tomber dans l'anachronisme en ignorant l'importance du modèle de la femme au foyer dans les milieux populaires ou les classes moyennes d'alors. Notons aussi qu'à La Farède, le cahier des "jeunes patriotes"²² propose de réhabiliter l'enseignement non intellectuel, souhaite un enseignement plus proche de la vie réelle avec des méthodes actives, une réforme du système d'apprentissage et la création de centres intégrés à l'enseignement obligatoire du 2nd degré pour permettre d'acquérir une culture générale. Le cahier le plus précis dans le domaine scolaire est celui de Ginasservis. Il préconise l'école unique avec programmes allégés aux matières essentielles (calcul, français, écriture, activités manuelles, dessin, éducation physique), scolarité jusqu'à 18 et même 20 ans pour les "enfants du peuple" (alors qu'ailleurs, on se limite à 17 ans), avec création en milieu rural de classes de demi saison, de novembre à avril, avec un encadrement

.....
22 / Il s'agit du "cahier" des FUJP (Forces unies de la jeunesse patriotique, organisation du PC). Il réclame aussi, entre autres demandes spécifiques pour la jeunesse, des cours de rattrapage et des sessions spéciales pour "les jeunes patriotes" (entendons les jeunes qui ont quitté leurs études pour ne pas partir en Allemagne).

adapté. Ces points sont repris dans le cahier rédigé en juin et l'on comprend mieux leur teneur en constatant qu'il est cosigné par le jeune instituteur-secrétaire de mairie René Teissère, franc-maçon, syndicaliste "Ecole émancipée", qui est l'un des initiateurs des camps laïques de vacances dans le Var²³. On vérifie par là l'influence que certaines personnalités peuvent avoir dans la rédaction des cahiers, ce qui n'apprendra rien aux spécialistes de ceux de 1789. Rien de surprenant donc si, dans le même village, on souhaite la construction de foyers des campagnes dans chaque village en détaillant ce qui doit s'y trouver : bibliothèque, discothèque, TSF, projecteur, pick-up, imprimerie, salle de jeux et de fêtes et si l'on souhaite une éducation antialcoolique pour les jeunes en même temps qu'une éducation sexuelle.

Le besoin de lieux de culture et de sociabilité n'est pas propre à cette seule localité. Chez les cheminots communistes de Carnoules, le CLL estime que la réalisation d'une vraie démocratie sociale passe par le développement de toutes les associations, par la création par les jeunes de sociétés artistiques et sportives, par l'enseignement qui, à tous les degrés, doit permettre aux enfants d'accéder à la culture et de former une élite "véritable, celle de l'esprit", tandis que sera assuré aux travailleurs un non moins "véritable" standard de vie et de bien-être.

RURAUX ET URBAINS

En fait, ces cahiers qui reflètent surtout le Var des villages et petites villes sont marqués par le souci d'assurer l'égalité des ruraux et des urbains en matière de conditions de vie. Ils expriment le complexe que les ruraux ressentent et une certaine peur d'une évolution qui peut les menacer²⁴. Le progressisme s'accommode donc d'inquiétudes. Il faut un statut de la paysannerie (cahier de la paysannerie de Saint-Maximin). Améliorer l'habitat rural, c'est retenir la population dans l'agriculture (Bras). Les prêts aux jeunes, c'est faciliter le retour à la terre (cahier de revendication paysanne, communiste, de Cotignac)²⁵. La vraie démocratie, c'est considérer le monde des campagnes et des petites localités comme celui des grandes villes (Puget-sur-Argens²⁶).

.....
23 / Pour cet instituteur, je renvoie au mémoire de maîtrise de Julien Teissère, *Idéologie d'un instituteur varois, Aix-en-Provence, Université de Provence, 2001*. Dans ce village "rouge", à forte influence communiste, les deux signataires des cahiers sont le plutôt libéral Teissère et le responsable socialiste local.

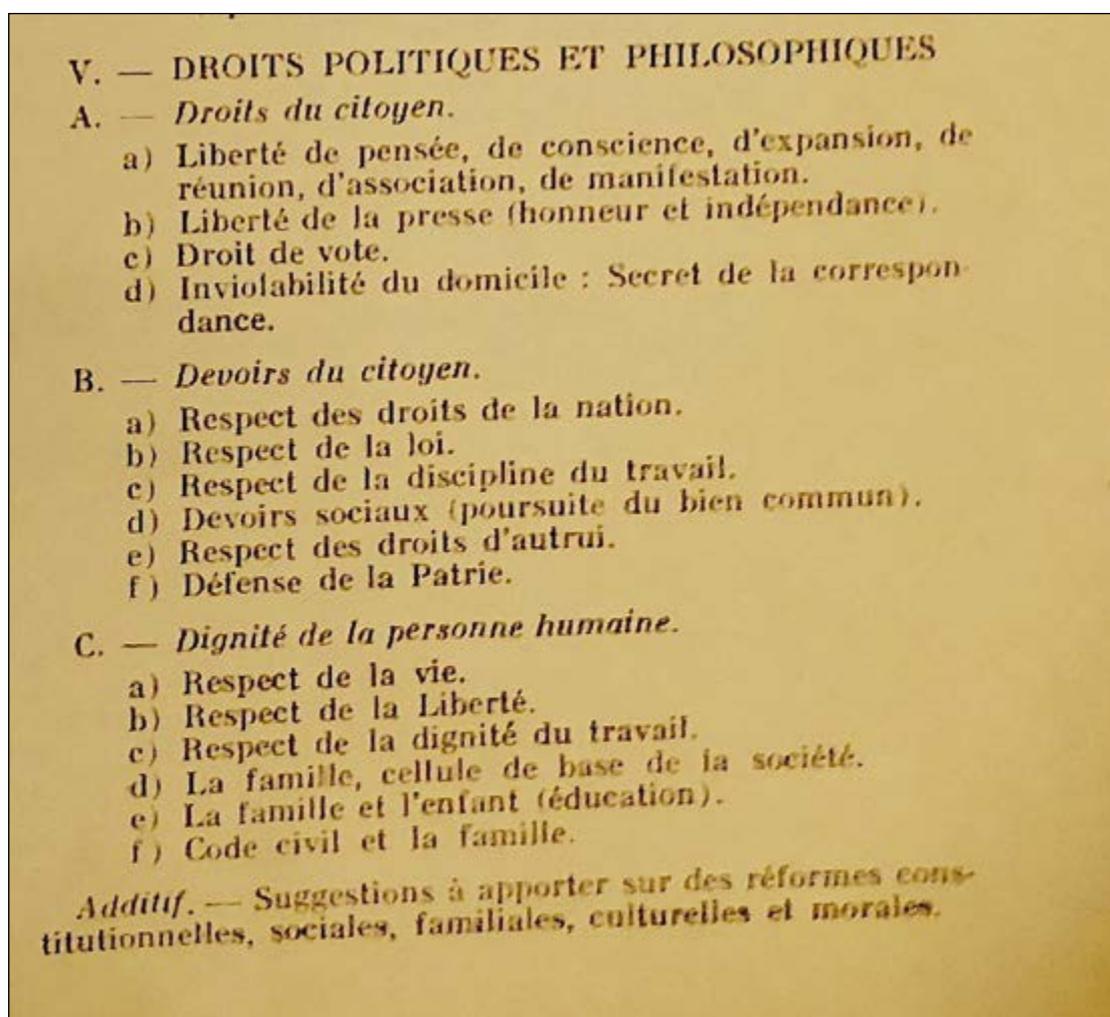
24 / À Collobrières, on considère que les gens de la campagne devraient être mieux payés que ceux de la ville, puisque la vie y est plus chère. À Châteaudouble, petit village perché au nord de Draguignan, on souhaite des attributions de vêtements et chaussures de travail supplémentaires car on les use plus à la campagne qu'en ville.

25 / À Gonfaron, où l'influence communiste est forte, le risque d'exode rural est brandi si l'on ne fournit pas le fourrage et la paille indispensables au travail.

26 / Où l'on souhaite, notamment, harmoniser les salaires et revaloriser les instituteurs pour qu'ils restent au village.

Pourtant, les 300 délégués de l'assemblée réunis à Draguignan peu après la rédaction de ces cahiers ne discuteront guère de ces vœux. En fait, les discussions portent surtout sur l'épuration, la lutte contre la "5^e colonne" et le ravitaillement, et elles laissent transparaître sur ce dernier point les ressentiments anti-paysans des populations urbaines²⁷. Le texte de synthèse s'en tient à des grands principes, il est très proche du programme du CNR, ce qui est bien le moins, mais édulcore les aspirations exprimées par les cahiers, ce qui est dommage. Les esprits chagrins – ils étaient nombreux à l'époque et ils le restent aujourd'hui – concluront à la vanité de

ces "cahiers de doléances". Pourtant, ils témoignent d'un moment de vie politique exceptionnel et des espérances sociales caractéristiques qui le caractérisent. Leur horizon peut paraître étriqué mais il renvoie à une tradition de communalisme ancienne et à une certaine idée de la "République au village". Dans ce cadre, les vœux qu'ils formulent, les rêves de confort qu'ils reflètent témoignent a contrario des conditions ordinaires de la vie quotidienne du temps et ils annoncent les formidables transformations matérielles et sociales des années cinquante et soixante.



Plan pour les cahiers de doléances, extrait (Arch. dép du Vaucluse 22 W 10)

.....
27/ Et l'assemblée parisienne des 15 et 16 décembre débat notamment des élections à venir, des pouvoirs des CDL de l'effort de guerre, de la presse nouvelle (et de l'épuration).

LES SIX DERNIERS COLLOQUES DE L'ASSOCIATION HPS

■ Novembre 2021 :
**Peste, choléra et grippe espagnole :
faire face**

■ Novembre 2019 :
**Silences et tabous : Mœurs, drogues, raisons d'État...
l'histoire dont on ne parle pas**

■ Novembre 2018 :
**HPS invite Henri Ribot, Thierry Le Gall,
Julien Gomez-Estienne, Ian Simms, Miqueu Tournan**

■ Novembre 2017 :
**Éclairages sur la présence russe du XIX^e au XX^e siècle
La Seyne, Saint-Mandrier, Six-Fours**

■ Novembre 2016 :
**L'école des possibles,
expériences éducatives locales**

■ Novembre 2015 à La Seyne-sur-Mer :
Sources pour écrire l'histoire



Pour plus d'informations visitez notre site internet
www.histpat-laseyne.net



Regards

sur l'histoire de La Seyne-sur-Mer
Six-Fours et Saint-Mandrier

n°22

Association
Histoire et Patrimoine Seynois
303, allée des Bergeronnettes
83500 La Seyne-sur-Mer
Tél. 07 87 58 62 68
www.histpat-laseyne.net

Directrice de la publication
Françoise Manaranche

Crédits photographiques :
Voir sources des documents

Conception graphique
Pierre Diez

pierre.diez@gmail.com

Impression, Réalisation
Imprimerie SPI

ISSN : 1637-889X

Dépôt légal : octobre 2023

Prix : 12 euros



BULLETIN D'ADHÉSION

J'adhère à l'association pour l'Histoire et le Patrimoine Seynois

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Courriel :

Membre actif : 20 euros

Couple : 30 euros

Jeune, chômeur : 8 euros

Membre bienfaiteur, au choix :

■ ÉDITORIAL

Françoise Manaranche p. 2

■ DANIEL BLECH

Histoire courte du Comité Local de Libération
de La Seyne w(1^{er} septembre 1944-8 mars 1945) p. 3

■ CLAUDE MAJASTRE

Victimes civiles et militaires à Six-Fours et Sanary
durant la Seconde Guerre mondiale p. 16

■ JEAN-FRANÇOIS ROUDIER

Les prisonniers de l'Axe dans le Var (1944 - 1948).
Les fresques du fort Malbousquet p. 23

■ JEAN-MARIE GUILLOIN

Les "cahiers de doléances" de 1944-1945
ou les espérances de la Libération p. 35

